

COURAGE ET RÉSIGNATION

CONTES HISTORIQUES

DÉDIÉS A LA JEUNESSE

PAR

FEU MADAME EUGÉNIE FOA

VERCINGÉTORIX — GRISEL RALEIGH
MADEMOISELLE DE LA FAYETTE
OBERLIN — MARIE DE BEAUREPAIRE
DEUX PRINCES D'ORLÉANS
MADAME CAMPAN

C
FOA

PARIS
AMÉDÉE BÉDELET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

14, RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 14

[1863]



OUVRAGES COMPOSANT

LA BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE DE LA JEUNESSE

25 volumes in-8

ORNÉS DE GRAVURES EN TAILLE-DOUCE OU DE LITHOGRAPHIES

ET DE BEAUCOUP DE VIGNETTES SUR BOIS

-
- | | | |
|---------------------|---|--|
| | { | LES ENFANTS ILLUSTRES. |
| | { | LES PETITS POÈTES ET LITTÉRATEURS. |
| | { | LE LIVRE DE LA JEUNESSE. |
| | { | LES PETITS PRINCES ET PETITES PRINCESSES. |
| | { | VERTUS ET TALENTS. |
| EUGÉNIE FOA. . . | { | GRANDEUR ET ADVERSITÉ. |
| CONTES HISTORIQUES. | { | TRAVAIL ET CÉLÉBRITÉ. |
| | { | LES PETITS SAVANTS. |
| | { | LES VOCATIONS OU LES ÉLUS DES BEAUX-ARTS. |
| | { | LES PETITS GUERRIERS. |
| | { | COURAGE ET RÉSIGNATION. |
| | { | LES PETITS ARTISTES PEINTRES ET MUSICIENS. |
| LOUISE D'AULNAY. | | MÉMOIRES D'UNE POUPÉE. |
| A. CASTILLON. . . | { | SCÈNES ET AVENTURES MARITIMES. |
| | { | LE TOUR DU MONDE. — TRAIN EXPRESS. |
| L. SAGLIER. | | THÉÂTRE EN FAMILLE. |
| | { | PLAISIR ET SAVOIR. |
| ÉLIS. MULLER. . . | { | BIBLE DU JEUNE AGE. |
| | { | BUFFON DU JEUNE AGE. |
| | { | LES GLOIRES DE L'HUMANITÉ. |
| A. VANAULT, | { | LES GLOIRES LITTÉRAIRES. |
| NESMOND, ETC. . . | { | LE GÉNIE DES ARTS. |
| LA FONTAINE. . . . | | FABLES CHOISIES. |
| BERQUIN. | | ŒUVRES CHOISIES. |
| PERRAULT. | | CONTES DES FÉES. |

MADAME EUGÉNIE FOA



COURAGE ET RÉSIGNATION

CONTES HISTORIQUES

DÉDIÉS A LA JEUNESSE

PAR

FEU MADAME EUGÉNIE FOA

VERCINGÉTORIX — GRISEL RALEIGH
MADemoisELLE DE LA FAYETTE
OBERLIN — MARIE DE BEAUREPAIRE
DEUX PRINCES D'ORLÉANS
MADAME CAMPAN

PARIS
AMÉDÉE BÉDELET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

14, RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 14

NOTICE SUR MADAME EUGÉNIE FOA

Eugénie Foa, née Rodriguès Gradis, naquit, à la fin du siècle dernier, à Bordeaux, de parents israélites, d'origine espagnole. Mariée jeune, elle devint veuve presque aussitôt. L'imagination féconde et la facilité dont madame Foa était douée devaient éveiller en elle le désir d'écrire : elle s'y livra en effet ; et nous apprend elle-même que « son père, M. Gradis, un des premiers savants de Bordeaux, autorisa et encouragea ses premiers essais. » Elle écrivit quelques romans, mais ses contes historiques, seuls, ont fondé sa réputation.

Il serait aujourd'hui superflu de faire l'éloge de ces contes ; qu'il nous soit toutefois permis de faire remarquer que, au delà du plaisir de raconter et d'être lue, l'auteur eut un but sérieux : c'est plus particulièrement parmi ceux qu'une naissance obscure et la pauvreté semblent éloigner de la célébrité qu'elle a choisi ses modèles, afin de stimuler l'ardeur de la jeunesse, en prouvant que le travail, la probité et la persévérance conduisent au succès.

Madame Foa était elle-même l'éditeur de ses ouvrages ; souvent les enfants, auxquels on avait promis ses livres en récompense, demandaient pour plus grande faveur d'être conduits chez elle afin de les tenir de sa main.

La perte de la vue, qui l'affligea pendant les dernières années de sa vie, ne put interrompre ses travaux : elle dictait ses contes à ceux qui l'entouraient.

Madame Eugénie Foa mourut à Paris, au commencement de l'année 1853. Quelque temps auparavant elle avait embrassé la religion catholique.



MADAME EUGÉNIE FOA A SES JEUNES LECTEURS

Madame de Maintenon, dont je vous retrace l'enfance dans un de mes contes, écrivait à M. de Noailles :

« Ne connaissiez-vous pas un bel esprit qui eût un appétit égal à son mérite, et qui n'eût pas un revenu égal à son appétit ? de mon temps cela se trouvait. Eh bien ! je voudrais qu'il me fît pour mes enfants (les élèves de Saint-Cyr) de petites histoires qui ne leur laissassent dans l'esprit que des choses vraies... »

Bien que, certes, et, Dieu merci ! je ne sois pas un bel esprit, c'est l'idée de cette femme célèbre que j'ai désiré réaliser dans cette série de récits anecdotiques. Je veux que l'histoire, dégagée par moi de tout ce qu'elle a de trop sérieux, vous soit présentée sous une forme assez agréable pour qu'elle vous séduise ; assez exacte pour qu'elle imprime dans votre mémoire des souvenirs utiles. Je ne veux vous raconter, de la vie des personnages célèbres, que les scènes de leur enfance ou de leur jeunesse qui peuvent le plus vous intéresser et vous émouvoir. Les diverses classes de la société, les diverses professions, chez toutes les nations et à toutes les époques, ouvrent à mon choix une assez vaste galerie pour que mes récits et mes portraits vous offrent la variété qui plaît à votre âge, et pour que chacun de vous puisse trouver parmi les héros de mes contes un modèle de la vertu qu'il préfère ou de la gloire qu'il ambitionne.

Tâchez, mes chers lecteurs, de venir vous-mêmes prendre place un jour dans cette collection.

EUGÉNIE FOA.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le but que se proposait cette aimable et regrettée conteuse est devenu le nôtre, dès que nous sont échus le droit et le soin de publier ses œuvres. Il nous a semblé ne pouvoir mieux interpréter sa pensée qu'en classant méthodiquement, dans des cadres spéciaux, ses contes vrais, si pittoresques, si variés, et publiés jusqu'alors, sans plan régulier, dans une multitude de journaux éphémères, de brochures, de mélanges, etc., à mesure qu'ils sortaient de la plume facile et capricieuse de l'auteur.

Convaincu que le public nous saura gré de présenter à la jeunesse les récits qu'elle aime sous une forme instructive, nous avons recueilli les Contes historiques et nous les avons répartis en douze volumes distincts, qui réunissent chacun un ordre spécial de célébrités.



J'ai déposé mes armes aux pieds du vainqueur.



LES DEUX BILLETS DE CÉSAR

VERCINGÉTORIX

ANNÉES 51 A 58 AVANT J. C.

I

AU GUI L'AN NEUF.

Dans une des immenses forêts qui s'étendaient jadis depuis le Rhin jusqu'aux rives de la Seine, et dont les chênes séculaires ombrageaient une partie du pays chartrain, un cri solennel, imposant, devança le jour :

— Au gui l'an neuf !

Ce cri, poussé par plusieurs voix et répété d'écho en écho, vint bientôt se perdre au pied d'un autel de gazon, placé sous l'arbre le plus ancien et le plus élevé. Aux branches pendantes de cet arbre étaient écrits les noms des dieux de la Gaule, Tarann, l'esprit du tonnerre, Hésus, qui présidait à la guerre, Teutatès, dieu du feu, de la mortel de la destruction.

Soudain de tous côtés apparaît une multitude d'hommes, de tourues et d'enfants de tous les âges. Leur costume est uniforme, il se compose d'une tunique brodée d'or, d'argent ou de laine. Elle est plus courte pour les hommes que pour les femmes ; les uns et les autres sont également parés de chaînes, de ceintures, de bagues et de bracelets d'or. Les prêtres se distinguent de cette foule par leurs longs habits de lin blanc flottant jusqu'aux talons. Ce sont les druides, les véritables souverains de la Gaule.

Ils s'approchent de l'autel et s'y tiennent debout pendant que le peuple s'agenouille autour d'eux ; un peu plus loin sont les druidesses, jeunes filles qui, pareilles aux religieuses de nos jours, renonçaient au mariage et se

vouaient, les unes à l'éducation, les autres à l'art de guérir les malades. C'était environ quatre-vingts ans avant la naissance de Noire-Seigneur Jésus-Christ.

On était alors au premier du mois des trois mamelles (qui correspond à peu près à notre mois de mai), ainsi nomme parce que, à dater de ce mois, on pouvait traire les troupeaux trois fois par jour. L'année commençait ce même jour, et la recherche du gui était une fête nationale dans la Gaule.

Disons tout de suite que la Gaule comprenait alors la Belgique et une partie de l'Helvétie. Elle avait pour limites l'océan Britannique, le Rhin, la grande Germanie, une partie des Alpes avec l'Italie, la mer Méditerranée, les Pyrénées et l'Espagne. Ce pays, qui est devenu aujourd'hui notre belle France, était bien loin de ressembler à ce qu'il est actuellement : d'impénétrables forêts refroidissaient le sol ; des lacs, des torrents, des rivières, le coupaient en tous sens, et quelques rares cabanes étaient peuplées d'hommes qui disputaient leur nourriture aux animaux féroces, quand toutefois ils ne servaient pas eux-mêmes de pâture à ces derniers.

Or, ce mois des trois mamelles commençait, et le peuple venait de se disperser à la recherche du gui, plante parasite et très-rare qui ne croît que sur quelques chênes.

Une femme et un enfant du pays des Arvernes (Auvergne), que la curiosité sans doute avait seule attirés dans ce lieu, ne prenaient aucune part à la joie générale. La femme était jeune, d'une beauté peu commune et qui appartient aux habitants du Nord. Elle était blanche, grande et bien faite ; une abondante chevelure blonde descendait en anneaux pressés et soyeux jusqu'au-dessous de sa ceinture ; ses beaux yeux bleus paraissaient voilés par la tristesse ; plusieurs peaux d'hermine cousues ensemble étaient son seul vêtement.

Son enfant lui ressemblait ; il était beau et blond autant qu'elle était belle et blonde : il pouvait avoir dix ans. Il avait vu s'éloigner les habitants de Chartres (qui s'appelaient alors Carnutes), attendant pour les suivre un signe, un regard, un ordre qu'on ne pensait pas à lui donner. Impatient du silence et de l'immobilité de la belle Gauloise, il pencha son charmant visage rosé sous le visage pâle de sa mère, et lui dit en langue celte ces deux mots expressifs et doux :

— Veux-tu ?

— Reste, Vercingétorix, j'ai à te parler, dit Chamora (ainsi se nommait la Gauloise).

Attentif et docile, Vercingétorix répondit :

— J'écoute.

Et sa mère, essuyant une larme qui coulait de ses yeux, continua :

— Tu n'es qu'un enfant, Vercingétorix ; mais il ne doit pas y avoir d'enfance pour le fils de Celtille ; ton bras n'est pas assez fort pour porter une épée et venger ton père ; gémis donc aujourd'hui, plus tard tu agiras. Ton père a longtemps été le chef des républiques celtes, et il allait être roi, lorsque ses alliés conçurent contre lui d'odieux soupçons et l'immolèrent à leur cruauté ! Ils en sont punis : César, le chef des Romains, est entré dans la Gaule, et partout où il passe il établit la domination romaine. Fils de Celtille, tes jeux doivent être des combats, tes jouets des armes meurtrières ; sois grand avant de grandir, sois homme avant d'être adolescent !

A ce moment, un cri de joie interrompit la veuve de Celtille ; le gui était trouvé : c'était un jeune homme nommé Brennus qui le premier l'avait aperçu. Le grand prêtre averti se rendit à l'endroit indiqué, il s'approcha respectueusement du chêne sacré, et, prenant des mains d'un autre druide une petite serpette d'or, il attendit que des esclaves eussent étendu sur l'herbe une nappe de lin neuve, qui ne devait plus servir à aucun usage profane ; puis, détachant le gui du tronc de l'arbre, il le laissa tomber sur la nappe, et le porta religieusement sur l'autel où il devait se dessécher ; alors, mis en poudre, il était distribué au peuple comme un talisman certain contre les maladies et les maléfices.

Au moment où le gui fut placé sur l'autel, Algard, le prêtre gaulois, accordait sa lyre à cinq cordes. Le peuple fit silence pour l'écouter.

CHANT GAULOIS.

« Jeunesse guerrière, printemps sacré, toi qui fais fleurir le nom des Celtes sur toute la terre, écoute en silence la voix du barde : c'est la mémoire de la patrie ! Elle ressemble au souffle qui répand les parfums de l'autre rive.

« Retenez ce que vos ancêtres vous enseignent par ma voix : elle est un mélange de tous les accents.

« Vous adorerez les dieux dans les forêts et sur les eaux...

« Réjouissez-vous avec vos amis et pleurez avec eux ; visitez-les souvent : les chemins de l'amitié se couvrent de ronces quand on n'y

marche pas.

« Malheur à celui qui néglige l'hospitalité !

« Lorsque le soir, au retour de la chasse, vous rencontrerez un étranger, montrez-lui la fumée de votre cabane et appelez-le votre frère ! S'il n'a plus de famille, ce doux nom causera sa joie et le fera sourire une fois encore...

« Laissez votre porte ouverte pendant la nuit, que le voyageur égaré trouve un abri contre l'aquilon, la froide rosée et les pièges de l'obscurité ; levez-vous pour servir votre hôte, pour le réchauffer dans les peaux du bison et de l'alcée¹.

« Ne l'interrogez pas avant le festin, car celui qui a parcouru les montagnes a besoin de nourriture ; servez-lui, sur l'osier tressé, le laitage durci des Cévennes et le porc des Éduens (Bourguignons), versez-lui la cervoise² rafraîchissante, mêlez le cumin³ à ses boissons ; mais soyez sobre de la liqueur étrangère⁴. »

Ces chants, dont je ne vous cite qu'une faible partie, mes jeunes lecteurs, étaient à peine finis, que chacun se retirait dans sa cabane ; les vieillards parlaient des temps anciens, et les jeunes gens écoutaient avec respect.

C'est ainsi que, d'un siècle où l'écriture était à peine connue et où les savants seuls exerçaient cet art, toute chose nous est parvenue par la tradition.

Or, Chamora s'était aussi retirée avec son fils dans sa cabane ; mais la veuve gauloise ne racontait pas à son jeune enfant les légendes des temps passés : elle lui parlait de son père, mort assassiné, et elle inculquait dans cette âme frêle et impressionnable cette humeur guerrière qui animait jadis les peuples du Nord

II

L'ADOLESCENT.

Vercingétorix venait d'atteindre ses quinze ans, et déjà ce n'était plus cet enfant indomptable et fougueux qui, armé d'un carquois et d'une flèche, poursuivait dans les bois les sangliers, les loups et les autres habitants des forêts. On ne le voyait pas non plus se mêler aux jeux frivoles des jeunes Gaulois ; mais, toujours seul, à l'écart, le front pensif, laissant flotter au vent sa blonde et belle chevelure, on le rencontrait, tantôt assis sur un

rocher, les yeux fixés sur le sol, tantôt marchant au hasard à travers les bois sacrés au fond desquels les druides célébraient leurs terribles et sanglants mystères.

Sa mère s'en inquiétait et lui adressait la parole, mais en vain.

— Que vous importent mes pensées ? lui disait-il ; je n'ai pas eu d'enfance, je n'aurai pas de jeunesse : je suis homme avant le temps.

Alors Chamora alla chercher son frère Gobanition et le mena à son fils. Le jeune Gaulois était assis sur une colline qui dominait la ville de Chartres ; la peau d'un loup, qu'il avait tué à la chasse et écorché de ses propres mains, flottait encore sanglante sur ses larges et blanches épaules. Vercingétorix était si beau, si blond, si délicat, que, sans cet affreux ornement, on l'eût pris pour une grande et svelte jeune fille. A l'approche de sa mère et de son oncle, son beau front se plissa, et ses grands yeux bleus lancèrent un regard de colère si sombre, si terrible, que sa mère en frissonna. Pour la première fois, Chamora trembla devant son fils, car elle comprit qu'elle avait devant elle son maître, son chef, son soutien. Les rôles étaient changés ; ce fut presque en suppliante que Chamora dit à Vercingétorix :

— C'est ton oncle, mon fils, parle-lui.

— A quoi penses-tu ? demanda alors Gobanition à son neveu.

— A ce qui devrait préoccuper tous les Gaulois, même les plus jeunes enfants : César, à la tête des légions romaines, dévaste la Gaule.

— Penses-tu donc l'arrêter ? demanda Gobanition.

— Pourquoi pas ? répondit le jeune Gaulois d'une voix si éclatante, d'un regard si superbe, que son oncle et sa mère comprirent qu'il en était capable. Le moment est venu. Adieu, mon oncle ; adieu, mon berceau, ajouta-t-il, les yeux mouillés des larmes qui s'en échappaient malgré lui ; vous ne me reverrez que vainqueur ou mort !

Disant ces mots, le jeune héros s'agenouilla devant sa mère, prit les deux mains tremblantes de la belle Gauloise, les posa sur son front et lui dit :

— Veuve de Celtille, bénis le fils de ton mari, qui s'agenouille enfant et se relève homme.

Lorsque Chamora essuya ses yeux pour regarder une seconde fois son fils Vercingétorix... il avait disparu.

Quelques années après le départ de son fils, Chamora était seule dans sa cabane, lorsque sa porte s'ouvrit brusquement, et son frère Gobanition parut

devant elle ; il était suivi d'un étranger qu'à son costume elle reconnut pour un Romain.

— Ma sœur, dit Gobanition, ce matin, en allant sur la route de Chartres au-devant des étrangers qui arrivent, pour m'informer auprès d'eux s'ils n'avaient point entendu parler de Vercingétorix, j'ai rencontré cet homme : il était exténué de fatigue, presque mourant ; je l'ai conduit chez moi, je lui ai rendu ses forces avec quelque gouttes d'hydromel et de miel ; il m'a demandé à te voir, et ne veut dire qu'à toi le sujet de son message.

— Parle, qui es-tu ? d'où viens-tu ?

— Je suis Romain, j'ai été fait prisonnier dans la dernière bataille que César a livrée au roi des Gaulois, à Vercingétorix.

— Mon fils roi ! interrompit Chamora.

Le Romain continua :

— Oui, le roi Vercingétorix ; il me fit venir à lui et me dit : « Ta liberté est dans tes mains ; va dans le pays chartrain, sur les bords de la Loire, un peu en deçà de Chartres ; tu t'informerás de Chamora : c'est ma mère, et voici ce que tu lui diras :

« En la quittant, j'ai rassemblé mes amis, tous ceux qui voulaient vivre libres, et, proclamé roi par eux, j'ai alors appelé à moi les Senones, les Parisii, les Cadurces, les Turons, les Aulerques, les Armoricaains et cent autres peuplades guerrières de la Gaule : tous m'ont répondu avec transport, et nous avons combattu la fortune de César ; partout ma politique a deviné la sienne, et j'ai fait reculer mon ennemi jusqu'à Narbonne...

« Va, maintenant, dis à ma mère qu'elle vienne. Au plus haut de mes triomphes comme au milieu de mes revers, je sens le besoin d'avoir près de moi la douce femme qui m'a donné la vie, la mère tendre, dévouée et courageuse qui a su élever le fils de Celtille et en faire un guerrier. »

— Partons, conduis-moi ! répondit Chamora, se levant et s'élançant hors de sa cabane avec cette exaltation de l'amour maternel qui fait surmonter tous les obstacles, tous les dangers.

III

LES DEUX BILLETS DE CÉSAR.

Il y avait alors à Rome, sur le mont Tarpéien, une sombre prison.

Depuis quelque temps, une femme errait continuellement autour de cette affreuse demeure ; ses vêtements étaient en lambeaux, le désespoir le plus profond se lisait sur son beau visage, dont l'âge n'avait point encore altéré les traits ; ses pieds nus, enflés, sanglants et meurtris témoignaient des fatigues d'un long voyage.

Vainement cette pauvre étrangère s'était déjà présentée suppliante aux portes de la prison, elle avait toujours été brutalement repoussée. Mais, un jour, elle y accourut plus vite qu'à l'ordinaire ; elle tenait un parchemin à la main. Elle frappa à la porte de la prison, un homme vint ouvrir.

— Tenez, dit-elle en donnant son parchemin à l'homme.

Celui-ci lut tout haut

« Laissez passer la mère de Vercingétorix.

« Signé CÉSAR. »

A ce même instant, trois hommes se présentaient à la même porte ; l'un deux tenait aussi à la main un parchemin signé César, et au-dessus de ce nom était tracée cette ligne :

« Laissez étrangler Vercingétorix. »

Le geôlier lut ces deux ordres avec le même son de voix et la même tranquillité.

— Mon billet vous a été remis le premier, je dois passer la première, dit Chamora.

— C'est juste, dit le geôlier, passez.

Alors, il fit conduire cette femme dans le cachot où, depuis six ans, gisait le malheureux Vercingétorix.

Tout ce que souffrit cette pauvre mère dans le trajet qu'elle parcourut pour aller voir ce fils, qui de ses bras devait passer dans ceux du bourreau, est impossible à décrire.

Lorsque la porte du cachot s'ouvrit et que Chamora cria : « Mon fils ! » Vercingétorix ne reconnut qu'à la voix celle dont il se rappelait l'éclatante beauté, et il regardait dans une douloureuse surprise cette vieille femme que ses cheveux blancs enveloppaient comme d'un voile funéraire.

Quant à Chamora, bien que treize années eussent passé sur la tête de son fils, il était encore si beau, que ce fut presque avec orgueil qu'elle s'agenouilla sur son lit de paille, et qu'elle baisa les fers qui meurtrissaient ses pieds et ses bras.

— O ma mère ! puisque je vous vois, mes malheurs vont finir.

Le cœur de Chamora se serra péniblement... En voyant son fils, elle avait tout oublié, tout, jusqu'au bourreau qui devait venir.

— Oui, mon fils, lui dit cette mère courageuse, tes malheurs vont finir, l'heure de ta liberté va bientôt sonner.

Lorsque Chamora fut remise, elle dit en baissant la voix :

— Tu m'attendais depuis longtemps, n'est-ce pas ? et cependant je suis partie à l'heure même où ton message est arrivé ; mais les routes sont longues et pénibles, je suis arrivée à Alise⁵ la veille du jour où cette ville a été prise, je me suis présentée aux portes, je me suis vainement nommée, j'ai dit vainement que j'étais la mère du roi des Gaules. « Du roi des Gaules ? m'a-t-on répondu, il n'y en a plus ; celui qui portait ce titre est prisonnier dans son propre palais et gardé à vue par ses propres soldats. Si vous voulez entrer dans la ville, attendez que la nuit soit venue, car les habitants doivent en ouvrir les portes, non pour y faire entrer quelqu'un, mais pour en sortir avec leurs femmes et leurs enfants. » J'ai fait ce qu'on m'a dit, j'ai attendu la nuit ; mais, une heure avant le moment fixé par les habitants pour ouvrir leurs portes, j'ai vu des troupes s'avancer et entourer toute la ville, j'ai vu des soldats monter à l'assaut, j'ai entendu les cris des habitants que l'on égorgeait ; et si cette nuit-là je ne suis pas morte d'épouvante et d'horreur, c'est que je te cherchais, mon fils, je te cherchais parmi les morts et les combattants, parmi les victimes et les héros.

— On vous a dit la vérité, ma mère, reprit le prisonnier ; les habitants d'Alise, las de la longueur du siège, avaient résolu d'abandonner la ville, de sorte que le matin, César, en voyant les portes ouvertes, y serait entré et n'aurait plus trouvé que moi et quelques autres chefs trahis aussi, et enchaînés avec moi dans mon palais. Mais il n'en a pas été ainsi : cette nuit où les habitants, occupés de leurs préparatifs de voyage, étaient presque tous sans armes, César avait médité son attaque, et l'exécutait comme vous

l'avez vu ; et le lendemain matin, de prisonnier des Gaulois que j'étais, je suis devenu prisonnier des Romains.

J'ai cru qu'une aussi illustre capture adoucissait le chef des Romains, et je n'ai voulu lui rendre son captif qu'environné de l'éclat d'une royauté vaincue.

Alors, j'ai demandé mon cheval de bataille magnifiquement harnaché, j'ai revêtu mes plus belles armes, et, suivi des autres chefs gaulois, à cheval comme moi, mais désarmés, je me suis présenté devant César.

J'ai mis pied à terre, j'ai détaché mes armes, je les ai déposées aux pieds du vainqueur, je m'y suis prosterné moi-même, espérant, je l'avoue, que la vue d'un ennemi jeune et vaincu toucherait le cœur de César et qu'il me rendrait mes armes et ma liberté ; mais je me suis trompé : couvert de chaînes, j'ai été conduit à Rome, où j'ai servi à orner le triomphe de mon vainqueur, puis jeté dans ce cachot, depuis six ans j'y prie nos dieux pour ma mère.

Ainsi j'ai attendu ce moment, que je ne pourrais trop payer au prix de ma vie.

Comme Vercingétorix achevait de parler, le cachot fut subitement éclairé par un grand nombre de torches. Chamora reconnut les trois messagers de mort de César. La pauvre mère jeta ses bras autour de son fils bien-aimé, comme pour disputer à la mort cette tête jeune et belle ; mais lui, écartant doucement sa mère et se tournant vers les bourreaux :

— Que venez-vous m'annoncer ? leur dit-il.

— La mort, répondit un des trois hommes.

— Faites, dit le prisonnier avec calme et majesté ; mais avant, ajouta-t-il, éloignez ma mère.

— Mon fils, s'écria Chamora d'un accent déchirant et sublime à la fois, à ce moment suprême et solennel n'éloigne pas de toi celle qui t'a donné la vie.

— Aurez-vous ce courage, ma mère ? demanda Vercingétorix.

— Ne songe pas à ta mère, répondit la Gauloise.

Et si Chamora ne mourut pas pendant cette affreuse exécution, c'est qu'il lui restait à remplir un devoir sacré et terrible.

Elle embauma de ses mains le corps de son fils et l'entoura de bandelettes parfumées, secret que les druides avaient appris des Égyptiens, puis elle déposa le corps de ce fils bien-aimé sur un chariot traîné par des bœufs, et elle reprit ainsi le chemin de la patrie.

Un matin, des bergers qui habitaient sur les bords de la Loire trouvèrent, sur la route qui conduisait à la ville de Chartres, un chariot attelé de deux bœufs qui broutaient, libres et paisibles, l'herbe des champs. Dans le chariot était le corps d'un jeune homme mort, et contre les roues était étendu le corps d'une femme morte aussi. Les pâtres creusèrent une fosse et y enterrèrent les deux corps ; puis, après avoir rempli ce pieux devoir, ils dételèrent les bœufs qu'ils emmenèrent avec eux, et laissèrent le chariot à l'abandon.

Plus tard, en touillant la terre, on découvrit au doigt du jeune homme mort un anneau d'or. Alors seulement on sut que cette tombe était celle de Vereingétorix et de sa mère.

Je voudrais qu'il fût encore en mon pouvoir de faire grâce à son père.



LES DEUX WARRANTS DE CONDAMNATION

GRISEL RALEIGH

1615

I

LE DONJON DE LA PRISON D'ÉDIMBOURG.

Le crépuscule d'un jour qui commençait jetait une lueur pâle et blafarde à travers les étroites ouvertures d'une croisée, dans un des donjons de la prison de Newgate, à Édimbourg. Bien qu'une famille entière s'y trouvâtsemblée, un silence morne, effrayant, semblait peser sur chaque tête et les forcer à s'incliner, hors une, celle du chef, qui debout, dominant de sa haute stature de six pieds les autres membres de sa famille, tournait son beau et majestueux visage vers le ciel qu'on n'apercevait qu'à peine à travers le grillage serré des barreaux de la croisée. On aurait dit que son âme n'appartenait déjà plus à la terre, dont son corps était encore prisonnier.

— Condamné à mort ! murmurait-il en froissant un papier dans ses mains. Puis son regard s'abaissa mélancolique sur les personnes qui l'entouraient : d'abord sur sa femme à laquelle quarante années n'avaient rien ôté de son éclatante beauté, et qui, assise et affaissée sur un escabeau, ne faisait aucun effort pour dissimuler sa douleur ; puis sur sa fille, agenouillée devant sa mère, et cachant son visage sur ses genoux, de telle manière que les larmes de la mère venait tomber sur les cheveux noirs de la fille ; et enfin, dans un coin obscur de la chambre, sur un bel enfant blond, âgé de douze ans, né dans une prison, grandi sans soleil, et dont la figure

étiolée avait ce caractère sérieux que donnent le malheur et l'absence de toutes les joies de ce monde.

Après avoir sans doute réussi à calmer l'agitation de sa voix, le chef de la famille saisit la main de sa femme qu'il porta avec un geste d'amour respectueux à ses lèvres.

— Chère Élisabeth, dit-il, pauvre femme que j'ai enlevée au monde et qui depuis douze ans, nouvelle Éponine, partage ma captivité, pardonne-moi d'avoir troublé ta belle vie. Oh ! en voyant ce corps brisé par la douleur, cette figure altérée par les larmes, qui reconnaîtrait, mon Dieu ! l'ornement de la cour de la reine d'Angleterre, cette jeune fille d'honneur, cette belle Élisabeth Throckmorton... Oh ! mon amour t'a tuée, pauvre amie !

Repoussant doucement sa fille pour se relever, Élisabeth se jeta dans les bras de son mari.

— Ne vous reprochez rien, sir Raleigh, lui dit-elle, je suis fière d'être votre femme, et malgré ce warrant de mort qui pèse sur votre tête, je n'échangerais pas mes douze années de captivité avec vous pour toutes les fêtes de ce monde sans vous. La mort ne nous séparera pas, Walter, elle nous réunira, je le sens là, à mon cœur.

— Il faut vivre, Élisabeth, reprit sir Raleigh avec force, vous avez des enfants, vous leur devez votre vie, mon ange chéri... Chère amie, ajouta-t-il en tirant une lettre de son sein et la glissant sur les genoux de sa femme, ceci est mon testament. Hélas !... Le roi a pris mes biens terrestres ; mais il ne pouvait rien sur mon âme et sur mon esprit, j'en dispose. Chère Élisabeth, je vous lègue mes conseils afin qu'ils soient toujours présents à votre mémoire ; je vous lègue mon amour, afin que je vive toujours dans votre cœur après ma mort... Élevez votre fille comme vous avez été élevée, Élisabeth ! vous lui avez donné vos traits nobles et purs, qu'elle ait aussi votre âme !..... Élevez votre fils dans la crainte de Dieu, tandis qu'il est jeune encore, car la crainte de Dieu croîtra avec lui, car Dieu sera pour lui un père, et pour vous un mari !... un mari que les hommes ne pourront pas vous enlever, Élisabeth ! un père qui remplacera le vôtre, Grisel et Carew, et devant lequel la puissance des rois s'éteint et meurt.

Grisel se releva, et jetant un regard à Carew, qui pleurait dans un coin, et à sa mère qui sanglotait sur l'épaule de sir Raleigh, rejetant en arrière, par un mouvement plein de grâce et d'énergie, les beaux cheveux noirs qui

couvraient de leurs anneaux longs et soyeux ses joues humides de pleurs, elle s'avança lentement vers son père.

— Vous êtes innocent, mon père ? lui demanda-t-elle.

— J'aime ta question, ma fille, dit sir Raleigh, dont les traits majestueux semblaient s'adoucir à la vue de la beauté naissante de Grisel, de sa taille élégante et distinguée, de son front surtout qui rappelait un peu le sien, et de ses beaux yeux noirs dans lesquels il retrouvait le feu de sa jeunesse : oui, oui, ma Grisel, ton père est innocent.

Et comme il s'assit, se disposant à parler, sa femme et sa fille s'assirent aussi ; sur un signe de sir Raleigh, Carew quitta son coin pour venir se poser sur les genoux de son père.

Les sanglots ayant cessé et tous les visages étant devenus attentifs, le condamné à mort commença :

— Je suis né en 1552, mes enfants... quel quantième du mois avons-nous, Carew ?

— Le 12 août 1615, mon père, répondit l'enfant.

— J'ai donc aujourd'hui soixante-trois ans, mes enfants, reprit le condamné. Mon enfance s'est passée sur les bords de l'Océan, à Haye, petite commune du Devonshire où la rivière Otter se jette dans la mer. C'est sans doute à cet aspect continuel des flots, à ce spectacle si grand et si magnifique de la nature que je dois mes goûts pour la vie maritime ; et c'est aussi sans doute à cette passion que je dois mes actions les plus glorieuses, et mes fautes les plus déplorables, mon élévation et ma chute ! Je descends d'une famille qui faisait remonter son antiquité plus haut que la conquête de l'Angleterre par les Normands, et qui, autrefois puissante, avait donné le nom de Raleigh à des villages, à des bourgs, à des villes même du Devonshire, du Somersetshire et de l'Essex. Mais mon père, bien que seigneur de Fardel près de Plymouth, ne possédait qu'une fortune médiocre, et j'étais le quatrième enfant de son troisième et dernier mariage contracté avec Catherine Champernon, veuve d'Otho-Gilbert. Quelques productions m'ont placé au rang d'écrivain ; mais la lente et tranquille gloire des lettres ne pouvait malheureusement convenir à mon âme avide d'émotions ; je veux m'accuser ici devant vous, mes enfants, de mon ambition, ambition fatale qui m'a conduit ici !...

Après un moment de silence, causé sans doute par le souvenir amer de sa position, sir Raleigh étouffa un profond soupir et reprit :

— Élisabeth régnait. Sa profonde politique, qui veillait au dedans comme au dehors à tout ce qui pouvait être utile aux intérêts de l'Angleterre et à la consolidation de la réforme religieuse devenue nécessaire au maintien de son autorité, prit parti pour les protestants dans les guerres civiles qui, sous Charles IX, désolaient la France. Elle leur envoya un secours en cavalerie dont elle confia le commandement à mon oncle, Henri de Champernon ; je le suivis comme volontaire. C'était en 1569 ; et échappé comme par miracle aux massacres de la Saint-Barthélemy, je séjournai cinq ans en France, j'y étais encore à la mort de Charles IX. Vous savez mes exploits, mes enfants, je ne vous les rappellerai pas. — Élisabeth mourut, et Jacques VI, roi d'Écosse, fils de l'infortunée Marie Stuart et de Darnley Stuart, son second époux, monta sur le trône sous le nom de Jacques Premier. Un avènement au trône fait toujours des mécontents : une injustice que j'éprouvai me classa parmi ces derniers. Mais, trop fier pour me plaindre comme trop noble pour me venger, je me renfermai dans un silence méprisant. A cette époque, une conspiration se forma ; il s'agissait de placer sur le trône, je ne sais trop sous quel prétexte, une miss Arabella Stuart, proche parente du roi. Je n'en fus point le complice, mais le confident, je l'avoue. Lord Cobham me confia tout, et plus tard, lorsque la conspiration fut découverte, se croyant trahi par moi, il m'accusa...

— Mais de quoi ?... de quoi ?.. demanda Grisel respirant à peine.

— D'absurdités sans pareilles, ma fille, répondit sir Raleigh, d'avoir eu l'intention de me procurer une pension de quinze cents livres sterling, en m'engageant à instruire l'Espagne de tout ce que l'Angleterre pourrait entreprendre contre elle... Moi !... moi, me mettre à la solde de l'Espagne, moi, qui ai tant versé mon sang pour la combattre, et dépensé à cet effet plus de quarante mille livres sterling de mon propre patrimoine !... Mais c'est en vain que j'ai demandé à être confronté avec mon accusateur... cette faveur, qui n'était qu'un acte de justice rigoureuse, m'a été refusée... et voilà, voilà, ajouta-t-il en élevant en l'air le papier qu'au commencement de ce chapitre il froissait dans ses mains, voilà !... qu'après un quart d'heure de délibération, le jury m'a déclaré coupable et m'a condamné, moi, sir Walter Raleigh, au supplice affreux des criminels d'État !

Lady Raleigh interrompit son mari par un cri déchirant. Carew poussa un sanglot, Grisel releva noblement la tête.

— Vous ne mourrez pas, mon bon père, lui dit-elle, vous ne mourrez pas.

Sir Raleigh sourit en secouant tristement la tête.

— Non, vous ne mourrez pas ! répéta-t-elle.

Et le geôlier étant entré pour apporter le déjeuner du condamné et de sa famille, elle se tut.

— Déjeunez tranquillement, dit-il à sir Raleigh, le messenger porteur du warrant de mort n'est pas encore arrivé. Je n'en dirai peut-être pas autant à votre dîner.

N'ayant reçu aucune réponse à cet affreux avertissement, le geôlier posa son panier et se relira en refermant la porte sur lui.

Alors seulement lady Raleigh remarqua avec étonnement l'absence de sa fille.

II

LA TAVERNE DE MAITRE ROBERTSON, A L'ENSEIGNE DU LÉOPARD D'ARGENT.

La nuit qui tombait n'empêchait pas de remarquer deux hommes montant avec précaution le faubourg de Canongate, et se dirigeant vers une des portes de la ville d'Édimbourg. Ils atteignirent cette porte au moment où les gardes, préposés à la tranquillité de la ville, la fermaient ; loin de se la faire ouvrir, et comme si seulement le but de ces deux hommes eût été d'atteindre cet endroit, ils s'assirent tous deux sur une pierre.

— Es-tu sûr, Deans, qu'il arrivera par là ? demanda celui des deux individus que sa taille grêle et élancée et sa voix douce faisaient reconnaître pour le plus jeune.

— Sans nul doute, miss...

— Évite de dire mon nom, Deans, reprit vivement son voisin en lui coupant la parole... Et as-tu parlé à l'honnête maître de la taverne à l'enseigne du Léopard d'argent ?

— Oui... mais cela me gêne beaucoup de ne pas vous donner un nom, l'enfant de mon maître, ça interrompt ma pensée et me fait arrêter à chaque mot.

— Eh bien ! nomme-moi... comme tu voudras... Henri, David, le premier nom venu.

— Un nom d'homme, n'est-ce pas ?

— Sans nul doute, mon ami !

— Eli bien ! Henri, si vous le permettez ! J'aime ce nom, il me rappelle un fils que j'ai perdu, et qui était tout le portrait de ma pauvre femme, Madgie, qui est morte aussi. Je vois mourir tous ceux que j'aime ; oh ! Henri, pourvu que je ne vous voie pas mourir aussi.

— Ne nous attendrissons pas, Deans, j'ai besoin de toute mon énergie, de toute ma présence d'esprit, de tout mon courage... Si notre complot n'allait pas réussir !... j'en mourrais, Deans, j'en mourrais.

— Ne me parlez pas ainsi, Henri ; avec ce regard fier et déterminé, vous me laites toujours l'effet de votre père... mon doux et bon seigneur, mon noble maître... Mon Dieu, depuis bientôt quarante années que je suis à son service, bien qu'il soit bouillant comme l'eau qu'on chauffe à la vapeur, et terrible comme l'ouragan, je ne l'ai jamais vu qu'une fois en colère contre moi, c'était...

— Chut ! Deans, il me semble que j'entends, du côté qui mène à Holyrood, le trot d'un cheval.

— Non, mon enfant ; vous pardonnez cette familiarité à un ancien serviteur qui vous a vu naître ? non, c'est le vent qui se lève et qui fait ployer les sapins du chemin... C'était à l'époque où le tabac commençait à se faire connaître en Angleterre et en Écosse, et vous savez, ma jeune... Henri... que c'est à votre glorieux père, à ses expéditions lointaines et périlleuses que l'on doit l'usage fréquent de cette plante bienfaisante... que l'on prise ou que l'on fume alternativement, sans que l'une de ces manières de s'en servir fasse tort à l'autre... bien au contraire. Donc... j'étais allé chercher un pot de bière pour Sa Grâce, lorsqu'en revenant, je sentis une odeur de fumée assez singulière. Inquiet, j'ouvre avec précipitation la porte du salon où Sa Grâce se tenait ; un nuage de fumée m'aveugle ; mais je ne perds pas la tête, je cherche des yeux l'endroit qui brûle, et soudain je m'aperçois que c'est Sa Grâce, oui ! de la bouche de M. votre père s'échappait un long nuage de fumée. Aussitôt je n'écoute que mon zèle, je me précipite vers Sa Grâce et, criant au feu, je lui jette au visage le pot de bière que je tenais à la main. Vous jugez de la colère de Sa Grâce et de ma confusion, lorsqu'il me fut prouvé que je n'étais qu'un sot.

— Chut !... interrompit le jeune compagnon de Deans en lui faisant signe d'écouter.

Effectivement, au milieu du bruissement des feuilles dans les arbres qu'un vent d'orage agite, on entend distinctement le trot d'un cheval qui s'approche et s'arrête à la porte de la ville. Un colloque s'échange entre le

gardien et le cavalier ; la porte s'ouvre et le cavalier s'élance au galop dans la rue qui traverse le faubourg de Canongate. Mais, à peine a-t-il fait quelque pas, qu'un cri de douleur vient frapper ses oreilles, et aussitôt une main saisit les rênes de son cheval et les secoue rudement, en disant :

— Savez-vous, sire cavalier, qu'il n'est pas permis d'écraser les gens d'Édimbourg ? Pied à terre, mon maître, s'il vous plaît, et aidez-moi à relever cet enfant que vous venez de tuer ou peu s'en faut.

— Je suis messenger du roi d'Angleterre et ne peux m'arrêter, répondit le cavalier en faisant de vains efforts pour dégager son cheval de la main nerveuse qui le retenait.

— Peu m'importe de qui vous soyez messenger, répliqua Deans, que le lecteur a sans doute reconnu, ce jeune homme est sujet du même roi que vous, et vous ne l'écraserez pas impunément. Pied à terre, vous dis-je, l'affaire dont vous êtes chargé n'est pas si pressée que vous ne puissiez m'aider à transporter mon camarade dans le premier endroit venu, tenez, dans cette taverne dont la lumière reluit à travers les planches de la croisée.

Deans parlait avec fermeté, et ne paraissait nullement disposé à lâcher la bride du cheval. Force fut au cavalier d'obéir et de descendre de sa monture ; puis, guidé par Deans, tous deux se baissèrent et prirent dans leurs bras un jeune homme qui paraissait privé de sentiment.

— Pas un mouvement, Seigneur Dieu ! vous l'aurez tué, disait Deans en se lamentant et se baissant avec inquiétude vers la bouche du blessé, dont il soutenait la tête. Il écouta sa respiration. Miss... le trouble me fait perdre l'esprit, monsieur Henri... pour l'amour du ciel... parlez-moi... répondez-moi... un mot... êtes-vous blessé ou mort ?

— J'ai soif !... murmura sourdement le blessé.

Ces trois personnes se trouvaient alors devant la taverne de maître Robertson, dont, à cause de l'obscurité, on ne pouvait voir l'enseigne magnifique : Au Léopard d'argent. Deans frappa deux petits coups à la porte.

— Qui est là ? demanda l'aubergiste sans ouvrir ; vous savez bien les règlements de M. le shérif ; après neuf heures en été, et six heures en hiver, on ne boit plus.

— C'est moi, maître Robertson, cria Deans collant sa bouche au trou de la serrure, votre cousin au trentième degré, Robert-Mac-Deans, et son neveu, Henri... Ouvrez, ne craignez rien ; ne reconnaissez-vous donc plus ma voix ?

— Pardonnez-moi, Deans, dit le tavernier ouvrant sa porte, entrez, mon parent, entrez, vous et les vôtres... Mais, bonté divine ! ce beau jeune homme est-il mort, et prenez-vous ma taverne pour un cimetière ?

— C'est mon neveu, Robertson, il n'est qu'évanoui, fermez la porte, cousin, et donnez ordre à votre garçon d'avoir soin du cheval de ce cavalier... approchez une chaise, là... comment vous trouvez-vous, miss... monsieur Henri, veux-je dire ?... De la bière, Robertson, et de la meilleure, vous savez que je m'y connais, cousin... Eh bien ! où allez-vous donc, sire cavalier ? interrompit Deans pour courir après le cavalier, qui, après avoir posé le blessé sur une chaise, se dirigeait vers la porte de la rue...

— Je vous ai dit que j'étais pressé, mon ami, il faut que je me fasse ouvrir les portes de la prison de Newgate avant que les porte-clefs soient endormis.

— Bah, bah, bah ! s'écria Deans en posant sa main sur l'épaule d'Henri que les paroles du messenger avaient fait bondir sur sa chaise, nous ne nous séparerons pas avant d'avoir vidé un broc ensemble.

— Et vous me direz des nouvelles de celle-ci, dit le tavernier en posant trois cruches sur la table et mettant quatre verres alentour.

— Impossible, vous dis-je, impossible, dit le messenger, qui, tout en faisant mine de s'en aller, ne pouvait s'empêcher de lorgner du coin de l'œil la mousse qui débordait du goulot des cruches.

— Un verre seulement, dit Deans, emplissant les quatre verres, en donnant un au messenger, un à l'aubergiste, un au blessé, qui le prit en faisant une petite moue dédaigneuse, et prenant le quatrième qu'il éleva en l'air :

— A la santé du roi Jacques ! qui, le premier, s'est fait nommer, à juste titre, roi de la Grande-Bretagne, et qui porte sur son blason les armes d'Ecosse, écartelées avec celles d'Angleterre, dit-il. Vous ne pouvez refuser ce toast, sire cavalier, ajouta-t-il en s'adressant au messenger, qui le répéta en portant son gobelet à ses lèvres et en le vidant d'un trait.

— Maintenant, à la santé de ce jeune homme que vous venez d'écraser ; vous ne pouvez encore refuser cette santé-là, dit Deans remplissant le verre du messenger, qui le vida après avoir au préalable trinqué avec le jeune blessé. Celui-ci suivait de l'œil, avec une inquiétude marquée, tous les mouvements du cavalier, et arrêta particulièrement ses regards sur un petit sac de cuir noir que celui-ci portait attaché à un cordon passé en sautoir sur ses épaules.

— Et maintenant, à la votre ; comment se nomme Votre Honneur ? dit encore Deans en remplissant les verres une troisième fois.

— Peters, pour vous servir, répondit le messenger, buvant en cessant pour la première fois de regarder la porte de la rue.

— Et à ma santé, Peters, puisque Peters on vous nomme, vous ne pouvez me refuser cet honneur-là. Mais asseyez-vous donc, sire cavalier ; aussi bien, voici dix heures qui sonnent, et m'est avis que les porte-clefs de la prison de Newgate doivent dormir d'un profond somme... Si vous me croyez, la bière de mon parent Robertson n'étant pas mauvaise, nous passerons la nuit à boire, et aussitôt que le jour poindra, vous serez à temps de remettre vos dépêches.

— Vous pouvez avoir raison, répondit le messenger plus ému sans doute des fréquentes libations que des paroles de Deans, et s'asseyant, il tendit son verre de lui-même, et sans qu'on l'en priât, à son voisin qui le lui remplit aussitôt.

Sur un signe adressé à l'hôte, celui-ci s'étant retiré, les deux buveurs et le jeune blessé restèrent seuls. Alors les libations se succédèrent avec une telle rapidité, d'une part bien franches, de celle du messenger, mais de l'autre, de celle de Deans, avec un peu de fraude, c'est-à-dire qu'il ne buvait pas aussi souvent qu'il faisait boire son compagnon, de telle sorte que celui-ci se trouva endormi avant que les paupières de l'Écossais commençassent seulement à s'alourdir.

Aussitôt qu'un souffle bien rythmé, marque irrécusable d'un profond sommeil, eut indiqué à Deans et à son compagnon l'état dans lequel se trouvait le troisième buveur, le jeune homme, avec plus de promptitude que de prudence, porta vivement la main sur le petit sac de cuir pendu au cou du messenger. Ce mouvement faillit le réveiller, mais Deans s'étant empressé de couper, avec son couteau, les cordons qui retenaient le sac, celui qui s'était fait appeler Henri s'en trouvant maître, s'élança hors de la taverne en prononçant le nom de sir Raleigh.

Deans le suivit avec plus de circonspection, et eut soin, avant de se lever de table, de souffler la lumière.

— A boire ! dit le dormeur entre deux ronflements.

III

LA VIOLETTE DE NEWGATE.

Une jeune fille, accompagnée d'un vieillard dont la livrée ternie témoignait une grande négligence ou un grand chagrin, traversait, au jour levant, la place d'Édimbourg ; une église était à côté de la prison, et portait le nom de celle-ci.

— Entrons un moment dans l'église, Deans, dit la jeune fille à son compagnon, et remercions Dieu qui nous a été si favorable cette nuit.

Après avoir fait ses prières à voix basse, et avoir mis une pièce d'argent dans un tronc placé pour rappeler aux heureux qui jouissent de la liberté la détresse des prisonniers. elle alla frapper à la porte de la prison.

— Ah ! c'est vous, miss Grisel ? dit le porte-clefs en apercevant la charmante figure, un peu pâlie, de la fille de sir Raleigh ; j'ai cru qu'hier vous nous aviez quittés, pressentant l'affaire qui devait avoir lieu ce matin.

— Quelle affaire ? demanda Grisel, se retenant à la manche du vieux serviteur pour déguiser le tremblement que ces mots avaient imprimé à son corps.

— Dame ! une affaire de la nature de celles qui arrivent communément dans notre établissement, une corde neuve suspendue, ou une hache bien affilée préparée. Mais, par l'âme de mon grand-père, mort en place publique de la première manière, tout a été déjoué par un verre de bière de trop... quand je dis un... j'aurais peut-être plus de raison de dire plusieurs... enfin la quantité ne fait rien à la chose...

— De quoi allez-vous donc entretenir notre jeune. demoiselle, maître Lachlan ?... de verre de bière... Fi donc !... dites-nous plutôt si Sa Grâce sir Walter Raleigh est visible ?

— Le pensez-vous dans son château à Edimbourg, ou dans son palais à Londres, pour nous adresser une pareille question, maître Deans ? Apprenez que Sa Grâce sir Walter Raleigh est visible, comme vous dites, grâce à deux effrontés coquins... mais, patience, patience... le brave homme n'a reculé que pour mieux sauter... Qu'avez-vous donc, miss Grisel ? Vous voilà blanche comme votre robe.

— Vous n'avez guère de bon sens, maître Lachlan, dit Deans avec humeur, de parler comme vous le faites sur ce sujet qui doit être pénible pour notre jeune maîtresse !...

— Non... non... dit Grisel faisant un effort pour parler, non, au contraire... achevez... maître Lachlan... dites-moi tout, l'incertitude est le plus affreux

des maux... je veux tout savoir...

— Aussi bien, je ne demande pas mieux que de parler, dit le geôlier faisant entrer Grisel et son compagnon dans la loge qui servait, pour ainsi dire, d'antichambre à ceux qui sollicitaient le triste plaisir de voir les prisonniers. J'attendais hier le messenger porteur du warrant de mort signé de notre bon roi Jacques VI ; je l'appelle Jacques VI comme tout bon Écossais doit l'appeler, c'est bon aux Anglais de dire Jacques I^{er} ; j'avais reçu l'ordre de ne pas me coucher et de faire exécuter la chose, soit de jour, soit de nuit, aussitôt que j'aurais en main le warrant. Je ne m'étais donc pas couché, j'attendais ; mais bah ! pas plus de messenger que sur la main, pas plus de warrant que dans mon œil, lorsqu'un peu avant le jour, inquiet, je l^{re} dirigeai vers le faubourg de Canongate. Vous savez bien, la grande rue... et cette taverne qui est située vers le milieu ?... C'est à vous que je parle, Deans, la jeune miss ne doit pas plus savoir ce que c'est qu'une taverne qu'un verre d'ale ou de porter. Un bruit étrange se passait dans l'intérieur de la taverne. Je frappe en me nommant ; Robertson, qui me connaît de longue main, m'ouvre, et je trouve là, qui ? devinez... je vous le donne en cent, en mille..., je trouve là le messenger de Londres qui jurait, qui criait, qui appelait tous les saints à son aide... il paraît que deux coquins d'Écossais, ou d'Anglais... je ne sais... se sont emparés de lui, l'ont fait boire, et lui ont volé son sac de cuir noir contenant le warrant de mort, croyant que c'était de l'or. Les voleurs ont dû être bien attrapés... sur ma parole... et si je n'étais porte-clefs d'ici, j'en rirais de bon cœur.

— Si ce sont des Écossais, le maître de la taverne... quelle taverne, s'il vous plaît, maître Lachlan ?

— La taverne à l'enseigne du Léopard d'argent, maître Deans.

— Ah !... le maître de la taverne... pardon encore, maître Lachlan, ce tavernier ne s'appelle-t-il pas Job, ou Mac... Mac...

— Eh non, Deans, il n'y a pas de Mac dans son nom, on l'appelle Robertson...

— Je disais donc, maître Lachlan, reprit Deans, tandis que miss Grisel, les yeux fixés sur lui, cherchait à deviner le but de toutes ces questions, que si ce sont des Écossais, maître Robertson, n'avez-vous pas dit maître Robertson, maître Lachlan ? maître Robertson, à l'enseigne du Léopard d'argent, doit les connaître.

— Voilà précisément la difficulté, maître Deans, il ne les connaît pas, ne les a même jamais vus : ce sont deux grands gaillards, m'a-t-il dit, de cinq

pieds sept ou huit pouces, dix pouces même... Ils avaient loué la taverne pour la nuit ; ils avaient demandé trois brocs qu'ils ont payés d'avance, et ce matin quand lui, Robertson, est entré dans sa taverne, deux avaient disparu, et le dernier qui restait s'arrachait les cheveux, ne s'interrompant dans cet exercice que pour chercher partout sous la table, sous les chaises, à tâtons, s'il vous plaît, car les brigands avaient éteint la lumière en s'en allant, son petit sac de cuir noir, qu'il n'avait garde de retrouver...

— Et vous, qu'avez-vous fait, maître Lachlan, au milieu de cette bagarre ? car vous ne vous êtes pas endormi, j'imagine ? dit Deans, la voix plus assurée par la discrétion de l'honnête tavernier à l'enseigne du Léopard d'argent.

— Moi ! vous me connaissez bien, Deans, et vous méritez de ne jamais tomber sous mes griffes pour la bonne opinion que vous avez de ma sagacité, répondit le porte-clefs, allant chercher la main du vieux valet et la secouant cordialement ; vous me connaissez bien, je vous en remercie. Non certes, je ne me suis pas endormi ; j'ai expédié tout de suite au roi Jacques un homme à moi, dont je suis sûr et qui est chargé de lui apprendre ce qui s'est passé.

— Et quand présumez-vous, à peu près, que votre messenger soit de retour ? demanda Deans, affectant une insouciance que démentait son petit œil fauve, fixé sur le porte-clefs.

— Mais dans trois jours, à peu près trois jours, maître Deans. Il a ordre de crever tous les chevaux de poste, et il les crèvera, je le connais, répondit Lachlan... Mais voici l'heure d'entrer chez sir Raleigh ; me suivez-vous, charmante violette de Newgate ? comme vous appellent tous nos prisonniers, reprit le porte-clefs avec cet air respectueux qu'il ne pouvait s'empêcher de prendre en parlant à cette jeune fille, dont l'innocente candeur et la beauté touchante commandaient le respect.

— Violette, répéta-t-elle en soupirant, comme cette fleur, je fleuris à l'ombre ! Puis tout à coup, comme si une réflexion eût éclairé son esprit, elle ajouta : Non, je ne verrai pas mon père, non ; il me le défendrait peut-être, et je ne saurais lui désobéir. — Donnez-moi une feuille de papier, Lachlan ; une plume, de l'encre, bien ; ne craignez rien, Lachlan, vous lirez mon billet avant de le remettre.

Et elle écrivit en se parlant tout haut :

« Mon bon père, priez Dieu pour moi ; Dieu a dit : Aide-toi, je t'aiderai... Oh ! mon père, ou je succomberai... et alors, nous nous reverrons là-haut... ou je réussirai... et nous serons heureux encore sur cette terre.

« Accordez-moi votre bénédiction, que ma mère y joigne la sienne ; et avec ces deux passe-ports célestes j'accomplirai jusqu'au bout ma mission.

« Votre fille respectueuse,

« GRISEL. »

« Pardon, mais je ne me suis pas senti la force de risquer mon courage dans un adieu. »

— Non... non... je ne vois rien là qui puisse mettre le royaume de la Grande-Bretagne en péril, ni qui soit contraire aux droits de ma charge... votre père aura le billet, charmante violette de Newgate, il l'aura... Venez-vous, Deans ?

— Non, j'ai encore besoin de lui pour m'accompagner chez moi, dit Grizel.

Et pendant que Lachlan, chargé du billet, prenait le chemin de la prison de sir Raleigh, Grizel et son serviteur suivi, d'un porte-clefs subalterne, sortaient de Newgate.

IV

LA BUTTE DE MUSCHAT.

En 1615, époque à laquelle vivaient mes héros, on ne voyageait pas aussi facilement que de nos jours, mes jeunes lecteurs. Il y avait même, m'a assuré un vieil Écossais de mes amis, si peu de relations entre Londres et Edimbourg, qu'on raconte encore, par tradition, qu'une fois, le courrier de la malle arriva dans la capitale de l'Ecosse avec une seule lettre venant de la métropole de l'Angleterre. Dans ce temps-là, les gens riches voyageaient à cheval, et les pauvres à pied.

Or, par une belle soirée du mois d'août 1615, un jeune homme, monté sur un bon cheval, sortait d'Édimbourg par le faubourg de Canongate. Une jaquette grossière était serrée par un ceinturon de cuir autour de son corps, un manteau d'étoffe assez commune descendait jusque sur la croupe du cheval, son chapeau, baissé sur ses yeux, cachait presque entièrement son visage. Après avoir gagné l'abbaye d'Holyrood, le cavalier gravit une montagne qui fermait la vallée du côté du sud. Arrivé au sommet, il arrêta le pas de son coursier pour regarder autour de lui, et ayant aperçu, un peu à gauche du rocher de Salisbury, une butte couverte de ruines, il se dirigea de ce côté. La nuit était alors tout à fait venue, une de ces nuits d'été que la pureté d'un ciel étoilé éclaire à demi en l'absence de la lune, c'est-à-dire qu'on y voyait tout juste assez pour éviter de se blesser aux branches tombantes des sapins ou aux pierres éparses des ruines de Muschat.

Tournant avec précaution autour de ces ruines, le voyageur descendit de sa monture, qu'il attacha à un vieux pan de mur, devant lequel plusieurs bottes de foin et une litière préparée, prouvaient qu'il était attendu dans cet endroit. Puis, s'avançant vers une porte en ruine, il prononça à voix basse le nom de Deans.

Aussitôt le vieux serviteur parut.

— Si je ne me trompe, dit celui-ci sur le même ton au cavalier, nous ne devons pas attendre longtemps le messager du roi Jacques.

— Mon Dieu ! si j'avais des nouvelles de mon père ! dit pour toute réponse le jeune cavalier.

— Vous n'avez pas voulu en aller chercher vous-même, miss ? et moi, depuis trois jours, je n'ai pas quitté ce poste... Mais, ou je me trompe, ou le galop d'un cheval se fait entendre au midi.

— Où sont les pistolets, Deans ?

— Les voici, milady.

— Et le poignard ?

— C'est moi qui m'en charge.

— Tu as bien compris ?

— Parfaitement, j'ai porté des provisions pour quinze jours dans les caves des ruines de Muschat, et je vous réponds que ni lui ni moi ne reverrons la clarté du jour avant votre retour.

— Bien, Deans, tu es un bon et fidèle serviteur, je ne l'oublierai pas dans cette vie, et Dieu te récompensera dans l'autre.

— Mais vous, ma jeune maîtresse, vous, si délicate si élégante, comment soutiendrez-vous une aussi longue course à cheval ? d'Edimbourg à Londres c'est immense.

— Mon cœur donnera des forces à mon corps, Deans.. Chut ! attention ! dit-elle en s'interrompant où est le pistolet chargé ?

— Celui que vous tenez de la main droite, milady.

— Prends-le, et au signal donné, tire en l'air, répondit milady, donne-moi l'autre... bien...

Ces deux personnes ayant cessé de parler, on entendit distinctement le pas d'un cheval qui se dirigeait du côté des ruines ; un moment après on l'aperçut qui montait le rocher de Salisbury ; son cavalier le pressait vivement de l'éperon, mais les broussailles du chemin ralentissaient sa course. Quand il fut devant la hutte, un coup de feu se fit entendre, le cheval s'arrêta net ; mais avant que son cavalier ait eu le temps de prendre ses armes qui étaient suspendues à l'arçon de sa selle, une main vigoureuse l'avait jeté à bas de sa monture, et il sentit le canon d'un pistolet sur son front.

— Silence ! ou tu es mort, lui dit une voix qu'on s'efforçait de rendre rude.

Par un mouvement brusque et désespéré le cavalier renversé changea la direction de l'arme, et, la saisissant fortement, il n'eut pas de peine à l'arracher des faibles mains qui la tenaient ; puis, dirigeant à son tour le canon contre son jeune adversaire, il lâcha la détente.

— Misérable ! bien m'a pris de n'en charger qu'un ! cria Deans, faisant luire la lame de son poignard et l'appuyant sur la gorge du messenger. Si tu fais un mouvement... tu es mort... Tes papiers ?

— Voici mon argent, messieurs les voleurs, dit le messenger d'un ton piteux... un pauvre messenger du roi comme moi n'a pas la bourse bien garnie.

— Tes papiers, coquin, tes papiers ?

— Je les ai, s'écria le compagnon de Deans, je les ai ; oh ! mon père ! mon Dieu, soyez béni... maintenant, marche !

— Où m'entraînez-vous, messieurs les brigands ? disait le messenger que Deans et Grizel forçaient à marcher du côté des ruines. Où m'entraînez-vous ?... au secours !

— Si tu fais un second cri, tu es mort... répondit Deans en lu faisant sentir la pointe du poignard sans l'enfoncer... Marche... poltron, et ne crains

rien ; tu peux gagner plus d'argent par ton silence que le roi de la Grande-Bretagne ne t'en donnerait pour nous faire arrêter et nous faire pendre.

Ce mot argent ayant fait son effet sur les oreilles vénales de cet homme, il se laissa conduire, sans trop de façons, dans l'intérieur des ruines.

— Maintenant, dit Grizel avec joie, à moi maintenant à achever ma mission.

Et s'élançant sur le cheval qui l'avait conduite aux ruines, prenant en lesse celui du messenger, de peur que sa venue en cet endroit ne trahît son complot, elle s'éloigna au grand galop de la butte de Muschat.

V

LES VOLEURS DE GUNNERSBURY.

Une volonté énergique domine et centuple les forces du corps. Ainsi Grizel, qui avait passé sa vie à l'ombre d'une prison, jouissant, malgré cela, de toute l'aisance que donnent les restes d'une grande fortune, et qui n'était jamais montée à cheval que pour se promener, suivant son bon plaisir, traversa, de cette manière fatigante, la partie méridionale de l'Écosse, entra en Angleterre, et arriva sans accident jusqu'à Durham.

Là, Grizel reprit les vêtements de son sexe. Elle aurait désiré se procurer une voiture qui la conduisît plus vite et d'une manière plus douce à Londres ; mais on lui dit qu'elle ne trouverait ce qu'elle désirait qu'à Stamford ; elle se décida donc à continuer son voyage à cheval, et, s'informant, à son hôtesse d'un guide sûr, elle reprit, après une demi-journée de repos seulement, le chemin de la métropole.

La nuit la surprit au moment où elle et son guide commençaient à gravir la montagne de Gunnersbury.

— J'aimerais autant être dans mon lit qu'ici, ne put s'empêcher de dire le guide en jetant des yeux effarés sur les landes couvertes de broussailles dont ce lieu désert était rempli.

— Avez-vous peur, mon ami, et attendez-vous de moi du courage ? lui demanda Grizel, la voix un peu émue, et combattant la frayeur qui s'emparait d'elle.

— On raconte tant d'histoires de voleurs de cette lande ! dit le guide essayant de faire marcher plus vite son cheval qui s'obstinait à garder le

pas. C'est que si on nous attaquait, ma petite lady, nous ne serions pas les plus forts, savez-vous ?

— A moins que Dieu ne soit avec nous, mon ami, répondit la pieuse fille d'Élisabeth Raleigh.

— C'est ce que dit le ministre de la paroisse, milady, mais je voudrais le voir pour le croire... Ah ! mon Dieu, milady, on marche là-bas.

— Eh bien, laissez marcher, mon ami, ce sont sans doute des voyageurs attardés comme nous.

Tout en disant cela, et en voulant donner à son guide une assurance qu'elle n'avait pas, Grizel se mit intérieurement à prier Dieu.

— « Mon Dieu, vous m'êtes témoin que ce n'est qu'à regret que j'ai entrepris ce voyage à l'insu de mon père ; mais, s'il m'avait vue, il aurait lu mon trouble sur mon visage, il me l'aurait défendu, et je n'aurais pas pu lui désobéir ; bénissez mon triste pèlerinage, mon Dieu, et donnez-moi la force et les moyens de l'achever... »

Soudain le guide arrêta son cheval et interrompit la prière de sa compagne.

— Je crois que je me suis égaré, milady ; car, que ce soit cela ou l'effet de la peur, je ne reconnais pas mon chemin.

— Que faire ? dit Grizel, s'arrêtant aussi ; voyez, mon ami, rappelez vos esprits, la lune ne peut tarder à se lever ; si je ne me trompe, dans une heure elle pointera à l'horizon, voulez-vous continuer, ou voulez-vous l'attendre ?

— Je crois qu'il serait plus prudent de prendre ce dernier parti, dit le guide ; cela donnerait en même temps à milady le temps de se reposer un moment.

— Je ne sens guère la fatigue, dit Grizel en soupirant.

— Dame ! c'est que la peur ôte tout sentiment, dit le guide.

— Ce n'est pas non plus la peur qui me domine, mon ami, répondit Grizel avec douceur.

— Pour le coup j'entends marcher, interrompit brusquement le guide.

— Et parler, ajouta Grizel.

Et comme leurs chevaux arrêtés ne faisaient aucun bruit, ils entendirent distinctement, non loin d'eux, une grosse voix rude qui disait :

— Allons, allons, point tant de façons, ma grosse tour, fouillez à l'escarcelle... Eh bien ! êtes-vous sourde, que vous ne bougez ni plus ni moins que la montagne de Gunnersbury, notre domicile naturel ?

— Parle-lui donc plus clairement, à ta grosse tour, comme tu l'appelles, reprit une autre voix qui, pour être moins rude, n'en paraissait pas plus rassurante.

— La bourse ou la vie... ma chère... c'est-il clair ça ?

— Oh ! mes bons seigneurs, répondit alors une voix éplorée, ayez pitié d'une mère de famille qui a quatre enfants à nourrir...

— Ah ! tu fais des façons ?... reprit le premier qui avait parlé.

— Mon ami, dit Grizel vivement à son guide, allez au secours de cette femme, pour l'amour du ciel !

— Oui, mais pour l'amour de moi et de vous, je vous conseille de ne pas bouger, répondit le guide aussi bas que possible.

— Eh quoi ! laisserez-vous égorger là, à deux pas, une pauvre mère de famille ?... reprit Grizel avec l'indignation de la terreur.

— Ecoutez, milady, je tiens à ma peau, et si cette infortunée est mère de famille, je suis père de famille, moi aussi !

Pendant ce colloque, tenu à voix basse, le colloque qu'on tenait à côté, avec moins de précaution, continuait :

— J'ai bien peu d'argent, et votre capture ne vous enrichira pas beaucoup, mes seigneurs, disait la voix de la femme, tenez... prenez, et pour l'amour du bon Dieu qui vous punira un jour du méchant métier que vous faites, laissez-moi achever ma route en paix.

— Tout beau, la grosse tour ! répliquait la première voix, penses-tu que j'ignore que les voyageurs, connaissant les allures de ce passage, font toujours deux parts de leur argent... c'est l'autre magot qu'il me faut, et dépêchons, je suis pressé... La bourse ou la vie, comme te disait mon camarade, tout à l'heure

— Quand je vous dis que Dieu... reprit la pauvre femme...

— Pas tant de paroles, ma chère amour, dit à son tour la seconde voix d'homme... je vois que nous avons affaire à une dévote, tant mieux, elle nous évitera la peine de la fouiller... Levez la main, pieuse huguenote ou papiste, n'importe, jurez que vous n'avez plus d'argent sur vous, et nous vous laisserons passer sur parole.

— Mes bons seigneurs... reprit la femme éplorée.

— Lève donc la main, vieille sorcière, murmura à voix basse le guide de Grizel.

— Bien... bien, brave femme ! dit Grizel, et, sans écouter d'autre conseil que celui de son cœur, la jeune fille piqua des deux son cheval, et criant : —

Dieu me soit en aide ! elle s'élança vers l'endroit d'où les voix partaient.

— Courage ! courage, brave femme ! vous voici du renfort, dit-elle en approchant. Eh ! Tom, à moi ! ajouta-t-elle en s'adressant à son guide, dont le cheval suivait le sien malgré tous les efforts de son peureux compagnon pour le retenir.

Quand elle arriva sur le lieu de la scène, à son grand étonnement, elle ne trouva qu'une grosse femme, tremblante comme la feuille : son cheval paissait à côté d'elle.

A la vue de Grizel, elle lui tendit les bras.

— Ange du ciel, lui dit-elle, qui venez à mon secours, oh ! soyez bénie, soyez mille fois bénie ! que tous les anges du paradis vous combtent de leurs bénédictions ; vous me sauvez plus que la vie, vous sauvez celle de mes enfants !

— Eh bien, où sont donc ces voleurs, ces malfaiteurs ? se mit à crier le guide, reprenant courage à la vue du danger passé, où sont-ils ? que je les tue, que je les extermine !

— Êtes-vous blessée, ma bonne dame ? dit Grizel, descendue de son cheval et faisant de vains efforts pour mettre sur ses jambes la femme pesante qui gisait sur le bord du chemin.

— Non y grâce à Dieu et à vous, charmante enfant... répondit-elle, mise sur ses pieds avec l'aide de Tom, mon guide, mon scélérat de guide, m'a abandonnée, là, au milieu de ces mécréants... mais vous n'avez pas obligé une ingrate. Je suis mistress Archambault, marchande de ces chapeaux de paille qu'on appelle bonne grâce, parce qu'effectivement ces larges bords, qui protègent le teint des dames de l'ardeur du soleil, comme des intempéries de l'hiver, leur donnent tout à fait bonne grâce. Je demeure à Londres, dans le Strand, à l'enseigne de la Grâce de Dieu ; je suis veuve depuis trois ans, j'ai quatre enfants, je viens de Ferry-Bridge, où j'ai hérité d'un vieil oncle à moi, et je porte toute ma fortune, car le commerce va bien mal, cousue dans mon corset.

— M'est avis, bonne dame, qu'au lieu de nous conter tout cela, fit observer le guide de Grizel, vous feriez mieux et plus sagement de ne pas attendre le renfort que, sans doute, les brigands sont allés chercher, et de gagner le large, comme dit mon cousin Trim, marin à bord de la Caroline, d'autant mieux que voilà la lune qui se lève, et que je crois pouvoir être sûr de retrouver maintenant mon chemin... Dieu nous a sauvés une fois, je l'avoue ; mais il pourrait bien ne pas nous sauver deux.

— Tu le mériterais pour douter de sa bonté céleste, surtout au moment où il vient de la faire éclater d'une manière si miraculeuse, dit mistress Archambault, remontée, non sans peine, sur sa bête.

Tom s'étant tu, les trois voyageurs continuèrent leur route en silence et à la clarté d'une belle lune qui planait sur leurs têtes.

VI

A LA GRACE DE DIEU.

Telle était l'enseigne d'une charmante boutique de chapeaux de paille, parmi lesquels on en remarquait un grand nombre dont les bords, singulièrement avancés, pouvaient, au besoin, servir de parapluie aux paysannes d'Angleterre, à qui ils étaient particulièrement destinés.

Ce fut un matin des premiers jours de septembre que Grizel fit son entrée dans Londres. Elle avait, ainsi que sa compagne, la maîtresse du magasin A la grâce de Dieu, quitté la voiture publique qui les avait conduites de Stamford à Londres, et elles s'acheminaient à pied vers la demeure de mistress Archambault.

Le bruit et le mouvement qui régnaient dans les rues étonnèrent fort Grizel, qui depuis douze ans, elle en avait seize, n'avait pas quitté, soit la prison de Newgate, où sa mère avait obtenu la triste consolation d'être renfermée avec son mari, soit un petit château solitaire et sauvage, aux environs d'Edimbourg, qui lui appartenait en propre, et qui était le legs d'une tante.

— Vous m'avez sauvé la vie, il faut que je vous aide à mon tour, disait mistress Archambault, tout en saluant à droite et à gauche les personnes de sa connaissance qu'elle rencontrait sur son passage. Vous êtes une grande lady, et mieux que cela, une bonne et brave fille, craignant Dieu et honorant vos père et mère comme vous le devez. Moi, voyez-vous, je ne veux pas passer un jour sans raconter ce que vous faites là, d'abord à mes pratiques, qui sont nombreuses, je peux m'en flatter, puis à mes quatre filles, Isabella, Arabella, Camilla, Cécilia, j'aime les noms en a, moi ! ce n'est pas que jamais les pauvres enfants auront le bonheur de se trouver dans votre position...

— Dites désolation, et non bonheur, chère mistress, interrompit Grizel, se serrant contre sa conductrice à la vue d'un carrosse qui courait à grand bruit sur le pavé.

— Je sais ce que je dis, miss Grizel ; il faut être haut placé pour s'attirer l'animosité des grands. Nous voici arrivées ; voyez-vous là, à dix pas, cette jolie boutique, avec cette belle et pieuse enseigne, A la Grâce de Dieu ! Eh bien ! c'est la mienne, chère miss, c'est la mienne, tout à fait, maintenant que, grâce à vous, à votre courage, à votre dévouement, je porte ce qu'il faut pour achever de la payer. Ah ! non-seulement vous m'avez sauvé la vie, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, mais vous m'avez sauvé d'une — mauvaise pensée, quand ces brigands m'ont dit de lever la main pour affirmer que je n'avais plus d'argent sur moi...

— Oh ! vous ne l'auriez pas levée, mistress Archambault, vous ne l'auriez pas levée !

— Pas à la première sommation ; non, chère enfant, vous en avez été témoin ; mais à la seconde, et surtout à la troisième... ah ! je ne dis pas... voir la mort de si près... lorsqu'on a quatre filles !... Entrez, miss Grizel, entrez...

A peine Grizel eut-elle mis le pied sur le seuil de la boutique que quatre grandes jeunes et jolies filles, dont la plus jeune pouvait avoir dix ans, et la plus âgée dix-neuf, s'élancèrent au cou de leur mère.

— Embrassez-moi, embrassez-moi bien, mes enfants, leur dit la grosse marchande, les serrant alternativement chacune dans ses bras, et surtout, embrassez cette charmante lady, sans laquelle vous ne m'embrasseriez pas.

Et malgré les prières et les signes de la jeune fille, mistress Archambault, tout en débarrassant ses poches des paquets qui les gonflaient, se mit à raconter dans les plus grands détails le danger dont miss Raleigh l'avait délivrée.

Elle avait à peine fini, que les quatre jeunes filles entouraient Grizel et se disputaient ses mains pour les lui baiser.

— Oh ! vous serez notre sœur, vous resterez longtemps parmi nous, disaient-elles toutes à la fois, nous vous soignerons bien ; mais pourquoi êtes-vous triste et pâle ? ajouta l'aînée ; souffrez-vous ?

— Ça, c'est une autre histoire, répliqua mistress Archambault, préparez le thé et les rôties, et tout en déjeunant je vous raconterai cela. Mais notre jeune hôtesse a peut-être besoin de repos ? reprit-elle, s'apercevant que Grizel pâlisait visiblement.

— Je ne vous le cacherais pas, ma chère mistress Archambault, répondit celle-ci, soit la fatigue de la route, ou l'émotion de l'inquiétude, je tombe de lassitude.

— Isabella, conduis miss Raleigh à ta chambre, dit la marchande à sa fille aînée ; toi, Arabella, prépare-lui vite une rôtie au vin et au sucre. Venez, ma chère enfant, dit-elle en accompagnant elle-même sa jeune hôtesse jusqu'au pied du petit escalier tournant situé au fond de l'arrière-boutique, et qui conduisait aux étages supérieurs ; reposez en paix sous le toit dont les habitants ne cesseront toute leur vie de vous bénir.

Une heure s'était à peine écoulée, lorsque mistress Archambault qui achevait de raconter à ses filles le motif du voyage de miss Raleigh et le service qu'elle lui devait, la vit, à son grand étonnement, paraître dans l'arrière-boutique où la mère et les quatre filles déjeunaient.

— Ne croyez pas que votre lit soit mauvais, ma chère mistress, s'empressa de dire Grizel, ni que ce soit le bruit de la rue qui m'ait empêchée de dormir ; non, ma chère hôtesse ; mais quand le cœur souffre, l'esprit ne peut être en repos, au lieu de dormir, j'ai écrit.

— A votre père ? demanda mistress Archambault.

— Non je n'ai pas d'espoir à lui donner, et il n'a pas besoin de mes craintes pour augmenter les siennes ; non ; mais ne m'avez-vous pas appris en route le mariage de la princesse Elisabeth, la fille de notre roi Jacques, avec l'électeur palatin, Frédéric V ?

— C'est vrai, miss, et quelle est votre idée ?

Grizel répondit avec sentiment : — Tout le monde aime son père ; mais lorsqu'on est menacé de le quitter, il semble que cet amour redouble de tout le chagrin que fait éprouver la séparation ; c'est pour cela que je m'adresse à la fille du roi pour obtenir une audience de son père.

— Et peut-on, sans indiscretion, vous demander ce que vous lui écrivez ? demanda mistress Archambault.

Pour toute réponse miss Raleigh lut un papier qu'elle tenait à la main.

« Madame,

« Quelques lieues, une distance plus ou moins longue, mais une distance enfin que l'on peut franchir, va seulement vous séparer de votre père ; et vous pleurez cette séparation, m'a-t-on dit. Mais moi, si vous n'accueillez pas ma prière, ce sera la mort qui me séparera du mien, la mort, que le roi d'Angleterre a déjà signée deux fois, il faut que je me jette aux pieds de Sa Majesté pour l'empêcher de la signer une troisième.

« Au nom de votre père je vous implore à deux genoux, madame, faites que je puisse parler pour le mien.

« GRIZEL RALEIGH. »

— La cour est à Richemont, dit mistress Archambault en essuyant une larme que la lecture de cette lettre, autant que l'accent avec lequel elle avait été lue, lui arrachait. Mon cousin germain est un des concierges de ce château, il saura bien nous faire parler à la princesse. Partons, partons tout de suite, les carrosses qui conduisent à Richemont sont à deux pas.

Suivons donc à Richemont Grisel et sa compagne.

VII

LE CONCIERGE DE LA PETITE PORTE DU PARC DE RICHEMONT.

La voiture publique qui conduisait mistress Archambault et miss Raleigh à Richemont roulait rapidement à travers des prairies vertes et fertiles, bordées de vieux chênes aux rameaux antiques, à travers lesquels on apercevait, de distance en distance, le miroir limpide d'une rivière large et tranquille. La voiture s'arrêta sur une hauteur d'où la sauvage richesse des paysages anglais se déployait dans toute sa magnificence.

— Nous sommes arrivées, ma chère miss, dit mistress Archambault, en descendant de voiture, à sa compagne, qui sauta légèrement après elle par-dessus le marchepied, l'effleurant à peine de son pied d'enfant.

Puis toutes deux s'avancèrent sur une terrasse élevée, du sommet de laquelle on découvrait une vue magnifique. Grizel, malgré toute la préoccupation de son chagrin, ne put rester insensible aux beautés de la nature. Elle s'arrêta un moment, immobile de surprise et d'admiration.

Sur une vaste mer de verdure, de nombreux troupeaux paissaient tranquillement, une partie s'ébattaient sur l'herbe grasse et fleurie, d'autres disparaissaient derrière de riants promontoires formés par des bouquets d'arbres de toute espèce. La Tamise semblait être venue là tout exprès pour former le trait principal de cet admirable tableau et l'animer. L'œil, en suivant son cours majestueux, se reposait avec délices, tantôt sur les élégantes maisons de campagne qui se miraient dans ses eaux claires, tantôt sur les sombres forêts de chênes qui y baignaient leurs gigantesques pieds, tantôt il s'égarait sur cette flotte immense de barques à rames, et de bâtiments à voiles, qui, montant et descendant le fleuve, lui donnaient la vie et le mouvement.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Grizel dans une sainte admiration, que vous êtes grand pour que vos œuvres soient aussi grandes ! ah ! devant l'immensité de votre pouvoir mon courage se relève ! qui pourrait douter de vous, de votre clémence miséricordieuse, en face de tant de bienfaits ?

— Dépêchons-nous, dit mistress Archambault remarquant le soleil qui descendait à l'horizon, il faut nous trouver avant la nuit à la petite porte du parc, dont mon cousin germain est le concierge.

Entrant alors dans un sentier qui paraissait peu fréquenté, la marchande de chapeaux de paille conduisit Grizel, par plusieurs détours, à une petite porte pratiquée dans un mur fort élevé. Elle était fermée ; mais mistress Archambault ayant frappé deux coups, une petite grille en fer, ajustée dans la porte pour voir ceux qui s'y présentaient, s'ouvrit, et la figure d'un homme parut à travers.

A la vue de mistress Archambault, cet homme s'empressa de l'introduire.

— Eh ! bonjour, cousine ! lui dit-il, quel bon vent vous amène de nos côtés ?... mais quelle est cette jeune fille qui vous accompagne, ce n'est ni ma nièce Isabella, ni Arabella, ni Camilla, ni Cécilia ?

— Ni, ni, ni, ni, non, cousin ; répondit la marchande en suivant, ainsi que Grizel, le concierge dans une fort jolie maison toute blanche adossée au grand mur élevé ; mais ce n'est pas de mes filles qu'il s'agit : il faut, cousin Johnston, que vous nous fassiez parler à la princesse Élisabeth.

— Ta, ta, ta, ta, ma chère cousine, les choses ne se passent pas ainsi chez les grands, répliqua Johnston d'un ton capable : pour obtenir une audience de la princesse, il faut... d'abord... il faut...

— Quoi ?... interrompit vivement la pétulante marchande.

— Il faut la demander, acheva lentement le concierge.

— C'est précisément ce que j'ai fait, monsieur, dit Grizel, prenant à son tour la parole, et voici une lettre à cet effet, mon embarras est seulement de la faire remettre.

— Je m'en charge, miss, reprit cet homme sans faire d'autre observation, tant le ton de miss Raleigh était noble, décent et distingué.

Jonhston prit le papier qu'elle lui présenta et sortit ; un quart d'heure après il revint ; son visage paraissait radieux.

— J'ai eu l'honneur de remettre moi-même votre lettre à la princesse, qui se promène en ce moment en compagnie de deux dames dans une des allées du parc, dit-il. Sa Grâce a décacheté elle-même la lettre, l'a lue, puis, avec un de ces sourires qui n'appartiennent qu'aux princesses, et qu'aux princesses du sang encore, elle m'a demandé :

« — Où est la personne qui vous a remis cette lettre ?

« — Chez moi, Votre Grâce, ai-je répondu en m'inclinant tellement bas, que je crois que mon front touchait la terre.

« — Eh bien, qu'elle vienne ici... je l'attends. »

Grizel fut arrêtée, dans l'élan qu'elle prit pour se rendre aux ordres de la princesse, par le concierge qui lui dit gravement :

— Pas si vite, miss, vous ne pouvez pas arriver avant moi, il faut que je vous serve d'introducteur.

VIII

GRACE OU JUSTICE.

Grizel se trouvait alors avec le concierge dans une allée longue et étroite dont le gazon vert, tondu de près, ressemblait assez à un tapis de velours ; il en avait les nuances soyeuses et la douceur élastique ; de grands ormes bordaient l'avenue et formaient un dôme impénétrable aux rayons du soleil ; l'obscurité qui régnait à cette heure de la journée où le jour baisse pour faire place à la nuit, semblait donner à ces vieux arbres un aspect plus gigantesque encore.

L'émotion de la fille du sir Raleigh, ainsi que l'injonction du concierge, ralentit un peu son pas ; au détour de cette allée étroite, une autre allée plus large, mais non moins longue, s'offrit à sa vue ; plusieurs personnes s'y promenaient lentement.

— Voilà un incident sur lequel nous n'avions pas compté, la princesse et moi, dit le concierge touchant légèrement le bras de Grizel, le roi est avec sa fille.

— Le roi ? Dieu soit loué ! je suis plus heureuse que je ne pensais, dit Grizel, voulant doubler le pas.

— Un moment, un moment, ma petite miss, dit le concierge ; pour l'amour de ma cousine, que j'aime comme une sœur, je me suis jeté en étourdi dans une aventure dont j'ignore le fil ; tant qu'il ne s'agissait que de parler à une femme, ou princesse reine, n'importe, je n'y ai pas vu grand mal ; mais vous adresser au roi, à notre monarque sacré, au roi de la Grande-Bretagne, nenni-da... ma chère demoiselle, retournons sur nos pas, s'il vous plaît.

— Vous en êtes le maître, pour vous, répondit Grizel les yeux fixés sur les personnages qui étaient devant elle, quant à moi, je ne suis pas venue jusqu'ici pour reculer.

Jacques VI, roi de la Grande-Bretagne, comme il se faisait appeler, pouvait avoir quarante-neuf ans à l'époque dont nous parlons. Il était grand, et avait la démarche noble et majestueuse. Il tenait familièrement par la main, ainsi que tout bon père l'aurait fait pour son enfant, une jeune personne d'une rare beauté. Tous deux, se tenant ainsi, marchaient un peu en avant de leur suite : le roi parlait avec chaleur, la princesse l'écoutait attentivement, une suite nombreuse de dames et de cavaliers, presque tous décorés de l'ordre de la Jarretière, venaient derrière eux.

Repoussant d'un regard superbe le concierge qui voulait l'obliger à rebrousser chemin, Grizel prit le milieu de l'allée, et s'avança droit vers le roi.

Il y avait dans l'action de Grizel quelque chose de si impérieusement prestigieux, que son compagnon en resta comme subjugué et incapable de lui résister. Certes, qui l'eût vue ainsi, cette jeune fille, le front haut, la démarche assurée, les traits animés, non d'audace, mais de désespoir, aller seule au-devant d'une cour imposante, sans appui, sans cet œil maternel, égide qui encourage et soutient, n'eût point reconnu la timide et douce enfant, élevée à l'ombre d'une prison, et surnommée, par les plus farouches geôliers, la violette de Newgate.

— Sire, dit-elle au roi qui s'était arrêté à la vue d'une étrangère, je suis la fille de sir Walter Raleigh.

— Que me voulez-vous ? demanda le roi en détournant les yeux et les reportant ailleurs, comme s'il eût craint de rencontrer le limpide regard de celle dont il pensait avoir fait décapiter le père.

— Sans doute vous demander la grâce de son père, sire, reprit la voix touchante de la jeune Élisabeth, qui tenait encore dans sa main le billet de Grizel... Oh ! écoutez-la !

— Non, point grâce, madame, mais justice ! répliqua la fille de sir Raleigh avec cet accent irrésistible qu'on ne peut puiser que dans une âme forte.

— Justice ! je l'ai rendue, jeune fille ; celui qui avait conspiré contre son roi méritait la mort, répondit Jacques, voulant passer outre.

— Sire, vous m'écoulerez, s'écria Grizel, se jetant à deux genoux, et élevant, comme pour entraver la marche du monarque, ses faibles bras, blancs et nus, vous m'écoutez. Je ne serai pas venue, moi, pauvre enfant, craintive, seule, à cheval, d'Édimbourg ici, je ne me serai pas exposée à tous les périls d'un voyage hasardeux, je n'aurai pas surmonté tous les obstacles, je n'aurai pas forcé mon âme timide de jeune fille à s'armer du courage d'un homme ; enfin, je n'aurai pas tout bravé, tout, et les autres, et moi-même, pour venir jusqu'à vous, sire, et m'en retourner sans avoir rien obtenu. Oh ! vous m'écoutez, je suis une pauvre enfant qui vous demande son père, vous m'écoutez au nom de votre fille qui vous donne ce doux titre, dont vous voulez priver mes lèvres... Mon Dieu ! priez pour moi, madame, car je me meurs, ajouta Grizel dont le visage, tourné subitement vers la princesse Élisabeth, se couvrit effectivement d'une pâleur mortelle.

— Mais, pauvre petite, il est maintenant trop tard, dit le roi que l'accent déchirant de Grizel avait ému malgré lui ; le second messenger, porteur du second warrant de mort, doit être arrivé.

— Il ne l'est pas, sire, reprit Grizel à qui l'assurance qu'un troisième messenger n'était pas parti redonnait des forces, et, se traînant sur ses genoux jusqu'au roi, dont elle saisit la main qu'elle pressa dans les siennes, elle ajouta, sans forcer sa voix, sans donner à sa douleur d'autre secours que sa douleur elle-même : Sire, vous avez condamné, sans l'entendre, le plus fidèle de vos sujets ; mon père est innocent, je vous le jure, puisque je suis ici à vos pieds vous demandant justice ; s'il était coupable... je serais encore à vos pieds, c'est vrai, mais seulement alors pour implorer sa grâce... Hélas ! j'ignore comment on parle aux rois, sire ; j'avais quatre ans quand

mon père a été mis en prison, et j'en ai seize aujourd'hui, ma vie s'est donc passée sous les verrous.

« Je ne sais pas bien le crime dont on accuse mon père ; mais il ne faut que voir sa belle et calme figure pour douter de son crime, il ne faut que connaître sa vie pour être sûr de son innocence. Écoutez-moi, sire, il s'agit de la vie d'un homme, écoutez-moi. A dix-sept ans, en 1569, mon père partit comme volontaire, sous les ordres de son parent, Henri Champernon, dans l'armée que la reine Élisabeth envoyait aux protestants pendant la guerre civile qui désolait la France, sous Charles IX. Il se fit dès lors remarquer par son sang-froid, sa valeur et son habileté. En 1578, il servit sous le commandement de sir John Narris, et partagea, avec les plus habiles capitaines de l'Angleterre, la gloire de cette campagne, qui se termina par la défaite et la mort de don Juan d'Autriche, fils de Charles-Quint, qui voulait détrôner la reine et s'emparer du trône d'Angleterre... Pardonnez-moi de savoir tout cela, sire ; écouter les exploits de mon père était la seule éducation que ma mère me donnait. En 1580, une révolte surgit en Irlande. Sir Jacques Desmont s'était mis à la tête des insurgés de la province de Munster, qui se trouvaient soutenus par une troupe d'Espagnols et d'Italiens commandés par Fitz Morris ; la reine Élisabeth leur opposa une armée sous les ordres de lord Grey. Mon père en faisait partie comme capitaine. Son bouillant courage, son habileté et son adresse dans les négociations, l'audace avec laquelle, à l'aide d'un petit nombre d'hommes, il savait saisir dans leurs propres châteaux, et au milieu de leurs vassaux, des conspirateurs puissants et des ennemis déguisés... Mon Dieu, si j'osais, sire, je vous dirais des choses merveilleuses ; bref, il rendit tant de services, qu'il comprima les rebelles, s'attira l'attention des ministres, et on lui donna le commandement de la province de Munster.

— Je sais aussi comment il s'attira l'attention de la reine Élisabeth, interrompit le roi, qui avait forcé Grizel à se relever, et qui ne pouvait se lasser, tout en écoutant parler cette candide jeune fille, d'admirer ses traits, dont l'expression était si pure et si noble à la fois. N'est-ce point dans une promenade, où la reine se trouva tout à coup arrêtée par un peu de boue qui était sur son passage ? Elle hésitait et semblait vouloir revenir sur ses pas, lorsque Raleigh, se dépouillant subitement d'un superbe manteau dont il était revêtu, l'étendit aux pieds de sa souveraine, qui, surprise et charmée de cette galanterie, franchit alors sans obstacle, sur ce moelleux tapis, le sol fangeux qui menaçait de salir sa chaussure ?

— Ah ! sire, dit Grizel rougissant de l'intention un peu maligne du roi, si mon père s'attira ainsi l'attention de la reine, c'est que la reine savait que ce même sir Raleigh, qui, dans une occasion frivole, n'avait point hésité à sacrifier son manteau, hésiterait moins encore à sacrifier sa vie pour un motif sérieux. Voulez-vous, sire, ne plus parler des exploits de mon père ? parlons des colonies dont il a agrandi Notre royaume, d'une seule, si vous voulez, de cette contrée si fertile, couverte de fruits et d'arbres odoriférants, que la reine Élisabeth nomma Virginie, à cause de son roi, qui s'appelait Wirgina.

— Vous êtes une bonne et brave fille, chère enfant, reprit le roi souriant doucement, et je vois que vous savez de l'histoire de votre père tout ce qu'une fille doit en savoir : mais, moi, son roi, je sais le reste, et c'est ce reste qui l'a fait condamner.

— Dans ce reste, il n'y a rien dont une fille doive rougir, sire, répliqua Grizel joignant ses mains : que Votre Grâce daigne se rappeler la phrase d'une lettre que mon père lui a écrite : Je me suis perdu, seulement pour avoir entendu sans avoir approuvé. Croyez-le, croyez-le, sire, un père au milieu de sa famille dit toute la vérité, et vingt fois je lui ai entendu dire cette phrase à ma mère.

— Je veux bien le croire, dit le roi les yeux fixés sur les yeux de Grizel, comme s'il eût voulu non-seulement lire, mais découvrir sa pensée la plus intime ; mais s'il avait dit le contraire, me le diriez-vous ?

Grizel posa la main sur son sein, en relevant d'un geste superbe son front, image fidèle de la pureté de son cœur.

— Non, sire, affirma-t-elle ; mais aussi je ne vous parlerais pas de son innocence.

— Oh ! mon père, dit la princesse Élisabeth comme électrisée par cette réponse si simple et si belle, résisterez-vous à une aussi noble jeune fille ?

— Non, non, certes, dit le roi ému à son tour, et je voudrais qu'il fût encore en mon pouvoir de faire grâce à son père.

— Faites, faites, sire... s'écria Grizel étourdiment... le second messenger que Votre Grâce a envoyé...

Et comme elle s'arrêta interdite et effrayée de ce qu'elle allait dire, le roi reprit :

— N'est pas plus arrivé que le premier.

Grizel baissa les yeux sans répondre.

Le roi continua :

— Je ne veux pas savoir l'accident qui lui sera arrivé en route et que nous lui pardonnons, puisqu'il nous procure le plaisir de faire grâce à un de nos sujets. Miss Raleigh, dit le roi s'inclinant avec courtoisie devant la jeune fille étonnée et tremblante : Nous, Jacques VI, roi par la grâce de Dieu, de la Grande-Bretagne, nous faisons grâce à sir Walter Raleigh, et le rappelons au service de notre personne.

— Sire... sire... dit Grizel dont les forces, n'étant plus soutenues par le danger de son père, s'affaiblissaient visiblement ; sire, tout à l'heure je me suis mise à vos pieds pour vous implorer, maintenant c'est pour vous bénir.

Et elle voulut ployer les genoux, mais, cette tension d'esprit qui l'avait soutenue jusque-là l'ayant abandonnée tout à coup, elle tomba évanouie sur le gazon.

— Qu'on prenne soin de cette enfant, dit le roi s'adressant à sa suite, et qu'on lui procure les moyens de s'en retourner promptement et d'une manière convenable en Écosse-moi, je vais préparer les lettres de grâce.

Une heure après, toute diligence ayant été faite, un officier d'ordonnance du roi, et son favori, nommé sir Robert Carré, se trouvèrent avec une chaise de poste attelée à la porte du château de Richemont.

— Maintenant, que craignez-vous donc, miss ? dit l'officier à Grizel en lui remettant les lettres de grâce signées du roi, et l'aidant à monter dans le carrosse qu'il devait escorter à cheval à la portière.

— D'arriver trop tard, milord, lui dit-elle avec un accent et un regard impossibles à rendre.

IX

LES DEUX WARRANTS DE MORT.

Quelques jours après ce qui venait de se passer, une chaise de poste couverte de poussière, ayant à sa portière un jeune officier d'ordonnance, dont les habits témoignaient qu'il n'avait pas souvent eu le temps en route d'en changer, s'arrêta devant la prison de Newgate, à Édimbourg.

Une jeune fille descendit de la voiture, s'élançant vers la grille, elle en tira le cordon de sonnette d'une main forte et tremblante à la fois.

— Mon père ! dit-elle, la voix défaillante, au porte-clefs qui parut soudain à la grille.

— Ah ! c'est vous, miss Grizel ? répondit Lachlan ôtant son bonnet crasseux devant la jeune fille... qu'êtes-vous devenue... bon Dieu !

— Mon père ! mon père ! interrompit Grizel avec l'accent du désespoir.

— Eh bien ! votre père, il a encore sa tête sur les épaules... puisque...

— Mon Dieu, je te remercie ! interrompit Grizel avec exaltation, et, élevant un papier en l'air, elle cria : J'ai sa grâce...

Et elle s'élança radieuse dans l'intérieur d'une prison dont elle connaissait bien tous les sombres détours.

En atteignant la porte de l'appartement qui renfermait ses parents, son impatience ne connaissait plus de bornes ; oubliant que les malheureux étaient renfermés, elle frappait à la porte et accusait leur lenteur.

Ceux-ci avaient reconnu la voix de leur fille, et derrière cette porte, aussi impatients que Grizel, ils frappaient, eux aussi, comme si leurs vains efforts avaient pu seulement l'ébranler.

Maître Lachlan en tira les verrous, et Grizel n'eut pas fait deux pas dans l'intérieur de la chambre, qu'elle se trouva pressée sur le sein de son père.

En demandant la grâce de son père, en faisant ce trajet de Londres à Édimbourg, sans savoir si Deans n'avait pas laissé échapper son prisonnier, la pauvre enfant croyait avoir épuisé toutes ses émotions, elle ne savait pas que celles qui l'attendaient au retour, bien que douces et heureuses, n'en étaient pas moins terribles. Elle eut un moment la peur de mourir suffoquée, et, tenant toujours en l'air son papier qu'elle agitait convulsivement, ses lèvres cherchaient en vain un mot que sa voix lui refusait ; son compagnon de voyage, qui arrivait alors sur le lieu de la scène, s'empressa de prendre la parole :

— Vous êtes libre, sir Raleigh, lui dit-il, le papier que tient miss Raleigh est la lettre de grâce du roi Jacques.

— Libre ! ma grâce ? répéta sir Raleigh pendant que sa femme embrassait Grizel en pleurant ; ma fille, je te dois donc la vie à mon tour !

— Oh ! mon père, dit Grizel, vous me pardonnez, n'est-ce pas, ce voyage entrepris sans votre permission et sans votre bénédiction ?

— Tu avais celle de Dieu, ma fille, dit sir Raleigh, ses mains étendues sur les beaux cheveux noirs de sa fille ; celle que Dieu accorde toujours aux enfants pieux et vertueux comme toi.

— Eh bien ! dit Lachlan interrompant de sa voix rauque les actions de grâces que cette heureuse famille prodiguait à cette courageuse fille ; voyez

donc comme c'est heureux que le premier messenger, porteur du warrant de mort, se soit grisé, et le second égaré... Ce que c'est que le hasard !...

— Surtout quand Dieu le guide, dit Grizel tirant de sa poche deux papiers qu'elle donna à son père ; voici les deux warrants de mort, dit-elle.

Et, voyant la surprise se peindre sur toutes les figures, elle ajouta :

— Je vous raconterai comment je les ai interceptés, le plus pressé est d'aller délivrer ce pauvre Deans, caché dans les souterrains de la butte de Muschat.

— Deans, reprit le geôlier, et que fait-il là ?

— Envoyez-le chercher, maître Lachlan, il vous le dira bien lui-même.

Effectivement, une heure après on vit arriver le vieux serviteur, la barbe longue, la mine semblable.

— Il était temps, miss, dit-il la voix faible ; depuis hier nous n'avions plus de provisions.

— Et si j'avais encore tardé ? dit Grizel avec la gaieté enjouée de la jeunesse.

— Dame ! miss, je serais mort, répondit le vieux serviteur sans sourciller.

Qu'il vous suffise, maintenant, mes jeunes lecteurs, de savoir que sir Raleigh rentra en grâce auprès de son souverain, et que Grizel épousa sir Robert Carré, qui n'avait pu voir cette fille charmante sans éprouver le désir de faire d'une aussi bonne et dévouée enfant la compagne de sa vie.



Angélique prit la cassette d'une main, et de l'autre la main de Louise.



UN PROCÈS MYSTÉRIEUX

LOUISE MOTIER DE LA FAYETTE

1629

I

AU NOM DE S. M. LE ROI LOUIS XIV.

Le 11 février 1629, au matin, un grand coup fut frappé à la porte extérieure du couvent de la Visitation de Sainte-Marie (autrefois l'hôtel Cossé), acheté depuis deux ans seulement par madame Hélène-Angélique Lhuillier, venue de Bourges à Paris, avec trois religieuses, par ordre de monseigneur François de Sales, pour y fonder un monastère.

La tourière du couvent, sœur Perpétue, ayant au préalable entr'ouvert le vasistas pour voir qui pouvait frapper ainsi à une heure aussi matinale et interrompre le repos de la sainte maison, poussa un cri d'effroi à la vue d'une multitude de personnes de tout âge et de tout sexe qui encombraient la rue, et surtout en reconnaissant, dans la personne qui tenait encore le marteau de la porte, M. de la Vauguyon, assesseur au tribunal de la Seine. Au lieu d'ouvrir, la pauvre sœur tourière referma le vasistas, et, immobile, saisie, inquiète, elle ne savait si elle devait obéir ou appeler à son aide ses autres sœurs, lorsqu'un second coup, accompagné de ces terribles paroles : Au nom du roi ! la décidèrent. Elle ouvrit.

Après avoir posé en dehors de la porte quelques sentinelles pour contenir la foule, l'assesseur pénétra, suivi de quelques hommes habillés de noir, dans le parloir, et demanda, toujours au nom du roi, à être introduit sur-le-champ auprès de la supérieure. Ce préambule ne souffrant pas de réplique,

sœur Perpétue alla toute tremblante avertir l'abbesse de la singulière et terrible visite qui la réclamait.

Hélène-Angélique Lhuillier se rendit aussitôt au parloir. Mais, comme dans le trajet sœur Perpétue n'avait pu s'empêcher de dire tout haut et le nom du visiteur et la formule à laquelle elle avait dû obéir, et ses craintes et ses terreurs, au moment où l'abbesse entra au parloir par une porte, toutes les sœurs de la communauté parurent aux autres ouvertures.

Hélène-Angélique Lhuillier, encore jeune — elle pouvait avoir quarante ans, — était venue demander à la solitude du cloître un repos que le monde lui avait ravi, reportant sur ses jeunes élèves, sur ses vieilles compagnes, les trésors de tendresse dont son cœur aimant était susceptible. Elle avait si bien réussi à se faire aimer des unes comme des autres, que toute cette affection spirituelle, que ces attentions délicates, dont elle était l'objet, avaient calmé, sinon fait oublier, de cruelles peines. Son beau visage portait l'empreinte du calme qui régnait dans son âme, en même temps que sa touchante pâleur disait ses souffrances passées. Sa taille était haute, majestueuse ; son port de reine inspirait et commandait le respect.

En apercevant M. de la Vauguyon, assesseur au tribunal de la Seine, le front d'Hélène se redressa et se fronça légèrement.

— Quel démêlé de pauvres filles peuvent-elles avoir avec la justice ? demanda-t-elle en s'asseyant et en invitant de sa main ces messieurs à en faire autant.

— Vous allez le savoir, madame, répondit M. de la Vauguyon. Seulement, auparavant, permettez-moi de vous prier de faire venir en notre présence mesdemoiselles les nièces de feu la comtesse de Brégy, mademoiselle Louise Motier de La Fayette et mademoiselle Angélique de Savenac.

De plus en plus étonnée, mais cependant obéissant à la justice, la supérieure chargea sœur Thérèse de cette mission.

Un profond silence régna dans le parloir jusqu'à l'arrivée des deux jeunes nièces de la marquise de Brégy ; alors ce silence fut interrompu par l'assesseur, qui, se rapprochant de la supérieure, lui dit bas, mais pas cependant assez bas pour ne pas être entendu d'une des vieilles religieuses :

— Pour l'honneur de l'une de ces demoiselles, veuillez, madame la supérieure, éloigner toutes vos sœurs.

De plus en plus étonnée, la supérieure donna l'ordre demandé. Un grand mécontentement, un désappointement visible se peignit sur toutes ces vieilles figures ; celle de la tourière surtout exprimait plus que de la colère ;

mais, l'injonction de sortir étant formelle, force fut d'obéir. Toutefois, et comme pour protester, les religieuses s'éloignèrent avec toutes les lenteurs imaginables, en remettant à leurs places les chaises dérangées, en ramassant par terre des bouts de paille ou de fil, quelque objet indistinct qu'elles prétendaient voir briller dans les rayures du plancher... en faisant révérences sur révérences aux hommes de loi. Enfin, comme elles s'aperçurent que, tant qu'il voyait le bout de leurs jupes de laine noire, l'assesseur demeurerait muet, de guerre lasse elles quittèrent la place.

— Nous voici seuls, monsieur de la Vauguyon, dit Hélène Lhuillier ; parlez maintenant.

Mais un sentiment que personne ne pouvait définir retenait entre les lèvres de l'assesseur les paroles qu'il avait préparées. Les yeux fixés sur la plus âgée des nièces de la marquise de Bregy, il semblait craindre et désirer à la fois de commencer l'entretien.

Angélique de Savenac avait dix-sept ans. Sans être précisément jolie, elle possédait ce charme attrayant que répand sur les traits le reflet d'une belle âme ; un air doux et modeste, une peau blanche que la plus légère émotion rougissait, des yeux bleus fuyant sous une prunelle timide, voilée par de longs cils bruns et légèrement relevés ; une taille svelte, souple, que l'habitude de la prière et du travail avait courbée. Son costume blanc de novice, sa robe blanche, sa guimpe blanche, un bandeau de linon blanc recouvrant à demi ses beaux cheveux blonds, rehaussait encore, s'il était possible, cette pudeur charmante et virginale qui rendait cette enfant confuse au milieu de cette réunion.

Quant à mademoiselle de la Fayette, ce n'était encore qu'une enfant, mais déjà elle promettait d'être ce qu'elle fut, une beauté parfaite. Malgré le chagrin profond laissé dans cette jeune âme par la mort de celle qui l'avait élevée et chérie comme une mère, ses grands yeux noirs décelaient l'esprit le plus vif, le plus fin ; en se fixant successivement sur chacun des hommes qui l'entouraient, sa bouche dédaigneuse et fière semblait leur demander compte de cet entretien forcé.

La supérieure ayant, par un mouvement heurté, témoigné son impatience, l'assesseur dit :

— Ceci est très-grave, madame, et je ne puis vous cacher que mes demandes et que vos réponses vont être écrites. Ainsi, au nom de celui qui pour nous mourut sur la croix...

En disant ces mots, l'assesseur étendit sa main vers un beau Christ dont la sculpture d'ivoire ressortait délicate et blanche sur un fond de velours noir.

— Je vous adjure de me dire la vérité, toute la vérité.

Ce préambule grave et solennel, loin d'intimider les trois femmes auxquelles il s'adressait, produisit un effet tout opposé. Une nuance de fierté superbe fit relever le front de la supérieure ; un regard dédaigneux fut lancé par Louise de la Fayette sur celui qui venait de parler, Angélique leva sur lui ses beaux yeux bleus, limpides et purs, dont aucune émotion ne trahissait la sérénité.

— Le mensonge serait une ignominie pour notre ordre, monsieur de la Vauguyon, dit l'abbesse avec simplicité.

— Tant mieux, madame, dit l'assesseur, qui aussitôt fit signe à un de ses hommes.

Celui-ci alla s'asseoir à une petite table en bois blanc qu'il voyait au parloir, sortit de sa poche un rouleau de papier qu'il déplia et dans lequel était une écritoire, une plume, et se mit en devoir d'écrire. Puis, s'adressant aux deux jeunes filles, il commença ainsi :

— Deux mois avant la mort de madame la marquise de Brégy, votre tante à toutes les deux, mesdemoiselles, n'habitez-vous pas, l'une et l'autre, auprès d'elle ?

— Angélique seule, d'un âge raisonnable, y demeurait, monsieur, répondit l'abbesse. Louise, trop enfant pour être garde-malade, n'y allait que rarement, et n'y séjournait que très-peu. Vous savez que la marquise était presque folle, d'une folie douce et triste, il est vrai, mais enfin ce n'était pas un spectacle à pouvoir mettre souvent sous les yeux d'une jeune fille de quatorze ans.

— C'est juste, madame, reprit l'assesseur, qui avait écouté cette réponse avec beaucoup d'attention. Mademoiselle Angélique donc seule y demeurait, et sans doute, comme membre de la famille, exerçait une surveillance active sur les gens de la marquise ?

— Oui, monsieur, répondit Angélique avec le plus grand calme.

— Comme telle, elle avait sans doute les clefs des armoires, des secrétaires...

— Oui, monsieur, dit Angélique ; j'avais même gardé sans le vouloir celle d'un petit bahut, où ma pauvre tante serrait ses bijoux et son argent ; je l'ai rendue hier à l'intendant pour la levée des scellés.

— Écrivez ceci exactement et sans changer un mot, monsieur Chapussant, dit l'assesseur au scribe, qui inclina la tête pour toute réponse.

Puis, se retournant vers Angélique, et l'examinant avec cette attention soutenue et continue d'un juge d'instruction, il continua :

— Avez-vous entendu parler, mademoiselle, d'une somme d'argent assez forte, remise à madame votre tante par maître Harangier, notaire au Châtelet ?

— Oui, monsieur, dit Angélique, toujours avec le plus grand calme.

— Vous étiez présente ?...

— Oui, monsieur...

— Veuillez, mademoiselle, me raconter ce que vous savez ; tout ce qui s'est passé à l'occasion de cette somme, tout, tout, entendez-vous, mademoiselle ? dit l'assesseur en appuyant avec intention sur le mot tout, chaque fois qu'il le prononçait.

— C'est très-facile, monsieur, répondit Angélique. J'étais auprès de ma tante, lorsque M. Harangier y vint un jour...

— La date, mademoiselle, la date ? interrompit M. de la Vauguyon.

Angélique réfléchit un moment, et dit :

— Je me le rappelle : c'était la veille du jour de l'an, le 31 décembre 1628. Il pouvait être midi, nous venions de dîner, ma tante et moi ; on annonça M. Harangier. « Faites entrer, dit ma tante, qui était dans un de ses moments lucides. » M. Harangier entra ; il était suivi de M. Dubois, l'intendant, un bien honnête homme au service de ma tante, bien avant la mort de mon oncle, le marquis de Brégy. M. Harangier s'assit, Dubois resta debout. M. Harangier regarda ma tante fixement, et dit : « Vous êtes en état de m'écouter, madame la marquise ? » Ma tante répondit : « Hélas ! monsieur, je crois que la raison me revient au moment où la vie s'en va... » M. Harangier est un notaire, monsieur, il ne fit ni phrase ni compliment. « J'ai vendu votre terre en Touraine, dit-il, et je vous en apporte l'argent, cent mille francs en or dans ce sac ; voulez-vous les compter ? »

« Sur un signe de ma tante, Dubois prit le sac, et, pendant qu'il comptait l'or, ma tante dit en me prenant la main, ajouta Angélique dont la voix s'amollit à ce souvenir, et dont les yeux se remplirent de larmes : « Monsieur Harangier, j'aime cette enfant comme ma fille, et son frère comme mon fils ; à ma mort, elle et lui se trouveront sans fortune. Que puis-je faire pour leur assurer cette somme ? — Hélas ! rien, madame la marquise, répondit M. Harangier avec beaucoup de précaution... Votre

maladie... — Je sais, interrompit ma tante, ma folie, vous voulez dire ; mais enfin, je ne suis pas toujours folle, j'ai des moments lucides, monsieur le notaire, et dans un de ces moments ne puis-je pas faire un testament ?... » Je passe ce que je dis à ma tante, monsieur, ajouta Angélique en baissant vers la terre ses beaux yeux humides mouillés de larmes. « Non, madame, répondit le notaire, il serait attaqué par vos héritiers. » Quelque chose d'égaré traversa alors le regard de ma tante. C'était sans doute la contrariété que lui faisait éprouver la réponse du notaire... et son pauvre esprit se mit à battre la campagne... « Prends cet argent, me dit-elle, prends, emporte-le dans ta chambre, fais un trou dans le jardin, enterre-le, mets des feuilles sèches dessus ; Louise aura le reste de ma fortune... elle en aura bien assez... prends, prends... je le veux... tu le partageras avec ton frère. » Alors, monsieur, pour contenter ma pauvre tante et la calmer... je pris le sac d'or, je fis semblant de l'emporter.

— Et vous l'emportâtes ? répliqua vivement l'assesseur.

— Non, monsieur, répondit tranquillement Angélique. Je mis seulement le sac dans un coffre en bois d'ébène qui m'appartenait ; je serrai le coffret dans le bahut dont je pris la clef, et je dis à ma tante : « Voyons, rassurez-vous, bonne mère ; Louise et moi nous l'appelions ainsi, monsieur ; ce soir, j'irai enterrer cet or au jardin. — Tout de suite, répliqua-t-elle. — Non, lui dis-je ; il fait jour, on me verrait, et on me le prendrait ; mais, à la nuit, personne ne me verra... »

— Et, à la nuit, vous allâtes enterrer le sac au jardin ? demanda encore l'assesseur.

— Quelle idée ! dit ingénument Angélique ; je vous ai déjà dit que non, monsieur ; le sac et le coffret sont encore dans le bahut, dont hier j'ai remis la clef à M. Dubois.

— C'est que précisément ni le sac ni le coffret ne sont dans le bahut, dont hier vous avez remis la clef à M. Dubois, dit l'assesseur.

Angélique ouvrit de grands yeux étonnés :

— C'est impossible, dit-elle ; ils y étaient le matin même de la mort de ma pauvre tante.

— En êtes-vous sûre, mademoiselle ? demanda l'assesseur, les yeux fixés sur les yeux d'Angélique.

— Si sûre, monsieur, que le même matin ma pauvre tante vit le coffret, et que cette vue fut encore la cause d'une altercation entre elle et moi, dit Angélique en baissant la voix et les yeux. « Je ne peux pas tester, mais je

suis bien la maîtresse de donner, » répétait-elle. Que voulez-vous, monsieur, je promis encore de prendre l'argent... j'eus tort sans doute, mais je n'en fis rien.

L'assesseur prit un air de bonhomie dont on ne se méfie pas.

— Allons, ma chère demoiselle, lui dit-il, avouez la vérité ; vous êtes sans fortune, votre frère, élève dans la marine royale, n'est pas plus riche que vous, et si ce n'est pour vous, ce fut pour lui que, cédant aux prières, aux ordres même de votre tante, vous prîtes le coffret.

— Quand je vous dis que non, monsieur, dit Angélique avec un sentiment de fierté blessée, et en levant sur l'assesseur ses grands yeux bleus limpides et purs.

— Enfin, mademoiselle, répliqua l'assesseur vivement, cette somme a été volée... et l'on vous accuse..

— Ah ! monsieur, peut-on accuser cette enfant ! interrompit la supérieure en posant la main, comme pour la protéger, sur la tête de la jeune novice. Celle-ci, terrifiée par ces mots : volée, et on vous accuse, regardait sans le comprendre l'assesseur, dont la figure dure était empreinte de cette sévérité magistrale qui impose ; tous ces hommes noirs, tenant leurs regards impassibles fixés sur elle, le scribe qui écrivait, puis la supérieure indignée, sa jeune cousine qui, par un mouvement machinal, s'était éloignée d'elle, et, avec cet effroi naïf qui s'empare de l'âme et la domine, avec cette terreur panique à laquelle on cède sans l'expliquer, Angélique se leva se jeta dans les bras de la supérieure, et cria presque avec égarement :

— Oh ! madame, j'ai peur.

— Calme-toi, mon enfant, tout va s'expliquer, dit Hélène, lui rendant sa caresse.

— Calmez-vous, mademoiselle, dit l'assesseur ; notre intention n'est pas de vous effrayer. Votre faute n'est pas grande : on vous a donné une somme, vous l'avez prise, voilà tout.

— Encore une fois, encore une fois, on ne m'a rien donné et je n'ai rien pris, cria la pauvre Angélique avec un accent d'égarement et d'impatience incroyable...

— Mais, monsieur, dit l'abbesse à son tour en élevant la voix, d'où vient que vous accusez cette enfant... plutôt qu'une autre ?

— Voici, madame, répondit l'assesseur. Il y a deux mois que mademoiselle habitait avec sa tante, et la soignait ; personne n'ignore, et mademoiselle elle-même l'avoue, que, deux mois avant sa mort, madame

de Brégy reçut en or une somme de cent mille francs, et que cette somme fut, par cette parente, offerte à sa nièce, qui n'héritait pas. De l'aveu encore de mademoiselle, cette somme déposée dans un coffret fut serrée dans un meuble, dont mademoiselle avait encore hier... la clef.

— Mais cette clef peut n'avoir pas toujours été en sa possession, peut avoir été oubliée au bahut un jour, une heure même... fit observer l'abbesse, entre les bras de laquelle se pressait Angélique effrayée.

— Que mademoiselle réponde à cela, dit l'assesseur s'adressant à Angélique.

— Est-ce que je sais, est-ce que je sais ? fut la réponse de cette jeune personne.

— Et dans ce cas-là, alors, madame, il faut accuser toute la maison de feu la marquise de Brégy et arrêter tous ses gens.

— Monsieur l'assesseur, dit l'abbesse, qui sentait trembler dans ses bras l'infortunée Angélique, cette scène est trop forte pour ces deux jeunes filles. Voyez, l'une est tremblante et hors d'état de vous répondre ; l'autre est pâle comme une morte, et paraît près de se trouver mal... Veuillez me permettre d'achever moi-même cet interrogatoire... je vous promets la vérité.

— Votre caractère est trop connu, madame, pour que je refuse votre concours, répondit l'assesseur en se levant, ainsi que toutes les personnes de sa suite. Bien plus, je confie à votre sagesse, à votre prudence, non-seulement la fin de cet interrogatoire, mais mademoiselle elle-même, que vous êtes tenue à représenter à la justice en temps et lieu... Maintenant, si j'ai un conseil à donner à mademoiselle de Savenac, c'est de ne rien nier ; tout l'accuse, et un aveu complet pourrait seul lui assurer la clémence des juges.

Au moment où la troupe des hommes de loi dépassait la grille du parloir, l'abbesse, qui tenait toujours pressée contre elle Angélique défaillante, cherchant des yeux mademoiselle de la Fayette, la vit étendue sur le carreau : elle était évanouie.

II

ADAM DE SAVENAC.

On avait transporté mademoiselle de la Fayette sur le lit même de l'abbesse, ce fut là où elle ouvrit les yeux.

Son premier mot fut de s'informer de sa cousine. Celle-ci, pâle, glacée, saisie, adossée contre une colonne du lit de l'abbesse, semblait insensible à tout ce qui se passait autour d'elle. Ses grands yeux ouverts et fixes regardaient, sans voir Louise étendue sur ce lit, l'abbesse qui lui prodiguait les plus empressés secours, les religieuses qui allaient et venaient dans la chambre, curieuses, inquiètes, cherchant à deviner ce qu'on leur cachait, et ne comprenant rien à l'état extraordinaire des deux jeunes filles.

La voix si douce de Louise appelant Angélique parut réveiller cette dernière, et la tirer de cette espèce d'apathie léthargique où elle semblait plongée ; elle se retourna, des larmes jaillirent de ses yeux, et, se jetant sur le lit, enveloppant Louise de ses bras, elle lui cria :

— Tu ne le crois pas, tu ne le crois pas !

— Pauvre, pauvre amie ! fut tout ce que prononça mademoiselle de la Fayette, qui fondit en larmes à son tour. Les pleurs des deux jeunes filles se confondirent dans un long et douloureux embrassement.

L'abbesse mit enfin un terme à cette scène qui redoublait la curiosité des religieuses, curiosité qu'elle ne voulait pas satisfaire. Elle ordonna à sœur Thérèse d'emporter Louise dans sa cellule, pria les autres sœurs de se retirer, et retint Angélique qui suivait sa cousine.

— Restez, lui dit-elle.

Angélique resta.

Alors Hélène s'assit dans son grand fauteuil à haut dossier, et, attirant à elle Angélique, elle prit ses deux petites mains dans ses deux mains à elle.

— Mon enfant, ma chère fille, lui dit-elle d'un ton triste, doux, rempli des inflexions de voix les plus caressantes, épargnez un scandale à notre sainte maison, je vous en prie, et si vous êtes coupable d'un crime qui au fait n'en est pas un, puisque vous n'auriez pris que ce que l'on vous aurait donné, avouez-le, avouez-le, à moi, votre mère spirituelle, et j'arrangerai cette triste affaire et tout se passera en famille ; personne n'en saura rien, pas même nos sœurs.

Comme la sensitive qui se replie sur elle-même à l'approche d'une indiscrete main, tout le jeune corps d'Angélique tressaillit à ce mot coupable.

— Coupable ! répéta-t-elle douloureusement, coupable ! le croyez-vous donc, madame ?

— Pauvre enfant ! mais tout vous accuse, tout, jusqu'à cette clef gardée par vous, et remise hier seulement !

— Mon Dieu ! j'en deviendrai folle ! dit Angélique.

Il y eut alors un moment de silence entre ces deux femmes ; celui de la supérieure était empreint d'un tel mécontentement, d'une telle tristesse, ses mains qui tenaient les mains d'Angélique se relâchaient peu à peu, finissant par se détacher tout à fait, qu'Angélique en eut comme le cœur brisé. Répondant à ce silence qu'elle interprétait si défavorablement, elle se jeta à genoux, et, montrant à la supérieure son grand crucifix d'ivoire appendu au mur de la chambre, elle lui dit, la voix entrecoupée de sanglots, mais empreinte de cet accent de vérité qui se révèle plus qu'il ne s'explique :

— En face de celui qui mourut sur la croix pour nous, en face de Dieu qui nous voit et nous juge, je vous jure, madame, que je n'ai point pris l'argent de ma pauvre tante, je vous le jure sur mon âme. O mon Dieu ! prêtez-moi donc des paroles pour convaincre !

Un désespoir si vrai, si profond, si terrible même, se peignait sur le front de cette jeune fille, que l'abbesse ne put retenir ses larmes.

— Je te crois, pauvre enfant, je te crois, lui dit-elle en baissant son visage sur celui d'Angélique, je te crois ; mais, hélas ! ce n'est pas moi seule qu'il faut convaincre, chère petite...

Dès ce moment commença pour cette jeune fille, si calme, si heureuse jusqu'alors, une vie de tourment et de déceptions continuelles et cruelles. Avant la fin du jour, toute la communauté fut instruite de l'accusation qui pesait sur sa tête ; avant la fin du jour elle eut la douleur de voir toutes ses compagnes, s'éloigner d'elle, toutes, toutes jusqu'à Louise : ce coup fut le plus affreux. Elle essaya une explication que mademoiselle de la Fayette éluda par ces mots :

— Plus tard, plus tard, ce sera peut-être à moi à te demander pardon. En attendant, fais comme je fais à ton égard, ne me juge pas, plains-moi.

Il fallut emporter Angélique dans sa cellule, une crise de nerfs mit ses jours presque en danger. Lorsqu'elle revint à elle, elle chercha en vain dans les visages qui l'entouraient celui de Louise. Louise, lui dit-on, prosternée au pied de l'autel de la Vierge, priait Dieu pour elle.

— Ah ! s'écria l'infortunée en sanglotant, que m'importent ces prières ? dites-lui que mon innocence plaide bien mieux qu'elle auprès de Dieu : elle prie pour moi et me tue.

L'instruction sur cette affaire commença immédiatement. L'adversaire le plus acharné d'Angélique était M. de Brégy, cousin éloigné de madame de Brégy, nommé par cette dernière tuteur de Louise, et exécuteur testamentaire. Il se porta partie civile, et excusa sa conduite par ces mots :

— Les intérêts de ma pupille et mon honneur sont engagés dans cette question, dit-il ; si la somme m'appartenait, si j'étais l'héritier, j'agiserais différemment.

— Que Dieu vous pardonne et me juge, monsieur, lui avait répondu Angélique avec une noble et douce fierté.

Toutefois, et bien que la conduite de Louise à l'égard de sa cousine ne parût pas bien charitable à ceux qui étaient à même de l'apprécier, il faut lui rendre la justice de dire qu'elle employa les plus pressantes sollicitations auprès de son tuteur pour l'engager à se désister de sa plainte.

— Si j'étais majeure, monsieur, lui dit-elle avec un ton d'orgueil irrité, je ne souffrirais pas qu'on accusât ma cousine, Plutôt perdre cent fois cette somme et bien d'autres.

— Mais vous ne comprenez donc pas, mademoiselle, lui répondit M. de Brégy avec un raisonnement assez fallacieux, que je puis être accusé, que tous les gens de la marquise le sont, que, si je retirais ma plainte, le procureur du roi se porterait, lui, partie civile...

— Ah ! c'est affreux ! affreux ! dit mademoiselle de la Fayette, qui toutefois, malgré cette démarche et l'assurance où elle disait être de l'innocence de sa cousine, ne changeait en rien le système de conduite qu'elle avait adopté depuis l'accusation. On ne la voyait occupée qu'à éviter Angélique ; elle affectait même de demeurer dans sa cellule à l'heure de la promenade ; on aurait dit qu'elle n'osait contempler cette pâleur mortelle répandue sur les traits d'Angélique, qu'elle avait peur de rencontrer ce charmant regard si mélancolique et si doux qui la cherchait constamment... Du reste, si mademoiselle de Savenac dépérissait à vue d'œil, mademoiselle de la Fayette ne paraissait pas mieux portante. Ces deux jeunes plantes se mouraient séparées, et aucune des deux ne faisait un pas pour se rapprocher de l'autre. Ce qu'un inexplicable sentiment opérait dans la conduite de Louise, un juste et noble orgueil l'intimait dans celle d'Angélique. En attendant, l'instruction qui se continuait n'avait rien fait découvrir. On avait fouillé l'hôtel Brégy du haut en bas, on avait même osé souiller l'asile chaste et religieux d'Angélique par une visite domiciliaire, et

on n'avait rien trouvé, pas la moindre preuve, pas le plus léger indice. Enfin le jour du jugement arriva.

Le matin même, Angélique reçut une lettre de son frère ainsi conçue :

« A bord de la frégate royale le Jupiter.

« Ma sœur,

« Je ne puis croire ce qu'on vient de m'apprendre... Depuis quelque temps l'équipage se cachait de moi. On chuchotait en me regardant, on se taisait lorsque je paraissais sur le pont, et je ne savais ce que cela signifiait, lorsque ce matin, monté dans les vergues, assis sur une corde, je regardais au loin l'immensité de l'océan dans lequel se reflétait ce beau ciel bleu couleur de tes yeux, lorsque Hamelin, un élève de mon âge, grimpa le long du cordage, vint s'asseoir sur le même siège fragile et chancelant, et là m'apprit... tout... le vol... l'accusation... tout enfin...

« Angélique... qui peut se dire : Je ne pécherai pas... mais, s'il est vilain de pécher, il est beau de reconnaître sa faute ; car il faut vraiment du courage pour cela. Notre pauvre mère, qui est allée au ciel rejoindre notre pauvre frère que je n'ai jamais connu, nous a toujours dit que le mensonge était le signe d'une âme basse. Je n'ai jamais menti de ma vie, ma sœur, et c'est si bien reconnu, qu'à bord on ne m'appelle que Adam le Véridique. Je t'adjure donc, Angélique, au nom de notre pauvre et sainte mère, et en mon nom, pour lequel, dit-on, tu as commis cette faute, de dire la vérité, de rendre l'argent au tuteur de notre cousine Louise, et de te confier à Dieu et à ton frère pour l'avenir. Je n'ai que quinze ans, mais j'ai un cœur et un courage de vingt ans, et tant qu'un boulet de canon n'aura pas emporté ma tête, ma sœur n'aura recours à personne pour vivre. Ainsi donc, dès que tu auras lu cette lettre, rends à l'héritière ce que notre pauvre tante t'avait donné, et qu'aucun mensonge désormais ne souille ta jolie bouche, ô ma chère sœur ! et ne vienne entacher le nom que j'ai reçu de mes aïeux.

« ADAM DE SAVENAC. »

— Lui, lui aussi, mon frère, il m'accuse ! O mon Dieu ! il ne me reste plus que ma conscience et vous, dit Angélique en pleurant.

Mais bientôt, essuyant ses larmes et puisant dans son cœur neuf et pur le courage qui n'abandonne jamais ceux qui n'ont rien à se reprocher, le matin même de ce jour, Angélique sembla avoir retrouvé sa florissante santé ; les couleurs d'un orgueil justement indigné avaient remplacé sa pâleur habituelle, la fièvre avait redonné à ses yeux l'éclat charmant qui les faisait briller jadis ; sa taille s'était redressée. Ce fut ainsi que, forte, belle, superbe, elle se présenta chez madame Hélène Lhuillier.

— Vous n'abandonnerez pas une de vos filles à cette épreuve cruelle, ma chère mère, lui dit-elle. Quelle que soit l'issue de ce procès, je le sens, ma vie et mon cœur sont brisés ; mais, pourvu que vous seule... et Louise, ajouta-t-elle avec un soupir, soyez assurées de mon innocence, que m'importe le reste du monde ! Je ne parle pas de Dieu ; Dieu la connaît.

— Louise aussi la connaît, ton innocence, dit une voix douce et craintive derrière la jeune accusée.

C'était mademoiselle de la Fayette, qui, ainsi que sa cousine, mais seulement comme témoin, devait assister aux débats.

A cette voix amie, Angélique tressaillit, une vive douleur altéra ses traits ; elle fit malgré elle un mouvement comme pour se jeter dans les bras de sa jeune parente ; mais, rien de la part de cette jeune enfant, froide et sérieuse, n'ayant encouragé cette expansion, la pauvre novice retint en elle-même son émotion et sa douleur.

Toutes les avenues du palais étaient encombrées d'une foule avide de voir, d'entrevoir seulement cette jeune novice du couvent de la Visitation, une fille noble accusée de vol. Ce ne fut qu'à grand'peine que le carrosse qui renfermait madame Hélène Lhuillier et ses deux élèves put se faire un passage jusqu'à la cour d'honneur, où une nouvelle foule, plus curieuse, plus avide encore, s'il était possible, les attendait. Mais l'attente de tous ces gens fut trompée ; un peloton de soldats du guet entoura ces trois jeunes femmes à la descente du carrosse, si bien qu'on pouvait à peine apercevoir le coin de leur voile blanc rabattu sur leur visage.

Elles montèrent ainsi escortées le grand escalier du Palais de Justice, et gagnèrent la salle d'audience, d'où, par respect pour la présence de la supérieure et par un sentiment de délicate convenance pour la jeune accusée, les gardes s'éloignèrent. Les trois femmes s'assirent au-dessous du bureau où se tenaient les juges. Messire Armand-Jules Didelot de

Senoncourt, chevalier baron de Beauvoisy, sénéchal du pays de Bourges et conseiller au parlement de Paris, présidait l'assemblée. C'était un homme jeune encore, d'une belle et noble figure, illuminée pour ainsi dire par le reflet d'un esprit supérieur. M. le chevalier de Brégy, exécuteur testamentaire de madame de Brégy, et tuteur de Louise Motier de la Fayette, s'était porté partie civile. Sa déposition fut pleine de convenance.

— C'est à regret, dit-il en finissant, que j'élève une voix accusatrice contre mademoiselle de Savenac, dont je me plais à reconnaître ici les excellentes qualités et les soins affectueux qu'elle a prodigués à feu madame de Brégy, sa tante et la mienne. En mon âme et conscience, je ne pense pas que ma jeune parente ait dérobé cette somme. Je pense qu'elle l'a reçue en pur don, et que, la supposant à elle, bien à elle, elle veut la garder ; je ne la blâme que de couvrir ses intentions d'un mystère qui fait planer un soupçon accusateur sur toutes les personnes qui, à l'heure de la mort, entouraient la mourante, soupçon qui pèse sur moi comme sur tous les autres... Je finis en recommandant à l'indulgence du tribunal la jeunesse et l'inexpérience de mademoiselle de Savenac.

Le président regardait attentivement l'accusée ; il la vit tressaillir ce mot d'indulgence. Un éclair de courroux comprimé traversa ses beaux yeux bleus, et son front, loin de se courber sous cette terrible accusation, se releva sublime de fierté et d'indignation. Elle-même, la novice timide et craintive, se leva à demi de son siège comme pour protester ; mais elle allait s'y laisser retomber lorsque le président lui fit signe d'approcher. Alors tout son corps trembla, et ses jambes se dérobèrent sous elle, elle fit un pas en chancelant, Louise se précipita vers elle pour la soutenir.

— Du courage ! lui dit-elle à voix basse, du courage pour l'amour de moi... et de ton frère ! ajouta-t-elle encore plus bas.

— Ah ! lui répondit Angélique en se dégageant, et d'un ton d'amer reproche, vous m'avez fait à vous seule plus de mal que tout ce monde. Et elle marcha d'un pas ferme vers le tribunal.

Rien de tout cela n'avait échappé à la sagacité du président.

— Vos nom et prénoms ? demanda-t-il à l'accusée.

— Angélique-Julie de Savenac, répondit-elle.

— Votre âge, mademoiselle ?

— Dix-sept ans et demi, messire ; répondit-elle.

— Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité mademoiselle ? dit le président.

— Je jure devant Dieu, dit Angélique d'un ton triste, naturel, sans emphase, et avec une simplicité d'organe et de geste adorable, en tournant son chaste regard vers le ciel qu'on apercevait à travers une croisée ouverte de la salle d'audience, de dire toute la vérité, monsieur.

— Veuillez alors, mademoiselle, nous raconter ce qui s'est passé entre vous et feu la marquise de Brégy à l'occasion de cette somme.

— C'est bien simple et bien peu de chose, répondit Angélique, dont la voix douce et sonore dominait le silence de l'assemblée. Sans être précisément folle, la raison de ma pauvre tante n'était pas bien nette, et quelque temps avant sa mort une idée la tourmentait, celle de ne pouvoir rien me laisser par testament... Elle avait la conscience de son état, la chère tante... lorsque M. Harangier, son notaire, lui rendit cent mille francs en or, produit par la vente d'une terre. Elle me donna cette somme, comme vous l'a dit M. le chevalier de Brégy. Pour lui plaire, pour calmer cette imagination, si tendre, si prévoyante, j'eus l'air d'accepter ; je pris la somme, je la serrai dans un coffret d'ébène qui m'appartenait, je mis le tout dans un bahut... Depuis, monsieur le président, je n'ai touché ni le bahut, ni le coffret, ni la somme... Je n'ai aucune preuve à vous donner de cela ; mais il faut me croire, monsieur, ajouta Angélique que les larmes gagnaient, il faut me croire, car Dieu me voit, il m'entend ; et, je vous atteste sur mon âme que je vous dis la vérité.

— Pourquoi avez-vous refusé cette somme, mademoiselle ? demanda le président, les yeux toujours fixés sur l'accusée.

Cette question si simple parut étonner l'accusée ; son âme ingénue se décela sur ses traits, dans sa réponse.

— J'ai refusé, dit-elle naïvement, comme on refuse un don auquel on n'a aucun droit... Louise, mademoiselle de la Fayette, était l'héritière de ma tante... tout ce qu'avait ma tante lui appartenait.

— Cependant, mademoiselle, fit observer le président dont l'air sévère et magistral ne laissait deviner aucun des sentiments qui se passaient dans son âme, si votre tante eût joui de toute sa raison, si elle eût fait un testament où cette somme vous eut été donnée, vous l'auriez acceptée ?

— Je l'ignore, monsieur, je ne sais pas ce que ma conscience m'eût conseillé de faire, répondit-elle très-simplement ; mais il est plus que probable que j'aurais consulté notre chère mère là-dessus.

— Encore une question, mademoiselle, demanda le président. A qui était confiée la clef du bahut où étaient le coffret et la somme ?

— A moi, monsieur le président, répondit-elle avec un si grand calme, avec si peu d'hésitation, que tout l'auditoire, qui s'intéressait à elle, si jeune, si belle, si naïve, en fut comme effrayé.

Malgré son impassibilité, le président semblait partager ce sentiment général.

— Prenez garde, mademoiselle, vous vous accusez vous-même, ne put-il s'empêcher de lui dire.

— Je ne dis que la vérité, monsieur le président, répondit-elle simplement.

— Mais cette clef vous quittait quelquefois au moins ? demanda un des conseillers d'un air insinuant.

— Rarement, monsieur, répondit Angélique.

— Rappelez vos souvenirs, mademoiselle, reprit ce même conseiller, dont toute la contenance exprimait le plus tendre intérêt. Ce meuble n'a été ni fracturé ni forcé ; pour que le coffret en ait été enlevé, il a fallu avoir la clef du bahut ?

— Encore une fois, monsieur, je ne puis dire que la vérité, répondit Angélique d'un ton triste et doux. Je ne me souviens de rien... de plus.

— Le matin du jour de la mort de madame votre tante... pardonnez si je vous rappelle un souvenir cruel, dit le président, voyant un déluge de larmes surgir soudain des yeux de l'accusée et inonder son pâle visage... l'instruction que j'ai sous les yeux me dit que le bahut était ouvert, que votre tante vit le coffret et vous reprocha de ne pas l'avoir emporté.

— C'est vrai, monsieur, dit Angélique.

— Si le bahut était ouvert, c'est que la clef tenait à la serrure ; or, vous ne l'aviez pas à ce moment-là, fit observer un autre juré ?... Rappelez de grâce vos souvenirs, mademoiselle, étiez-vous seule avec votre tante à ce moment-là ?

— Non, monsieur ; mademoiselle de la Fayette, ma cousine, était avec nous.

— Veuillez vous rasseoir, mademoiselle, dit le président.

Tous les regards suivirent l'accusée qui regagnait sa place. La force morale qui l'avait soutenue pendant tout ce débat semblait l'abandonner ; sa faiblesse était si grande et sa pâleur si blanche, que la supérieure se leva pour faire un pas au-devant d'elle et pour la soutenir.

— Du courage, mon enfant, lui dit-elle, du courage !

— Ce n'est pas le courage qui me manque, madame, c'est la vie, répondit la pauvre novice dont la tête accablée s'inclina.

Le président, ayant alors invité mademoiselle de la Fayette à s'avancer, la jeune enfant, rouge et confuse, chercha du regard une main pour faire le trajet ; la main de son tuteur s'offrit.

— Vos nom et prénoms, mademoiselle ? lui demanda le président.

— Louise Motier de la Fayette, répondit-elle la voix basse et inquiète.

— Votre âge ?

— Quatorze ans.

— Malgré votre jeunesse, mademoiselle, lui dit le magistrat avec un accent de sévérité qu'il n'avait pas encore employé depuis le commencement de l'audience, vous devez comprendre la gravité de l'accusation qui pèse sur votre cousine. Si vous avez quelque chose à dire en sa faveur, ou même contre elle, il est de votre devoir d'éclairer la justice.

Soit que le ton, la manière dont cette question lui était adressée, que tout ce monde qui l'entourait, ou la solennité d'une audience l'eût impressionnée, soit aussi peut-être que ce fût le seul effet de cette timide pudeur inséparable de l'enfance, Louise, après avoir ouvert trois fois la bouche pour parler, se mit aussitôt à pleurer, et courant se réfugier dans les bras de la supérieure, elle cria :

— Je ne puis, je ne puis parler, ne m'interrogez pas.

Et malgré les injonctions sévères du président, malgré les instantes prières de la supérieure, on ne put lui arracher d'autres paroles ; force fut de continuer l'audience sans elle.

On procéda à l'interrogation des autres habitants de la maison de la marquise de Brégy. Aucun n'avait vu la somme, ni le coffret, ni touché à la clef du bahut ; tous s'accordaient à dire que, lorsque cette clef ne tenait pas au bahut, et elle y tenait quelquefois, c'était mademoiselle de Savenac qui en était la gardienne.

Ces dépositions faites, le tribunal leva la séance et se retira dans la salle des délibérations ; il n'y resta pas longtemps, et revint avec un verdict d'acquittement.

A peine ce verdict fut-il prononcé, que mademoiselle de la Fayette, jusqu'à ce moment si froide, si réservée, si peu empressée auprès de sa cousine, se jeta tout à coup dans les bras d'Angélique, et avec des transports de tendresse extrême, pleurant et riant à la fois, elle cria :

— Sauvée ! sauvée !... O ma bonne tante, que j'ai souffert !

Et succombant à des émotions trop fortes pour cette jeune âme, elle tomba évanouie.

Quant à Angélique, elle sortit de l'audience comme elle y était entrée, calme, triste, résignée, presque impassible. On lisait sur ce front presque décoloré, dans ses yeux éteints, comme un adieu au monde, au bonheur, à la jeunesse, comme un avant-coureur d'une mort prochaine. Elle recevait les félicitations de sa famille et de l'abbesse comme deux heures avant elle avait accueilli leurs encouragements, sans plaisir comme sans peine. Les choses de ce monde n'étaient déjà plus rien pour cette jeune fille dont les yeux levés vers le ciel semblaient y chercher un asile plus calme encore que celui du cloître, un abri contre les méchants qui avaient tourmenté sa vie si jeune cependant, un refuge, un repos éternel.

En rentrant au couvent, le premier sentiment d'Angélique l'entraîna vers l'église ; cette âme aimante et souffrante avait besoin de prières, de pleurs... et de silence. Elle marcha vers la chapelle de la Vierge, et allait s'agenouiller sur la première marche, lorsqu'elle aperçut sur cette marche même le coffret d'ébène, cause de tous ces débats, et sur le coffret une lettre.

Elle prit la lettre, l'ouvrit et lut :

III

AVEU.

« Ce secret, que je n'ai plus la force de garder, je le confie à la sainte Vierge ! Quelle que soit l'issue de ce malheureux procès, pardonne-moi, Angélique, et ne m'accuse pas. J'accomplissais un vœu, pauvre et chère cousine, mille fois plus chère encore par toutes les épreuves que je t'ai fait souffrir. J'avais été témoin de l'offre réitérée de ma tante, de tes refus généreux, délicatesses adorables de ton âme pure et sainte, et du chagrin de ma pauvre tante de ne pouvoir te laisser de fortune.. Les derniers jours qui précédèrent sa mort, je la vis plus tranquille à ton sujet, je crus que tu avais cédé à ses instances et je m'en réjouissais... mais le jour, le triste jour qui la ravit à notre jeunesse... tu sais, amie chérie, que notre chère tante, privée de sa raison pendant de longues années, affaiblie qu'elle était par la perte de son fils unique, avait, à mesure que la vie s'en allait, recouvré cette raison.

Or, le matin même du jour de sa mort, tu reposais endormie sur un fauteuil près du feu. J'entrai chez ma pauvre tante, elle te regardait en soupirant, et me dit :

« — Le coffret est encore là, l'argent est encore là ! elle refuse, elle refuse mes dons.

« — Où le coffre, où l'argent, lui demandai-je ?

« — Là, le bahut, me répondit-elle : la clef est dans la poche de son tablier.

« J'allai à toi bien doucement, Angélique, je pris la clef, cette clef qui ne te quittait jamais, j'ouvris le bahut, je pris le coffret, je refermai le bahut, je remis la clef dans ta poche, tout cela si doucement que tu ne sentis rien, et je portai le coffret à ma tante.

Elle en souleva le couvercle.

« — Tout y est me dit-elle.

« — Ma tante, repris-je, donnez-moi cet argent, et soyez tranquille, il faudra bien qu'Angélique l'accepte.

« — Pauvre petite, me dit ma tante, c'est à déduire sur ce qui te revient.

« — Qu'importe ! dis-je ; si j'étais majeure, je partagerais ma fortune avec ma cousine, et ceci n'en est pas la moitié ; fiez-vous à moi, ma tante.

« — A toi, enfant, répliqua-t-elle, ce ne serait rien faire, tu parlerais, et à la levée des scellés, quand on demanderait cette somme, Angélique, instruite par toi, avouerait la vérité.

« — Je vous jure de n'en rien dire même à Angélique, répliquai-je.

« Ma pauvre tante réfléchit un moment ; je vois encore ses mains blanches et maigres lever et abaisser le couvercle de ce coffret. J'ai encore devant mes yeux le doux regard de ses grands yeux bleus fixés sur toi, avec un sentiment de regret si vrai, si vif, que sa charmante prunelle en avait repris l'éclat dont jadis elle brillait à ses beaux jours de jeunesse et de fête.

« — Écoute, me dit-elle en se penchant vers moi et en baissant la voix comme si elle avait peur de troubler ton sommeil ou d'être entendue de ses femmes qui veillaient dans la chambre voisine ; tu es bien jeune, Louise, aussi je ne te prie pas de comprendre, mais d'obéir. Emporte cet or, cache-le chez toi, chez toi, entends-tu ? et jure-moi sur mon âme, qui bientôt va quitter son enveloppe terrestre pour aller rejoindre son créateur, que d'ici à un an, jour pour jour, quelle que soit la marche des événements, quelques soupçons que la disparition de cette somme doive faire planer sur mes gens, mes parents, sur toi-même, tu te tairas. Alors, à cette époque... mais pas

avant, tu remettras cette somme à Angélique, tu la prieras de la garder pour l'amour de moi, par respect pour ma dernière volonté, par reconnaissance pour mes bontés... As-tu compris ?... Louise, peux-tu faire le serment que je te demande ?...

« Je me mis à genoux sur un tabouret près du lit de ma tante, je levai la main vers son grand crucifix d'or caché à demi par les rideaux de l'alcôve, et là, d'une voix ferme, je dis :

« — Je jure devant Dieu de garder le secret que vous me confiez, ainsi que cette cassette, pendant un an et un jour, puis, après cette époque, de la remettre intacte à ma cousine Angélique.

« Comme si ma pauvre tante n'eût attendu que ce serment pour mourir en paix, ses yeux se fermèrent, sa voix s'affaiblit.

— Un prêtre ! me dit-elle, un prêtre !... et tiens ta foi jurée. »

« Et je l'ai tenue jusqu'à aujourd'hui, cette foi jurée, et je me suis éloignée de toi, de toi, ma seule amie, de toi qui as toutes mes affections. Lorsque ma bouche voulait s'ouvrir pour te parler, lorsque mes yeux désiraient te regarder, lorsque mes bras s'écartaient d'eux-mêmes pour t'embrasser, j'ai forcé ma bouche à se taire, mes yeux à se détourner du chemin où tu passais, mes bras à se fermer à ton approche... Oh ! j'ai souffert, j'ai souffert, Angélique, mille fois plus que toi, qui cependant souffrais bien, et dont chaque souffrance déchirait mon âme !... Enfin, demain... car cette nuit je la passe en prières pour toi, je la passe à récrire ; demain, ce procès sera fini ! On dit le jugement des hommes sujet à erreur, et je crains... et j'ai juré, et je ne puis parler.. Hélas ! je ne sais pas si ce que je fais là peut s'appeler trahir mon serment, mais je sais bien que je ne puis cependant, toi, si pure, si sainte, si bonne, te laisser condamner... Que la sainte Vierge parle et agisse pour moi... C'est à elle que je confie et cette lettre et ce coffret ; il arrivera ce qu'elle voudra, ce qu'elle permettra...

« Peut-être quelqu'une de nos sœurs, avant l'issue de ce procès, trouvera-t-elle la preuve de ton innocence, et l'apportera-t-elle en courant au tribunal ; peut-être toi-même, chère et douce martyre, en venant remercier Dieu d'avoir fait briller au grand jour ton innocence, liras-tu cette lettre ? et alors tu me prendras en pitié, alors tu ne me repousseras pas, moi, pauvre enfant qui t'ai fait tant de mal, lorsque je viendrai, craintive et en pleurs, à tes pieds, te prier de me rendre ton amitié, de me pardonner, de m'absoudre...

« Mon Dieu, le jour se lève... Angélique, Angélique, le même jugement nous atteindra toutes les deux.

« LOUISE DE LA FAYETTE. »

En achevant la lecture de cette lettre, Angélique entendit près d'elle un soupir douloureux, elle tourna la tête ; Louise expirante était à ses pieds.

— Pauvre chère enfant, lui dit-elle en la relevant et la serrant dans ses bras, je ne te ferai aucun reproche, mais pour un peu d'or, tu m'as fait bien du mal !

— Tu gardes cet or, dit Louise, dans les grands yeux noirs de laquelle se lisait une inquiétude marquée ; tu gardes ce don de ma tante, si ce n'est pour toi, au moins pour ton frère ?

— Ma tante, aujourd'hui dégagée de ses liens terrestres, chère cousine, dit Angélique souriant tristement, apprécie sans doute à leur juste valeur tous ces biens si fragiles... Elle me pardonnera d'agir comme je vais le faire... et quand à mon frère !... un homme ne doit tenir sa fortune que de ses bras ou de son père.

— Mais, où vas-tu ? mais, que vas-tu faire ? cria presque Louise voyant sa cousine prendre le coffret et se disposer à quitter l'église.

— Tes craintes ingénieuses et naïves me dicteraient seules mon devoir, si j'hésitais à le remplir, lui répondit doucement Angélique. Viens, mon enfant, et rappelle-toi que dans la vie, dans ce peu d'instant que nous passons sur cette terre, il faut toujours faire son devoir, quoi qu'il en puisse advenir, il faut pouvoir se présenter tête levée devant Dieu comme devant les hommes... Je te parle en vieille femme, Louise, répliqua la jeune novice, dont un triste sourire illumina le pâle visage comme un doux rayon de lumière céleste... mais que veux-tu ?... j'ai tant vécu, tant souffert depuis huit mois, que j'en suis vieillie... la tête hors de mon berceau, j'ai les deux pieds dans la tombe.... Allons, ne pleure pas... ne pleure pas... les larmes ne remédient à rien : quand on est morte, qu'importent les années passées sur la terre ? dix-sept ans ou quatre-vingts... qu'importe ?

— Ah ! tu me l'as dit une fois, je t'ai tuée, je t'ai tuée ! criait la malheureuse Louise en se tordant les bras de désespoir.

— Viens, viens, lui dit Angélique, tes reproches sont un blasphème.

Angélique baisa Louise au front, sur les yeux ; sa bouche but les larmes de cette pauvre petite ; elle la releva, entourra de son bras la taille délicate de

sa cousine, et toutes les deux entrelacées, faibles et chancelantes, pareilles à deux jeunes roseaux dont le vent agite et fait frissonner les faibles branches, elles sortirent de l'église et prirent le chemin de la chambre d'Hélène Lhuillier.

— Toutes mes peines sont perdues, perdues ! disait Louise ayant peine à suivre le pas précipité de sa cousine.

— Aucune peine n'est perdue devant Dieu, Louise, dit mademoiselle de Savenac l'accent tranquille et sonore ; il nous tient compte de nos larmes bien plus que de nos joies.

— Ah ! tu es une sainte ! dit Louise touchant le seuil de l'appartement de la supérieure.

— Ma chère mère, dit Angélique en s'approchant d'Hélène, voulez-vous ajouter à vos bontés celle de me conduire chez monsieur de Brégy ?

— Et sans vous en demander le motif ? demanda la supérieure.

— Je vous le dirai en route, dit Angélique.

Louise voulut parler, Angélique mit la main sur sa bouche.

— Chut ? lui dit-elle d'un ton d'autorité qu'elle puisa dans la conscience de la mission qu'elle remplissait.

Louise dévora ses larmes, ses remords, et se tut. Ces trois personnes étant montées en carrosse, Angélique donna à lire à la supérieure la lettre de Louise. Cette lecture n'était pas encore finie lorsque le carrosse s'arrêta dans la rue Saint-Honoré, où le chevalier demeurait avec sa mère. Il y avait du monde avec eux, et entre autres presque tous les membres de la famille de mademoiselle de la Fayette s'y trouvaient. Angélique prit la cassette d'une main, et de l'autre la main de Louise, et s'avança ainsi au milieu du salon, calme, sereine sans émotion aucune ; on devinait que déjà ses pensées venaient du ciel, et y remontaient ; ses pieds touchaient à peine la terre ; l'abbesse suivait les deux jeunes filles.

— Monsieur, dit Angélique en s'adressant au chevalier de Brégy, qui fit quelques pas au devant d'elle, il n'y a pas eu de vol dans la maison de ma pauvre tante, il y a eu seulement un complot entre une pauvre insensée et une jeune enfant sans expérience...

— Voici la cassette... Et voici la coupable ! dit Louise relevant sa tête, cessant de pleurer, et promenant un regard assuré sur tous ceux qui l'entouraient.

Puis avec une dignité dont Angélique lui donnait l'exemple, avec une franchise adorable, elle raconta ce que vous savez déjà.

A mesure qu'elle parlait, tous les yeux se mouillaient de larmes ; quand elle eut fini, le chevalier de Brégy se tourna vers Angélique.

— Mademoiselle, lui dit-il, la voix attendrie, il vous faut une réparation éclatante, et c'est mon cœur qui vous l'offre. Je ne connais pas de plus honnête femme que vous, et à laquelle je serai plus fier de faire porter mon nom. Voulez-vous l'accepter et m'accorder votre main ?

— Hélas ! monsieur, dit Angélique, sur le pâle visage de laquelle passa une légère rougeur, votre proposition m'honore, mais ce n'est pas au mariage que je dois penser, c'est à Dieu.

— Vous refusez ? dit le chevalier.

— Ce n'est pas ma volonté, monsieur, c'est la vie qui m'échappe... Oh ! emportez-moi, emportez-moi, je me meurs... dit-elle en tournant vers la supérieure un regard de détresse.

Celle-ci la reçut dans ses bras ; ses soins empressés, ceux de madame de Brégy, de Louise, de tout le monde, rappelèrent cette pauvre victime momentanément à la vie ; on la rapporta mourante au couvent... Elle y languit encore quelques jours, et, comme Louise désolée lui disait :

— Ne meurs pas ; vois, la vie est belle ; je partagerai ma fortune avec toi, nous ne nous quitterons jamais, nous vivrons et vieillirons ensemble ; pourquoi meurs-tu ? de quoi meurs-tu ?

— Chère petite, lui répondait doucement la malade, n'as-tu pas vu souvent dans le jardin de belles fleurs fraîches et éclatantes de couleur ? l'orage s'élevait, l'ouragan passait sur elles, et en enlevait quelques-unes, qu'après la pluie tu trouvais couchées, décolorées sur le sol humide, sans sève pour se relever ? C'est mon histoire, ma pauvre amie : l'ouragan de la vie a passé sur moi et m'a flétrie avant l'âge. Ne me plains pas, les jeunes âmes vont droit au ciel, la mienne y priera pour toi et pour mon frère... pauvre Adam !

Et quelques jours après, de cette charmante et malheureuse enfant il ne restait plus qu'un souvenir qui ne s'éteignit jamais dans le cœur de Louise.

Présentée à la cour d'Anne d'Autriche, quelques années après en qualité de demoiselle d'honneur, mademoiselle de la Fayette fut remarquée par Louis XIII qui sut apprécier ses belles et nobles qualités ; il lui demanda son amitié et ses conseils, qu'elle ne refusa pas.

Mais l'âme pure et chaste de cette jeune personne finit par s'alarmer de cette amitié royale, et ne voyant dans la cour de Louis XIII aucun seigneur auquel elle désirât s'unir, un jour elle quitta la cour, le monde, les fêtes, et,

belle, riche, honorée, enviée, estimée, elle alla se renfermer au couvent de la Visitation, où bientôt, changeant son nom contre celui de cette jeune sainte et martyre qu'elle y avait vue mourir, elle prit le nom de sœur Angélique.

Plus tard, elle fonda le couvent de Chaillot, où elle mourut en 1665 ; elle avait alors trente-six ans, et était dans tout l'éclat de sa beauté.

Avec des soins, de la peine, toutes ces terres incultes peuvent devenir productives.



LE PETIT PASTEUR DU BAN DE LA ROCHE

O BERLIN

I

LA GRANDE IDÉE DU PETIT ENFANT.

Le 31 août 1752, vers le milieu de la journée, un jeune enfant sortait furtivement d'une maison de campagne située aux environs de Strasbourg, dans le village de Schiltigheim. Il portait sur ses traits pâles et amaigris l'empreinte d'une préoccupation sérieuse, et rien dans sa démarche grave, comme sur sa physionomie soucieuse, ne révélait la naïve indifférence qui anime ordinairement un front de douze ans. En passant devant une croisée du rez-de-chaussée, derrière laquelle une bonne vieille femme filait et faisait tourner un rouet, il se courba pour ne pas être aperçu, mais vainement : la vieille femme le guettait peut être, car elle l'appela :

— Monsieur Frédéric, monsieur Frédéric, où allez-vous ?

— Se voyant ainsi découvert, Frédéric releva fièrement la tête et répondit :

— Cela ne te regarde pas, Catherine.

— C'est ça, ça ne me regarde pas, avec cela que la réponse est polie, répondit Catherine avec aigreur. Et qui est-ce qui vous appellera à l'heure du souper, si vous n'êtes pas rentré ? Qui est-ce qui sera obligé d'aller courir tout le village, de frapper à toutes les portes et de demander : « Avez-vous vu passer M. Frédéric Oberlin ? savez-vous quel côté il a pris ? par où a-t-il tourné ? » Et puis, quand on m'aura indiqué le chemin, qui est-ce qui

suivra en criant à s'enrouer : « monsieur Frédéric ! monsieur Frédéric ! » comme ça m'arrive tous les jours.

— Pour une pauvre petite fois que je me suis un peu attardé, dit Frédéric se rapprochant de sa bonne avec câlinerie et examinant d'un air inquiet un monsieur d'un certain âge, d'un extérieur imposant, auquel une femme jeune encore donnait le bras, et qui traversait une allée du jardin.

— Voyons, ne crie pas ainsi, il n'est que trois heures, on ne soupe qu'à sept, j'ai le temps d'aller et de revenir mille fois.

— D'aller où ? demanda la bonne radoucie par la manière charmante avec laquelle Frédéric lui parlait.

Celui-ci répondit froidement.

— D'aller où il me plaît, ma bonne je t'ai déjà dit que cela ne te regardait pas... mais sois tranquille, encore une fois sois tranquille.

— Eh bien, non, je ne suis pas tranquille, monsieur Frédéric, interrompit la vieille servante ; vous nous ferez tous mourir de chagrin avec vos absences réitérées ; vous êtes neuf enfants, que j'ai tous vus naître, tous élevés, tous bercés sur mes genoux, tous endormis sur mes bras, aux sons de mes chansons... Si vous savez parler, c'est bien à moi, sans me flatter, que vous le devez tous ; c'est moi qui la première fois vous ai fait bégayer ma-ma, pa-pa, et vous agissez avec moi comme si je n'étais ni plus ni moins qu'une nouvelle fille de basse-cour. Ah ! ce ne serait pas votre frère aîné, M. Jérémie-Jacques, qui me répondrait comme vous le faites, ni votre frère cadet, M. André, ni même le petit Thomas, pas plus que votre sœur Amélie, pas plus que Marie, ni Augusta, ni Dorothee, ni même le petit Maurice...

— Et ce dernier, par une bonne raison, interrompit Frédéric en riant, il tette encore et ne parle pas.

— Mais il parlerait que ce serait la même chose, monsieur Frédéric... Non... vous haussez les épaules... que ne me tirez-vous la langue aussi, et ne me dites-vous tout de suite que je suis une vieille radoteuse, une intrigante, une bonne à rien !... Et puis ça n'est pas tout encore... Écoutez donc, monsieur Frédéric, et ne tournez pas ainsi les yeux de tous côtés ; je devine, vous regardez si M. votre père, ce cher homme du bon Dieu, et si madame votre mère, cette douce et sainte ange du ciel, ne sont pas à vous épier... Mais les voici, Dieu merci, les voici !... Ça vous contrarie, j'espère... Vous finirez mal, monsieur Frédéric, vous finirez mal ! un enfant qui fuit ses parents...

— Tiens, vois, dit Frédéric courant au-devant de son père et se jetant dans ses bras.

— Veux-tu venir avec moi chez Stuber ? demanda M. Oberlin à son fils en l’embrassant tendrement.

— Non, papa, répondit naïvement l’enfant.

— Tu préfères peut-être me suivre au jardin et m’aider à cueillir des fraises ? lui demanda sa mère.

— Pas davantage, chère maman, dit-il aussi franchement.

— Ah ! Frédéric, dit le père en menaçant son fils du doigt, je te devine : tu veux remonter dans ta chambre, te remettre à l’ouvrage ; mais je ne le veux pas, mon enfant, il y a temps pour tout, et à ton âge il faut entremêler ses récréations et ses travaux... Va jouer, mon enfant... va.

— Oui, va jouer, répéta madame Oberlin, passant ses doigts dans les jolis cheveux blonds de Frédéric ; tu as le front brûlant, serais-tu malade ?

— Non, maman.

— Tu travailles trop, ton père le dit aussi, tu maigris, tu changes à vue d’œil... Frédéric, je te le défends...

— Ce n’est pas le travail, chère maman, rassurez-vous, dit le jeune Oberlin la voix caressante... C’est une idée, une grande idée d’amélioration politique qui me trotte par le cerveau, ajouta-t-il avec un sérieux remarquable.

M. et madame Oberlin ne purent s’empêcher de rire de la gravité et de l’importance de leur fils à cette réponse.

— Je te conseille d’y réfléchir mûrement, lui dit son père.

— Et de la mettre en œuvre, ajouta sa mère.

Un peu interdit par l’hilarité de ses parents, Frédéric répondit avec amertume :

— Parce que je suis un enfant, vous pensez qu’il ne peut sortir de mon cerveau que des idées d’enfant... mais je ne me laisserai pas décourager... J’ai une grande, grande idée !...

— De mal faire ! dit tout haut Catherine, qui n’avait cessé, tout en tournant son rouet, d’écouier le colloque qui se tenait près de la croisée.

— On ne vous demande pas votre opinion, la berceuse d’enfants nouveau-nés, dit Frédéric d’un ton de dépit.

— C’est que vous ne savez pas tout, mon cher maître, dit Catherine s’adressant à M. Oberlin, vous ne savez pas que, non-seulement M. votre fils se dérange, mais c’est qu’il dérange tout le village ; il n’y a pas un

enfant au logis à l'heure qu'il est, il n'y a pas un enfant à jouer sur la place à l'heure qu'il est : l'un rôde un livre à la main sur un des rochers des Vosges... Un autre, assis près de la Bruche, dessine sur le sable des lignes en tous sens... Celui-ci bouleverse le jardin de son père... Cet autre s'étudie à parler français.. Je vous le répète, monsieur Oberlin, votre enfant perd tous les enfants !

Se contentant de sourire et de faire un geste d'amitié à Catherine pour lui imposer silence, M. Oberlin se tourna vers Frédéric, qui, après avoir baisé la main de sa mère, se dirigeait vers la grille de sortie.

— Reviens avant la nuit, Frédéric, lui cria-t-il.

— Je ferai tout mon possible, papa, dit l'enfant déjà sur la route.

— Et cela ne vous inquiète pas, monsieur, d'ignorer où il va ? dit Catherine à son maître.

— Pas le moins du monde, répondit M. Oberlin en s'éloignant avec sa femme ; il vient de dîner, il est juste qu'il aille faire un peu d'exercice.

— Eh bien, moi, ça m'inquiète, se dit la vieille bonne à elle-même.

Et quittant son rouet, elle se leva, sortit de la maison, et se mit à marcher sur les traces de Frédéric.

II

LA LUMIÈRE QUI DANSE.

Il était encore jour quand Catherine commença ce que nous pourrions à bon droit appeler espionnage, si l'amour presque maternel de cette pauvre servante pour Frédéric et si l'âge de cet enfant n'excusaient pas cette action.

Aussitôt qu'on sortait du village de Schiltigheim, le paysage changeait brusquement et devenait d'une sauvagerie effrayante : pas un arbre, pas un buisson, pas une fleur, pas un brin d'herbe, ni un pouce de gazon ; partout des roches, des roches blanches calcaires, des roches noires calcinées par le soleil, et au fond, à l'horizon, la ceinture des Vosges élevant jusqu'au ciel ses pointes ardues et arides ; puis des sables et des petits cailloux pointus à déchirer les chaussures aussi bien que les pieds.

Nullement rebutée par l'aspect désolant de ce pays appelé à juste titre Banc de la Roche, ni par les difficultés de la route, que Catherine connaissait parfaitement (la bonne fille était née dans le pays), elle suivait,

avec l'infatigable ardeur de l'amitié, une petite tête d'enfant qui paraissait de loin en loin, tantôt dominant la crête d'un rocher, tantôt se perdant entre deux roches, et ressortant soudain à vingt pas de là.

Le soleil était brûlant ; haletante, mais non découragée, la vieille femme marchait toujours ; au détour d'un sentier, elle se trouva nez à nez avec un paysan qui revenait de la chasse.

— Tiens ! c'est la mère Catherine, s'écria cet homme dans un patois si grossier qu'il ne ressemblait à aucune langue ; eh ! bonté divine, où allez-vous donc par là par la chaleur qu'il fait ?

— Mon ami, dit la vieille bonne, qui depuis un moment avait perdu les traces de Frédéric, n'auriez-vous pas rencontré sur votre route le second fils de M. Oberlin ?

— Ma fine oui, dame Catherine, je l'ai vu sur la route qui conduit au vieux château.

— Au vieux château ! répéta Catherine épouvantée. Bonne sainte Vierge ! et que peut-il aller faire dans cet endroit maudit ?... Père Mathias, rebroussez chemin, je vous prie, et accompagnez-moi un petit bout de chemin.

— Je suis bien pauvre, mamselle Catherine, répondit le père Mathias en faisant le geste de passer outre ; la terre de ces contrées ne rapporte que des cailloux, je ne vis guère que de chasse et de ce que nous donnent les voyageurs : mais tout l'or du monde, voyez-vous, ne me ferait pas, à l'heure qu'il est, m'approcher de cent pas de ce lieu effrayant.

— Mais il n'est que cinq heures, père Mathias, il fait jour jusqu'à neuf, et vous dites que le petit Frédéric y est !... Oh ! les enfants ! les enfants ! Je lui ai pourtant raconté sur ce vieux château les histoires les plus épouvantables !...

— Et les plus véritables, mère Catherine.

— Que j'ai vues, affirma la bonne.

— Que vous avez vues sans mourir, mère Catherine ?

— J'ai été aussi étonnée que vous de me retrouver en vie après, père Mathias.

— Bon Jésus ! dit le paysan en se signant ; et qu'avez-vous vu ?

— Ce que je ne souhaite jamais de voir ; je ne le souhaite pas à mon plus mortel ennemi.

— Dites vite, mère Catherine, dit le paysan se reposant sur son fusil ; car moi qui vous parle, et qui, comme vous, suis natif de mon pays, je n'ai

jamais rien vu la nuit dans le vieux château... Il est vrai de dire que je n'y suis jamais allé.

— Je n'y suis pas plus allée que vous, mais vous vous rappelez bien que ma mère tenait une auberge près de là ? La croisée de ma chambre donnait sur le vieux château... Mais je me méfiais de cette vue. et je n'y regardais pas souvent.. Une nuit pourtant qu'il faisait un très-beau clair de lune, je me mis à considérer la campagne... Mais tout à coup, je ne sais comment cela se fit, mes yeux se portent sur le vieux château, qui la nuit formait une épaisse masse noire... Et voilà que, juste au moment où je ne pensais à rien... je vois... Tenez, père Mathias, touchez ma main, voyez, j'ai des sueurs froides seulement d'y penser.

— Et qu'avez vous vu, mère Catherine ? dit le paysan en pâissant et balbutiant.

Catherine répondit sur le ton de la plus profonde horreur :

— J'ai vu aux croisées de ce bâtiment inhabité une lumière qui dansait toute seule.

— Au revoir ! mère Catherine, dit le paysan dont les jambes tremblaient sous lui... Une lumière qui dansait toute seule, au revoir !...

— Mais écoutez donc la fin.

— J'en ai assez comme ça, je suis encore trop près de ce lieu abominable... je me sauve, mère Catherine, je me sauve...

Et le père Mathias, sans écouter Catherine, qui l'appelait d'une voix suppliante, s'éloignait aussi vite qu'il le pouvait. Restée seule, la pauvre femme fut un moment indécise si elle suivrait son premier projet ou si elle reviendrait sur ses pas, la peur qu'elle s'était communiquée à elle-même avec son histoire lui donnait le dernier conseil ; mais les dangers que pouvait courir l'enfant de son maître, et aussi la curiosité de savoir ce qui attirait cet enfant tous les jours en cet endroit périlleux, la déterminèrent ; faisant le signe de la Croix et recommandant son âme à Dieu, elle continua hardiment sa route.

III

UN ESPRIT.

— Voici le soleil qui se couche, et je commence à être inquiète de Frédéric, dit madame Oberlin, assise au jardinet et entourée de ses huit autres enfants, dont le dernier, qu'elle allaitait, dormait sur ses genoux. Ce petit fait tous les jours des absences plus longues.

— Que veux-tu qu'il lui soit arrivé, ma chère Madeleine ? dit M. Oberlin, interrompant sa lecture pour répondre à sa femme.

— Ce pays est si désert... Georges, dit la pauvre mère, n'osant autrement que par ces paroles incertaines exprimer toutes ses craintes.

— Il est désert, mais tranquille, répondit Georges... du reste, si tu es inquiète, chère amie, je vais envoyer Catherine à sa rencontre.

— J'irai bien, papa, dit Jérémie, l'aîné de ses enfants, en se levant.

— Il faudrait d'abord savoir la route qu'il a prise, fit observer la mère.

— Oh ! je le sais bien ; il est du côté du vieux château, dit Jérémie.

— Du vieux château ! répétèrent les petites filles en pâlisant.

— Eh bien ! quoi ? qu'a donc le vieux château d'effrayant ? demanda M. Oberlin en regardant alternativement chacune de ses filles.

— Mais, papa, il y revient... dit sérieusement Dorothée, la plus jeune.

— Et qu'est-ce qu'il y revient ? demanda le père.

— C'est pour te moquer de moi, que tu me demandes cela, papa, repartit Dorothée en rougissant, car tout le monde sait qu'il y revient des esprits.

— Ah ! ah ! dit Jérémie d'un ton goguenard, je voudrais bien voir un esprit, moi.

— Et moi aussi, dit André.

— Et moi aussi, dit Thomas.

— Ce n'est pas en vous moquant de votre sœur, messieurs, dit madame Oberlin, que vous la dissuaderez de penser une pareille sottise... Georges, dit-elle en se retournant vers son mari, demain, si tu veux, nous conduirons ces enfants au vieux château...

— Tu veux donc nous faire mourir, maman ! s'écria Amélie, qui, bien que la plus âgée, n'avait que sept ans.

— Petite sotte, lui dit sa cadette, qui avait six ans, et qu'on appelait Augusta, maman ne nous y mènera que de jour, et les esprits ne tuent pas le jour.

— De sorte, Augusta, lui dit son père, que tu crois aux esprits ?

— Certes, oui, papa ; demande à Catherine, répondit la petite très-affirmativement.

— Et pourrais-tu me dire, ma fille, ce que c'est qu'un esprit ? lui demanda son père.

— C'est un fantôme, papa.

— Et qu'est-ce qu'un fantôme, ma fille ?

— C'est un revenant, papa, dit vivement Dorothée.

— Je te demanderai encore ce que c'est qu'un revenant ? demanda de nouveau M. Oberlin avec le plus grand sang-froid.

Comme les trois petites hésitaient à répondre, l'aînée prit la parole :

— C'est un homme qui est mort et qui revient, dit-elle.

— Ça peut être aussi une femme, fit observer Marie.

— Ou un enfant, ajouta Augusta.

— Tu oublies, tu oublies, ma sœur, dit Dorothée, le revenant ne revient que la nuit.

— Récapitulons, dit M. Oberlin ; d'après vous, mes enfants, un revenant est une personne qui est morte et qui revient la nuit. Maintenant pourriez-vous me dire ce qu'il revient faire ?

— C'est bien facile à deviner, papa, il revient faire peur.

— On voit bien que vous êtes des petites filles à qui l'on fait croire ce que l'on veut, dit Thomas en haussant les épaules.

— Te voilà bien fier, toi, parce qu'hier tu as fini tes huit ans, dit Amélie.

— Ce n'est pas de mon âge que je suis fier, lui répondit son frère avec un air d'importance comique, c'est de ma raison...

— Oh ! ta raison, ta raison, dit Augusta, comme si tu ne deviens pas aussi pâle que nous à toutes les histoires que nous raconte Catherine.

— Oui, mais je n'y crois pas, dit Thomas.

— Demain, dit madame Oberlin, je tancerai vertement Catherine pour lui apprendre à vous faire de semblables récits.

— Mes enfants, dit M. Oberlin, avez-vous confiance en moi ?

— Oui, papa, oui, papa, dirent-elles toutes les quatre à la fois.

— Eh bien ! mes enfants, sachez que, malheureusement pour nous, les êtres chéris que nous avons perdus ne reviennent pas, et que nous ne les reverrons que lors de la résurrection universelle ; ceux qui vous disent le contraire mentent, et la preuve, c'est que personne n'a revu les morts.

— Mais, papa, dit Amélie, Catherine a affirmé que tous ceux qui se moquaient des revenants et avaient voulu voir les fantômes du Ban-de-la-Roche n'en étaient jamais revenus.

— La preuve que cela n'est pas, ma fille, c'est que me voilà.

— Tu es allé au château ?

— Tu y es allé la nuit ?

— Tu as vu les revenants ?

— Et tu n'es pas mort ? crièrent les petites filles l'une après l'autre.

M. Oberlin répondit :

— Je suis allé au château, j'y suis allé la nuit, j'y ai même passé toute la nuit, j'ai vu ce qu'on appelait dans le pays le revenant, je lui ai parlé, et je ne suis pas mort.

— Oh ! contez-nous cela ! contez-nous cela, papa, crièrent tous les enfants à la fois.

— Je le veux bien, mais qu'on aille me chercher Catherine ; je ne serais pas fâché qu'elle entendît l'histoire, dit M. Oberlin.

Jérémie, qui s'était levé pour exécuter l'ordre de son père, revint un moment après, et dit que Catherine, sortie en même temps que Frédéric, n'était pas encore rentrée.

— Alors, passons-nous d'elle, dit M. Oberlin ; et, se rapprochant de sa jeune famille il commença ainsi :

IV

LA LÉGENDE.

Je pouvais avoir ton âge, Jérémie, dit M. Oberlin en s'adressant à son fils aîné, c'est-à-dire quatorze ans, lorsque je vins pour la première fois dans ces contrées. J'accompagnais mon père ; on lui avait parlé de cette propriété de Schiltigheim, qui était alors à vendre et qu'il désirait acheter. Nous partîmes de Strasbourg à huit heures du matin ; nous n'avions que dix lieues à faire, nos chevaux étaient bons, et nous ne nous inquiétâmes pas de la route ; mais, ne connaissant pas le chemin, nous errâmes toute la journée dans les défilés des Vosges, n'apercevant jamais autour de nous que du sable, des roches, un pays désolé, l'image du chaos enfin. Ajoutez à cela un ciel gris, pluvieux, un froid excessif (nous étions à la fin de novembre) et vous aurez une idée, mes enfants, de la peine dans laquelle nous nous trouvions et de notre désir d'arriver. La nuit nous surprit, une nuit noire, sans lune, et nous voilà presque assurés de la passer, je ne dirai pas à la belle étoile, puisqu'on n'en voyait pas une au ciel, lorsque je m'aperçus que

nous étions devant un château, qui, lorsque nous nous en fûmes approchés, parut, autant que l'on pouvait en juger dans l'obscurité, en très-mauvais état ; en levant les yeux, je vis une lumière à une croisée, mais, tandis que j'avertissais mon père, la lumière disparut. Néanmoins cela nous donna du courage, et nous nous mîmes à chercher la porte d'entrée. Après de pénibles recherches et avec la crainte de tomber dans quelque fossé ou dans quelque obstacle dont nous devinions plutôt que nous ne voyions le danger, nous aperçûmes une grille en fer, mais il ne s'y trouvait ni marteau, ni sonnette, ni rien qui pût avertir les gens de l'intérieur de l'arrivée d'un étranger. Nous appelâmes, mais nos voix se perdaient dans le sifflement du vent qui s'était élevé depuis un moment ; nous tentâmes d'ébranler la grille : ce fut impossible.

— Ce château n'est pas habité, me dit mon père ; tu te seras trompé en croyant y apercevoir une lumière.

Je protestai que je l'avais vue. Au même instant, mon père tournant les yeux de côté et d'autre, en découvrit réellement une dans une direction opposée. Nous nous dirigeâmes de ce côté, en tenant nos chevaux en laisse, car nous avions mis pied à terre pour faire nos recherches, et, après avoir marché une centaine de pas environ, l'aboiement d'un chien nous avertit que nous approchions d'un lieu habité. Effectivement, bientôt une auberge s'offrit à nos regards ; nous y entrâmes moulus, gelés, mourants de faim et de fatigue. On mit nos chevaux dans une grange, pourvue de foin à discrétion. Nous fûmes moins bien traités ; on nous alluma un bon feu dans la cuisine, il est vrai, on nous fit asseoir sur des bancs, mais on ne put nous procurer qu'un pain noir et dur, quelques noix et du cidre aigre. Tout le personnel de l'auberge se composait de trois personnes : une vieille femme, sa fille (Catherine, qui vous a vus naître, mes enfants), et un garçon, qui depuis a épousé Catherine et qui n'existe plus. Mais la clarté du feu ayant attiré quelques voisins, il en vint un assez bon nombre. Tout en brisant notre pain et en cassant nos noix, mon père s'informa du nom du pays.

— Vous êtes au Ban-de-la-Roche, nous répondit un homme qu'à son large chapeau blanc et à son gilet, le tout saupoudré de farine, nous devinâmes être le meunier de l'endroit.

— Et le château ? demanda mon père.

A cette question si simple, tous les hommes se regardèrent, pâlirent, et les femmes se signèrent.

— N'est-il pas habité ? demandai-je à mon tour. En passant devant une croisée, j'ai cru y voir de la lumière, et je racontai toutes nos tentatives pour y pénétrer.

La contenance de ces braves gens était des plus singulières, mes enfants : l'inquiétude, la peur, l'horreur, se lisaient sur tous leurs visages. Après bien des questions de notre part, le plus âgé d'entre eux, le meunier, probablement l'esprit fort du pays, prit la parole :

— Vous vous êtes approché du château et vous y avez vu une lumière ? me dit-il d'une voix grave et basse.

— Malheureux jeune homme ? dit une voix derrière moi.

C'était celle de Catherine.

— Et vous n'êtes pas roussi des pieds jusqu'à la tête ?

— Je ne le pense pas, lui dis-je en riant.

— Et il rit, ajouta Catherine, lorsque peut-être il n'a pas quatre heures à vivre !

Tout cela nous intriguait fort, mes enfants ; nous aurions voulu connaître le motif de cette peur et de la commisération que mon sort inspirait à tous ces ignorants ; le meunier se chargea de nous satisfaire.

— Monsieur, dit-il en s'adressant à mon père et baissant toujours la voix, comme s'il avait craint d'être entendu au dehors, ce château a toujours existé, et la preuve, c'est que personne de la commune ne peut se flatter de l'avoir vu bâtir, seulement il n'a pas toujours été triste comme il l'est aujourd'hui, car moi qui vous parle, j'étais bien petit, il est vrai, mais enfin je me rappelle y être allé le dimanche entendre la messe à sa chapelle ; puis, après la messe, on dansait dans la cour. Mais un jour il s'y commit un crime affreux ; le propriétaire de ce château passait, dit-on, sa vie à écrire ; il travaillait la nuit comme le jour. A qui peut-on écrire, si ce n'est au diable ? On disait dans le pays qu'il tenait les registres de Satan, qu'il inscrivait l'entrée des âmes dans l'enfer. On ajoutait même que le fils de cet homme avait voulu lui faire quelques remontrances sur ce damnable état, mais que le père furieux avait chassé son fils, et qu'on ne savait depuis ce qu'était devenu cet enfant, qui, s'il avait vécu, aurait aujourd'hui soixante ans ; je vous parle de trente ans, monsieur, j'en avais cinq à cette époque. Après le départ du fils, les domestiques s'en allèrent un à un ; enfin, il ne resta plus qu'une vieille femme, la nourrice du propriétaire, qui l'aidait, dit-on, dans ce grimoire effroyable. Mais voilà qu'un beau jour, ou plutôt une nuit, le diable se prit de querelle avec ce vieillard et sa gouvernante ; il les battit, et

mit le feu au château... Oh ! quel beau feu, monsieur, il éclairait toute la contrée à dix lieues à la ronde ! On voyait bien que le diable seul était capable d'allumer un feu pareil ; puis enfin ce feu s'éteignit de lui-même ; alors on entra dans le château, et ce que vous ne pourrez jamais croire, monsieur, et que je ne croirais pas moi-même si je ne l'avais vu, de mes propres yeux vu, on trouva le vieillard et la vieille morts, rôtis, calcinés, comme... comme s'ils...

— Comme s'ils avaient péri par le feu, ne pus-je m'empêcher de dire en souriant.

— Juste, jeune homme, juste ! dit le meunier d'un ton solennel, comme s'ils avaient péri par le feu. Mais ce n'est pas tout. On les fit enterrer tous les deux ; je les ai vu porter en terre, moi-même, monsieur, je vous montrerai, dans le cimetière, la place où les corps de ces deux infortunés devraient reposer... Eh bien ! monsieur, ils n'y reposent pas, du moins pendant la nuit, car toutes les nuits il se fait dans le château un tapage affreux : les portes craquent, les croisées s'agitent, le peu de meubles qui y est resté danse, et vers minuit, surtout quand la lune brille, — car j'ai remarqué cela, — on voit des lumières briller aux vitres, qui ne sont pas toutes brisées.

— Cela doit être, mes amis, se hasarda à leur dire mon père ; c'est la réverbération de la lune sur les vitres qui produit cet éclat.

Le meunier répondit avec l'accent du mépris le plus profond

— Nous savons, monsieur, nous savons que les messieurs de la ville ne veulent croire à rien ; mais nous qui vivons dans le pays, nous sommes sûrs de ce que nous disons, monsieur.

— Eh quoi ! vous croyez aux revenants, mes amis ? leur dit mon père.

Et avec sa bonté ordinaire il voulut essayer de leur démontrer qu'il ne pouvait pas en exister. Ces braves gens étaient indignés de notre incrédulité extrême ; c'était pour eux comme si nous eussions nié Dieu.

— Ce que vous appelez des revenants ne sont peut-être que des voleurs, fis-je observer.

— Et que voulez-vous que fassent des voleurs dans un pays où l'on ne possède rien, monsieur ? répondit un vieillard de la troupe... J'ai soixante-quinze ans, monsieur, et je n'ai jamais vu ni entendu parler de cette espèce de monde... Toutes nos portes restent ouvertes la nuit comme le jour...

— Et tous mes voyageurs qui disparaissent sans qu'on les revoie jamais, répliqua notre hôtesse... Est-ce que ce sont aussi des voleurs qui les

emportent ?

— Si on ne leur donne pas un meilleur souper que le nôtre, je ne m'étonne pas de leur absence, dis-je d'une voix basse à mon père, lorsqu'une idée se présenta alors à son esprit.

— Y a-t-il des lits au château ? demanda-t-il.

— Il doit y en avoir, monsieur, car il en était resté dans quelques chambres après l'incendie.

— Georges, me dit mon père, te sens-tu le courage d'y venir coucher avec moi ?

— Si le lit est bon, il ne faut pas un bien grand courage, répondis-je.

Je ne saurais vous dépeindre, mes enfants, la surprise qui éclata alors sur tous les visages, ni tout ce que ces braves gens inventèrent pour nous dissuader de notre projet. Enfin, ils en vinrent jusqu'à dire à mon père qu'il commettait un crime en m'exposant ainsi.

Nous allumâmes des torches, et après avoir dit adieu à tous les habitants du Ban-de-la-Roche, nous les quittâmes et prîmes le chemin du château.

V

CE QUE C'ÉTAIT QUE LE FANTÔME DU CHATEAU DU BAN-DE LA-ROCHE.

Nous trouvons la poterne ouverte et nous entrons. Ici je veux bien vous avouer, mes enfants, que l'aspect de l'intérieur de ce château, vu ainsi, de nuit, à la lueur de deux torches, avait quelque chose de lugubre qui saisissait l'âme. Ce grand escalier à demi brûlé, dont les marches vacillantes semblaient devoir s'écrouler et nous entraîner avec elles ; ces longs corridors voûtés, sous lesquels nos pas retentissaient sourdement ; nos voix qui, dans cette solitude, rendaient un timbre si éclatant ; puis cette longue suite d'appartements, dont toutes les portes étaient ouvertes, et qui formaient au loin un vide effrayant, nous impressionnaient en dépit de nous-mêmes. Toutefois, notre intention n'étant pas tant de satisfaire notre curiosité, que de guérir les habitants du pays de leur crédulité, j'engageai mon père à choisir une chambre et à nous y établir.

— Celle-ci ne serait pas mal, me dit mon père en examinant celle où nous nous trouvions.

C'était une chambre à coucher très-vaste, qui avait dû être fort belle, mais dont toutes les tapisseries tombaient en lambeaux ; une poussière épaisse couvrait les meubles ; cependant le lit était garni de matelas et de couvertures en bon état ; car la peur gardait les objets de ce château mieux que ne l'aurait fait une armée. Le sommeil nous gagnant malgré le froid, nous ne nous occupâmes pas de chercher les moyens de faire du feu ; les portes étant fermées, nous éteignîmes les torches, et, ayant eu soin de placer près de nous nos briquets et nos armes, nous nous mîmes au lit. J'ignore combien de temps nous dormîmes ; je fus réveillé par le bruit d'une porte qu'on cherchait à ouvrir ; je poussai mon père, qui se réveilla aussi ; à ce moment la porte s'ouvrit, et une lumière nous éblouit.

— Qui est là ? cria mon père.

La surprise, sans doute, fit tomber la lumière des mains de la personne qui la tenait ; cette chute en éteignant la lumière nous replongea dans l'obscurité, mais une voix nous cria à son tour :

— Qui est là ?

— Répondez, dit mon père, en prenant son épée et cherchant son briquet.

— Répondez vous-même, dit la voix.

— Moi, dit mon père, je suis un voyageur.

— Moi aussi, dit la voix.

— Nous sommes deux, dit encore mon père.

— Je suis seul, dit la voix.

— Et nous sommes armés, ajouta mon père.

— Et moi, je ne le suis pas dit la voix. Mais ton accent ne m'est pas inconnu.

— Il n'y a rien d'impossible à ce que tu connaisses ma voix, répondit mon père ; je suis le régent du gymnase de Strasbourg.

— Monsieur Oberlin ! dit la voix.

— Stuber ! dit à son tour mon père.

Et, tous trois, nous éclatâmes de rire.

Stuber était alors de mon âge, mes enfants, il étudiait pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, ministre de notre culte, l'ami et le consolateur de l'orphelin et de l'affligé. Nous rallumâmes nos torches, et, assis tous les trois sur le même lit, il nous expliqua le motif de sa visite nocturne.

— Qu'un de vous, mes enfants, aille voir si Catherine et Frédéric sont de retour, dit madame Oberlin, interrompant son mari et s'adressant particulièrement à ses garçons.

— Moi, qui connais l'histoire, j'y vais, dit Jérémie en se levant.
Après le départ de son fils, M. Oberlin continua.

VI

LE GRIMOIRE DE SATAN.

Voici ce que Stuber apprit à mon père.

L'ancien propriétaire du château du Ban-de-la-Roche était un savant, qui passait sa vie à faire des recherches dans les vieux manuscrits, à traduire et à commenter les Pères de l'Eglise ; et qui, uniquement occupé de ces études ardues, avait fini par laisser perdre une très-belle fortune. Quand son fils fut en âge de raison et qu'il s'aperçut de cette dilapidation, il était trop tard pour la réparer ; il n'y avait qu'un seul parti à prendre, et le jeune homme s'y résolut. Aidé de quelques amis, il fit une pacotille et s'embarqua pour les Grandes-Indes ; le père, resté seul, ne payant pas ses gens, les vit s'en aller l'un après l'autre ; une seule personne ne voulut pas l'abandonner : c'était sa nourrice ; et tous les deux vécurent ainsi jusqu'au moment fatal où, par l'imprudence de l'un ou de l'autre, le feu prit au château. D'après la manière dont les cadavres furent trouvés, avait dit le père de Stuber à son fils, il était plus que probable que le maître et la servante avaient été surpris pendant leur sommeil ; l'un était demeuré, la tête penchée sur la table où il écrivait, l'autre était assise dans un grand fauteuil près de la cheminée. Ce fut mon père, dit Stuber, qui les enterra, qui ferma le château, il y a bientôt trente ans de cela.

— Mais les fantômes ? demandai-je.

— D'abord le fantôme ne fut autre que mon père, me répondit Stuber ; ne pouvant guère travailler le jour, il venait ici la nuit, de temps en temps, recueillir les savants matériaux que le vieux propriétaire avait laissés ; réunir les feuillets épars de ses manuscrits, les lire, les mettre en ordre, achever enfin, s'il lui était possible, les travaux commencés et à moitié détruits. Quant à moi, acheva Stuber, c'est la seconde fois que j'y viens, je m'y rends ordinairement le jour, mais hier je m'y suis attardé, et il y a deux heures que je cherchais mon chemin dans ce dédale d'appartements, de corridors et d'escaliers, lorsque votre voix m'a effrayé, je l'avoue.

— Ainsi, mes enfants, ajouta M. Oberlin, les fantômes, les revenants, c'étaient notre digne ministre et son fils, et le grimoire du diable n'était autre que les recherches savantes et profondes qui vous seront utiles un jour.

— Mais le fils de cet homme n'a donc jamais reparu ? demanda madame Oberlin.

— Jamais, lui répondit son mari, ce château est échu en héritage à des gens qui habitent très-loin d'ici, et qui sont ou trop riches pour s'en inquiéter, ou trop pauvres, peut-être, pour faire des réparations... Bref, il se dégrade tous les jours. Vous croyez peut-être, mes enfants, qu'en reparaissant le lendemain au milieu des paysans superstitieux, avec mon père et le fils de leur ministre, je pus les convaincre de leur erreur et de la vérité, détrompez-vous ; le merveilleux, l'inconnu, le terrible même plaît au peuple et aux gens sans éducation ; ces bonnes gens me dirent que sans doute mon père possédait sur lui un talisman qui conjurait les esprits, et que quant à celui que je croyais être Stuber, ce n'était point Stuber, le fils de leur ministre, mais bien Satan qui, pour nous tromper, avait pris les traits de ce jeune homme. Il fallut renoncer à les persuader.

Comme M. Oberlin achevait ces paroles, les enfants aperçurent à l'entrée de la grille du jardin Catherine, pâle, épouvantée, essoufflée et se traînant avec peine.

VII

NOUVEAUX MYSTÈRES.

Tous les enfants étaient accourus au-devant de leur vieille bonne, tous en s'écriant :

— Qu'y a-t-il, ma bonne ?... que t'est-il arrivé ?...

Ils l'amènèrent vers leurs parents...

La vieille femme tomba presque épuisée sur un banc, en levant les mains au ciel et en soupirant ; on ne put d'abord lui arracher d'autres paroles que celles-ci :

— Ah ! mon Dieu ! monsieur !... madame ! sainte Vierge ! bonne mère du bon Dieu !... Non, il n'y a plus d'enfants... c'est fini, il n'y a plus d'enfants !...

— J'espère bien que j'ai toujours mes neuf, bien au complet... dit M. Oberlin en riant.

Catherine, ayant enfin réussi à comprimer son émotion, répondit :

— Riez ! monsieur, riez ! vous êtes bien heureux. Je ne ris pas, moi.

— J'espère qu'il n'est rien arrivé à Frédéric ? demanda madame Oberlin avec inquiétude.

— Il me suit, répondit Catherine, mais si vous saviez où je l'ai trouvé, madame, si vous saviez où !... et ce qu'il y faisait !... vous frémiriez d'horreur... Jésus, mon Dieu... je ne sais comment je suis encore en vie.

— Catherine, lui dit M. Oberlin avec sévérité, je vous prie de raconter tout de suite ce que vous savez, et de nous épargner vos commentaires, comme aussi je vous défends à l'avenir d'effrayer mes filles avec vos récits de fantômes, de revenants et autres sottises semblables.

— Admettez que je n'en aie pas vu, monsieur, admettez qu'il n'y en ait pas... Mais ce que je viens de voir, avec mes deux yeux, c'est, monsieur, votre fils Frédéric parcourant le château avec une légion de démons ; ce que j'ai entendu, de mes deux oreilles, c'étaient des projets de bouleversement qui vous feraient dresser les cheveux sur la tête... Oui, monsieur.

— Et, dis-moi, Catherine, qu'elle figure avaient ces démons ? demanda le petit Thomas d'un air narquois.

— Il y en a un qui ressemblait comme deux gouttes d'eau au paysan Tonny, un autre au petit Marcel, un autre au petit Henry...

— Je le crois bien, puisque ce sont eux, dit Frédéric, qui s'était approché doucement derrière sa bonne, et qui parut alors inopinément devant elle.

La pauvre femme jeta un cri de frayeur, Frédéric répliqua tranquillement :

— Dis aussi ce que tu as entendu de tes deux oreilles, ma bonne, dis... je te le permets.

— Quoi, ma bonne ! tu as osé pénétrer dans le château ? toi ? dit la petite Marie, en affectant une frayeur comique, que son sourire fin démentait.

— Il le fallait bien, puisque j'avais vu ce démon d'enfant y entrer, dit Catherine... Monsieur Frédéric, ajouta-t-elle d'un ton solennel, ne m'en voulez pas si je dis tout à monsieur votre père, je dirai tout, je vous en avertis.

— Non-seulement je te le permets, mais je t'en prie, Lui dit Frédéric.

Catherine commença ainsi :

— Depuis longtemps je m'étais aperçue que tous les jours, aussitôt après dîner, M. Frédéric s'échappait et ne reparaisait plus qu'après le coucher du soleil... cela n'était pas naturel !... ça m'intriguait. Enfin, aujourd'hui, j'étais décidée à me mettre l'esprit en repos... donc, je le vois sortir, je sors ; je le vois prendre le chemin du château, je prends ce chemin, mais ayant trouvé le père Mathieu en route, et m'étant attardée à causer avec lui, je perdis les traces de l'enfant... Toutefois, un petit tic-tac de mon cœur me disait qu'il était au château ; et je m'en approche, j'entre....

— Était-ce bien effrayant ? demanda Augusta.

— Pas trop, ma fille, pas trop ; même, pour être véridique, je dois avouer que ce que j'ai vu ne l'était pas du Tout... de grands corridors, de grands escaliers, de grandes chambres..., mais qu'ai-je entendu ? Imaginez-vous, monsieur... une douzaine de petits garçons... qui ne parlaient de rien moins que de bouleverser le pays, de renverser les rochers, les séparer, creuser un autre lit à la Bruche. Je n'en pouvais croire mes oreilles, et je me suis sauvée...

— Imagine-toi, papa, qu'il y a du vrai dans ce que dit Catherine, dit Frédéric en riant aux éclats. J'ai une grande idée d'amélioration pour le pays : il me semble qu'il n'est pas impossible qu'avec des soins, de la peine, toutes ces mauvaises terres incultes deviennent très-productives, c'est mon opinion... Il y a bien à faire, je le sais... mais j'ai entendu parler par M. Stuber de jardins artificiels, de prés artificiels... Pourquoi ne tacherions-nous pas de changer la physionomie aride et désagréable de nos contrées ?

— Et c'est pour préparer ce fameux plan que tu choisis pour lieu de tes délibérations un château en ruines, et pour conseillers des enfants comme toi ! dit M. Oberlin, sur le visage duquel on devinait la satisfaction qu'il ressentait.

— Quant au lieu de nos réunions, dit Frédéric, j'avais une grande raison de choisir le château ; tu t'es aperçu comme moi que les habitants de ce pays étaient tous imbus d'idées fausses, de folles superstitions, entretenues par une ignorance profonde ; il fallait commencer par chasser de leur imagination la frayeur que le nom seul du château du Ban-de-la-Roche leur inspire ; je n'aurais pas réussi auprès des parents, je me suis adressé aux enfants. Il y a longtemps que j'ai commencé... Je les ai d'abord menés jouer tout petits dans les appartements du château, dans les cours, dans les jardins, je les y ai menés le jour, je les y ai menés la nuit, à toute heure ;

enfin, les enfants sont devenus si courageux que quelques parents commencent maintenant à douter de l'existence des revenants. Je sais bien que je ne réussirai pas entièrement auprès des plus âgés, mais parmi la jeunesse la superstition est détruite, et ce résultat nous répond de l'avenir.

Madame Oberlin pleurait de joie en entendant parler son fils ; quant à M. Oberlin, on lisait sur son visage radieux tout le bonheur qu'il éprouvait.

— Ce que tu as fait pour les petits paysans, tu aurais pu le faire pour tes sœurs, lui dit-il ; il n'y a pas une heure qu'elles croyaient aux revenants.

— Je sais bien à qui la faute, dit Frédéric en regardant Catherine, qui baissa les yeux.

— Cela ne m'arrivera plus, monsieur, je vous le promets, dit la vieille femme d'un air suppliant.

— Et tu nous mèneras au château, n'est-ce pas, Catherine ? dirent les petites filles.

— Oui, mes enfants... un jour.

— Et la nuit aussi, Catherine.

— La nuit est pour dormir, se hâta de dire la vieille bonne femme.

Frédéric devenu grand, mes enfants, voulut réaliser les rêves de son enfance, et pour être à même d'accomplir cette bonne œuvre, il se voua au ministère évangélique. A vingt ans, il prononça des vœux qu'il renouvela dix ans plus tard, avec toute l'effusion d'une âme chrétienne. Pendant que son frère aîné, Jérémie-Jacques, célèbre philologue et antiquaire, devenait l'une des gloires de l'Alsace par ses travaux littéraires, Frédéric jetait les premiers fondements de son cabinet d'histoire naturelle. L'étude de la nature et de la religion était l'objet favori de ses méditations les plus intimes. En 1767, il allait accepter la mission d'aumônier dans un régiment français, lorsqu'une visite inattendue décida de son sort. Stuber, pasteur du Ban-de-la-Roche, appelé à la cure de Saint-Thomas à Strasbourg, cherchait un successeur. Il alla voir Frédéric Oberlin, le trouva seul dans une mansarde ; ce séjour des labeurs studieux du jeune homme, ce sanctuaire de la science, l'enchantait.

— Vous êtes l'homme que je cherche, s'écria-t-il, et il prie Oberlin d'accepter sa place.

M. Voyer-d'Argenson, alors seigneur du Ban-de-la-Roche, confirma le choix de M. Stuber, et, le 1^{er} avril 1767, Frédéric Oberlin fut nommé pasteur de Waldbach. A peine installé, Oberlin épousa sa cousine, Marie-Salomé Witter, fille d'un professeur de l'université de Strasbourg, et il

commença la tâche qu'il avait méditée dès l'enfance. Il en connaissait l'étendue et les difficultés, mais rien ne le rebuta ; c'est par l'éducation qu'il commença son œuvre ; il n'y avait pas de maison d'école au Ban-de-la-Roche, il en acheta une, en supporta tous les frais, et, grâce à ses efforts, d'autres écoles s'élevèrent successivement dans toute la contrée. La première enfance surtout avait droit à sa sollicitude ; il instruisit quelques femmes dévouées, auxquelles il confia la surveillance des petits enfants ; il appelait ces femmes conductrices de la tendre jeunesse.

C'est au Ban-de-la-Roche que les salles d'asile ont pris naissance, c'est au génie philanthropique d'Oberlin que la société est redevable de cette touchante et bienfaisante institution. Grâce à ce pasteur intelligent et vertueux, ce pays sauvage, couvert de rochers, et qui présentait partout l'image de la stérilité et de la désolation, est devenu un pays varié, une riante contrée ; les rochers ont disparu pour faire place à des jardins délicieux ; le terrain pierreux est devenu fécond, les pierres se sont changées en blé et en verdure ; et l'instruction, la douceur des mœurs, l'aisance, ont succédé à l'ignorance, à la rudesse et à la misère. Frédéric Oberlin, ce bon pasteur de l'Alsace, comme on l'appelait, s'est reposé de ses travaux dans le sein de Dieu, en 1826, à l'âge de quatre-vingt-six ans ; il a laissé un fils et trois filles, toutes trois mariées à des pasteurs. Un monument élevé dans le temple de Waldbach transmettra aux générations futures les traits vénérés de celui qui répandit sur un seul pays tous les bienfaits à la fois.



C'est singulier ! dit Marie, mon frère aussi s'appelle Charles.



LA PETITE BOUQUETIÈRE VENDÉENNE

MARIE DE BEAUREPAIRE

I

LA FEMME ASSASSINÉE.

En 1794, le 10 juillet au matin, un charretier, monté sur sa charrette de foin, cheminait lentement, au pas d'un maigre cheval, sur la route qui conduit de Thouars à Nantes. En passant devant un fourré de bruyères, il crut voir quelques gouttes de sang, et à cet endroit la terre fraîchement piétinée ; puis, regardant plus attentivement, il aperçut un peu plus loin le bord d'une jupe de soie verte.

Sautant aussitôt en bas de sa charrette, cet homme s'élança vers le fourré et trouva étendue à terre une jeune femme assassinée, baignée dans son sang, et, tout près d'elle, deux enfants dont l'un, petit garçon de trois ans, dormait il fallait voir ! et l'autre, une petite fille un peu plus âgée, dormait aussi, mais en se plaignant dans son sommeil.

Après s'être assuré que la femme était bien morte, le charretier regarda une seconde fois ces infortunés, et sembla indécis de ce qu'il ferait de ces deux enfants : par leur habillement propre et riche, ils annonçaient appartenir à une famille opulente. D'une voix rude qui cachait une émotion profonde, il s'écria :

— Je ne peux pourtant pas laisser périr ici ces deux pauvres petites créatures !

Cette phrase n'était pas achevée, que les deux enfants se trouvaient couchés sur la charrette ; et le cheval aiguillonné par un bon coup de fouet,

reprit sa marche paisible. Le bruit du coup de fouet ayant réveillé les deux enfants, ils ouvrirent tous les deux à la fois les yeux, se regardèrent, regardèrent le foin sur lequel ils étaient couchés, puis la charrette, le cheval et le charretier dont l'aspect n'était guère rassurant, vu l'énorme quantité de cheveux roux, de barbe, de favoris qui lui couvrait le visage ; et soudain, toujours cherchant des yeux un objet qu'ils n'apercevaient pas, ils fondirent en larmes, en s'écriant :

— Maman ! maman ! où es-tu, maman !

— Voulez-vous bien vous taire, marmaille ! répondit le charretier avec une grosse voix qui fit peur aux enfants et leur ferma tout de suite la bouche... votre maman est allée... ma foi ! je ne sais pas où elle est allée, votre maman ; mais elle viendra : tranquillisez-vous. Voulez-vous déjeuner en attendant ?

Et comme les enfants ne répondaient pas, effrayés qu'ils étaient de son ton et de sa figure, le charretier prit, dans un panier attaché à un des barreaux de la charrette, un morceau de pain noir et le leur présenta : puis, voyant la moue dédaigneuse de la petite fille, probablement peu habituée à une nourriture aussi grossière, il ajouta :

— Dame ! nous ne sommes pas riches, ma petite mère, tout de même, vaut mieux manger ce pain que de mourir de faim.

Et le leur présentant une seconde fois, il s'aperçut que la robe de cette enfant était toute couverte de taches de sang qui paraissaient rouges et humides, à côté d'autres taches de sang déjà brunes et sèches.

— Mais tu es blessée ! s'écria ce brave homme avec émotion : où donc ? où, dis-moi, petite ?

— Ici, répondit-elle en désignant son bras et sa main.

Alors, avec l'ingénieuse tendresse d'une mère, le paysan découvrit le bras de cette petite, et vit effectivement deux entailles assez profondes, l'une au bras et l'autre à la main. Dénouant sa cravate, il s'en servit pour étancher le sang et faire un bandage assez fort pour l'empêcher de couler. Cette petite opération ayant gagné la confiance de l'enfant, elle leva sur le paysan de beaux yeux bleus et lui dit :

— Tu n'es donc pas un brigand, toi ?

— Non certes, répliqua le paysan breton.

— Tu ne me tueras donc pas, ni mon petit frère Charles ? ajouta-t-elle, de plus en plus rassurée.

— Non, ma pauvre petite, répondit-il ; maintenant que je ne te fais plus peur, dis-moi un peu, qui est-ce qui vous a mis dans l'état où je vous ai trouvés ?

— Ce sont des brigands bien méchants, va ! ils avaient de grands sabres ; ils m'en ont donné deux coups, ces vilains ; et puis, ils avaient de grosses moustaches noires... et puis, je ne sais pas trop comment ils étaient, car ils me faisaient tant de peur que j'ai fermé les yeux pour ne plus les voir.

— Allons, raconte-moi un brin ton histoire, petite mère, dit le charretier s'asseyant près de l'enfant et passant amicalement son bras derrière elle pour la prémunir contre les cahots de la charrette.

— Est-ce qu'après nous irons retrouver maman ? demanda la petite avec l'enjouement de l'enfance.

— Oui, oui ; mais d'abord déjeunons et causons répliqua le charretier.

— Voilà ce que c'est, dit la petite, mordant dans son morceau de pain noir et l'offrant ensuite à son frère pour qu'il en fit autant.. Mais voyant celui-ci reculer les larmes aux yeux, elle ajouta : il ne faut pas pleurer, Charles, il faut être sage, ou le paysan ferait les gros yeux ; n'est-ce pas, monsieur le paysan ?

— Ze veux aller tout de suite trouver maman, Malie, dit Charles, le cœur gros.

— Nous y allons, mon petit ami ; mais mange donc, mange, c'est bon ! tiens, tu vois que je mange, moi !

— Tu t'appelles donc Malie, petite mère ? lui demanda le paysan.

Elle partit d'un éclat de rire, en répétant :

— Malie ! C'est Charles qui dit comme cela, parce qu'il ne sait pas parler : il n'a que trois ans, Charles ; moi, j'en ai cinq ; oh ! je suis une grande demoiselle, moi !...

— Ça se voit bien, dit le paysan en riant aussi.

— On m'appelle mademoiselle Marie, comme la sainte Vierge, ajouta-t-elle.

— Mademoiselle Marie, dit le paysan, voulez-vous me raconter votre histoire ?

— Attends, laisse-moi achever mon pain... tiens... c'est fini. Et toi, Charles, tu n'as plus faim, n'est-ce pas ? ne mange plus... approche-toi de moi ; mon petit frère, mets ta tête sur mes genoux ; bien, dors maintenant... c'est ça. Hier au soir, dit Marie, maman nous a pris tous deux par la main et nous a amenés ici ; de temps en temps elle regardait sur la route, et puis elle

disait en soupirant : « Il ne vient pas ! — Qui donc ? maman, » lui disais-je ; mais elle était si occupée de regarder si on venait, qu'elle ne m'entendait seulement pas. Alors il a fait nuit : je commençais à m'endormir ; mon frère, lui, dormait depuis un moment. Maman l'avait pris sur son bras, et elle, ne retournait pas à Thouars, bien au contraire ; elle marchait toujours, toujours... Voilà que tout à coup des brigands viennent sur nous avec de grands sabres, et ils en donnent des coups à maman, qui criait : « Ne tuez pas mes enfants ! » Alors, moi, j'ai crié aussi : « Ne tuez pas maman ! » et les brigands m'ont donné deux coups qui m'ont fait bien du mal, et puis je suis tombée, et puis je me suis endormie... et puis vous m'avez réveillée... et puis... je voudrais bien savoir ce qu'est devenue maman, ajouta-t-elle, le cœur gros et la larme à l'œil.

— Hum ! hum ! hum ! fit le charretier pour chasser l'émotion que lui causait le récit de cette naïve petite fille. Assez causé maintenant : ton frère dort ; toi, dors aussi.

En disant ces mots, le charretier descendit de sa charrette, prit sa pipe, qu'il bourra, et se mit à fumer bel et bien, ne cessant que pour crier à son cheval : Dia ! hue ! Cocotte ! dia ! hue !

II

LA PLACE DE LA DÉVOLUTION A NANTES.

Le voyage se termina à Nantes. Cette ville était alors sous la domination d'un homme, d'un monstre qui se nommait Carrier.

En entrant dans la ville, le paysan breton vit des groupes d'hommes et de femmes arrêtés devant des affiches ; mais l'effroi et la consternation étaient si grands, que personne n'osait laisser voir sur son visage l'effet que lui causait cette lecture ; seulement, au silence des habitants, à leur air sombre, on présumait que ces affiches devaient contenir des choses bien affreuses.

— A qui sont ces enfants, que tu as sur ta charrette ? demanda une espèce de gendarme au paysan breton.

— A moi, répondit-il.

— Tu mens, reprit l'autre : ces enfants sont bien mis, et toi, tu es mis en paysan ; je vais te dénoncer à la section pour t'enseigner à dire la vérité.

— Ma foi, répliqua le paysan intimidé de cette menace, quand j'ai dit à moi, je voulais dire que, puisque je les avais trouvés, ils m'appartenaient.

— As-tu lu l'ordonnance ? demanda le gendarme.

— Ça me serait un peu difficile, mon citoyen, répondit le paysan, par la raison que je ne sais pas lire.

— Pour lors, tu sauras, l'ami, reprit le gendarme, que Carrier ayant noyé, fusillé, bref expédié, d'une manière ou d'une autre, un tas de brigands d'aristocrates, il est resté sur les bras de la République un autre tas d'enfants de ces aristocrates ; ces enfants nous embarrassent, vu qu'en grandissant, ça fera des enragés, des perturbateurs de l'ordre public : pour lors on a décrété de les noyer comme leurs pères. Pour ça, on les mène tous sur la place de la Révolution, au bord de la Loire ; on les attache deux à deux avec une pierre au cou, et on les jette à l'eau ; mais comme Carrier est un citoyen humain et bon quelquefois, il permet à tous ceux qui voudront des enfants d'en prendre, avec une permission de la section, s'entend, et en disant son nom et son adresse.

Il paraît que ces deux dernières conditions firent réfléchir le paysan breton, et l'empêchèrent de faire un acte d'humanité, car, accompagné du gendarme, il conduisit les deux enfants sur la place indiquée, et se retira le cœur gros, mais sans oser le témoigner, laissant ces deux pauvres créatures au milieu d'une foule d'enfants de tout âge et de tout sexe.

Restée seule avec son frère, entourée de visages qu'elle ne connaissait pas, Marie, trop jeune pour comprendre le danger qu'elle courait, mais assez raisonnable pour sentir qu'elle devait protéger son frère qui se serrait contre elle en tremblant, s'assit à l'écart, par terre, et le fit placer à ses côtés ; puis, craintive et attristée de l'abandon du paysan, elle promena autour d'elle des regards inquiets et curieux.

Presque tous ces enfants pleuraient : les plus grands, en silence et mornes ; les plus petits, avec des cris et des sanglots. Des femmes du peuple parcouraient les rangs, examinant, calculant, s'arrêtant devant l'un, puis devant l'autre, leur adressant la parole ; quelquefois une de ces femmes prenait un de ces enfants dans ses bras et s'en allait avec lui ; alors l'enfant essuyait ses larmes, et Marie s'étonnait.

Non-seulement elle examinait cette scène, mais elle se mit à écouter ce qui se disait dans la foule, et soudain la pauvre petite devint pâle ; car elle comprit parfaitement qu'on allait jeter à l'eau, pour les noyer, tous les enfants que les femmes du peuple n'emporteraient pas.

En ce moment une femme, ayant devant elle un panier rempli de fruits, passa près de Marie : celle-ci l'appela d'une voix basse et émue ; la femme tourna la tête, vit ces deux enfants si bien mis, si jolis, qu'elle n'avait pas encore remarqués, et s'approcha d'eux.

— Madame, lui dit Marie, est-ce vrai qu'on va nous jeter dans la rivière ?

— Hélas ! répondit la fruitière regardant autour d'elle avec terreur.

— Oh ! madame, dit alors Marie en joignant ses petites mains et en levant sur la fruitière des yeux baignés de larmes, sauvez mon frère, madame, je vous en prie !

— Et pourquoi pas toi ? lui demanda cette femme émue au dernier point de cette action.

— Parce que mon frère est le favori de papa, madame, que papa dit que les filles ne sont bonnes à rien, et que les garçons perpétuent le nom des familles. Et puis j'aurais trop de chagrin si on faisait mourir mon frère ; oh ! sauvez mon frère, madame, je vous en prie !... Charles, dis à cette dame de t'emmener avec elle.

— Non, dit Charles, je veux pas te quitter.

— Mais on va me jeter à l'eau, moi, Charles, dit Marie que cette idée fit fondre en larmes.

— Eh bien, on m'y zettera aussi avec toi.

— Mais je mourrai, mon pauvre petit frère.

— Eh bien, je mourrai avec toi, Malie.

— Mais ne fais donc pas l'entêté, Charles ! dit Marie en pleurant plus fort ; sois donc raisonnable ; pourquoi veux-tu mourir ? ça doit faire tant de mal de mourir !...

— Pauvre petite ! dit la fruitière essuyant une larme, non, tu ne mourras pas, je vais t'emmener avec moi.

— Et mon frère ? dit aussitôt Marie.

— Je ne suis pas assez riche pour vous sauver tous les deux, mes amours, je ne peux en prendre qu'un.

— Alors prenez mon frère, répliqua la petite sans hésiter,

— Prenez ma sœur, dit Charles, pâle aussi de ce qu'il entendait et de ce qu'il comprenait.

— Allons viens, suis-moi, dit la fruitière, prenant Marie par la main pour la faire lever.

Mais, repoussant cette femme avec un mouvement rempli d'énergie et d'indignation, Marie entourra son frère de ses deux bras, et, moitié priant,

moitié menaçant, elle dit :

— Ou sauvez mon frère, madame, ou bien laissez-nous mourir tous les deux.

Ce dévouement, si extraordinaire dans une âme si jeune, électrisa la fruitière et lui arracha des larmes : elle oublia sa misère, la peine qu'elle-même avait pour vivre et pour faire vivre sa mère vieille et aveugle ; elle ne sentit qu'un besoin, celui d'arracher à la mort deux êtres aussi intéressants, et, s'adressant à Marie, elle lui dit.

— Je vais demander à la section la permission de sauver deux enfants ; ne bouge pas d'ici, je reviens dans un moment.

Disant ces mots, elle jeta quelques fruits sur les genoux de Marie et s'éloigna en essuyant ses yeux.

— Elle était partie depuis trois heures, la nuit s'avavançait ; mais Marie ne s'inquiétait pas de cette longue absence : l'enfance est confiante ! elle ne douta pas un instant du retour de cette femme ; seulement elle craignait que son frère ne s'ennuyât de rester toujours assis, et le prenant quelquefois par la main, elle lui faisait faire un tour ou deux sur la place, et retournait s'asseoir avec lui au même endroit, regardant toujours si la fruitière venait.

Bientôt, soit la fatigue, ou la privation de sommeil pendant la dernière nuit, ou la douleur qu'elle éprouvait de ses blessures, Marie sentit un extrême besoin de dormir ; elle lutta longtemps contre ce besoin, espérant voir venir la fruitière et craignant que quelque autre n'emportât son frère durant son sommeil ; cependant, ne pouvant plus y tenir, elle appela Charles.

— Charles, lui dit-elle, reste près de moi et ne bouge pas.

— Oui, dit Charles.

— Écoute, reprit-elle en bâillant, je vais dormir : si tu te perdais pendant ce temps-là, retiens bien ton nom. pour que je puisse te retrouver.

— Ze dirai Sarles.

— Non, dis comme moi : je m'appelle le baron de Beaurepaire.

— Baron... paire... répéta Charles.

— Beau... re... paire... articula une seconde fois Marie.

— Paire... répéta toujours Charles.

Et la petite fille s'endormit redisant encore : Beau... re... paire.

III

LA MARCHANDE DE POMMES.

Quand la fruitière revint, elle ne trouva plus qu'un seul enfant à la même place : c'était Marie. Charles avait disparu pendant le sommeil de sa sœur ; probablement il s'était endormi, lui aussi, et quelqu'un l'avait enlevé... Marie ne se réveilla que dans la boutique de cette brave Nantaise, et son premier cri fut Charles ! Il fallut toutes les peines du monde pour consoler cette enfant, et elle ne s'apaisa enfin que par l'espoir qu'on lui donna qu'on chercherait Charles et qu'on le lui rendrait.

Il y avait déjà quelque temps qu'elle habitait chez cette marchande : elle était réellement une charge fort lourde pour ces pauvres gens, lorsqu'un matin, après une conversation très-longue et très-animée entre la fruitière et sa mère, la première dit à Marie en l'habillant :

— Maintenant, petite, que tu es guérie de ton bras, il ne faut plus faire la paresseuse ; il faut travailler.

— Travailler, fi donc ! dit Marie avec un petit air de dédain fort comique ; c'est bon aux enfants des pauvres de travailler.

— Aussi es-tu un enfant des pauvres, Marie, dit la fruitière avec beaucoup de douceur.

— Ce n'est pas vrai, maman est riche, dit la petite avec orgueil.

— Ta mère est morte, Marie ; sans moi tu serais morte aussi ; je t'ai sauvée, je t'ai adoptée pour ma fille ; tu es ma fille maintenant.

— Soit, répondit Marie, mais je ne travaillerai pas pour cela.

— Ce n'est pas difficile ce que je veux que tu fasses, Marie ; tiens, vois-tu cette jolie corbeille, je vais l'attacher devant toi comme j'attache la mienne : j'y mettrai des fruits et des fleurs ; tu iras te promener dans la rue, et tu diras aux passants :

« Achetez des fleurs et des fruits à la petite Vendéenne, s'il vous plaît. »

Après avoir écouté très-attentivement le discours de sa protectrice, Marie réfléchit un moment, puis elle dit :

— Mais je serai donc une marchande comme toi ?

— Oui, lui répondit la fruitière.

— Alors, je ne veux pas.

— Alors, je te mettrai en pénitence, Marie.

— Eh bien, ma chère bonne, j'y serai.

— Tu n'auras que du pain sec à ton dîner

— Eh bien, je ne pleurerai pas, parce que je l'aurai mérité.

— Parce que tu es une petite désobéissante.

— Je le sais, ma bonne.

— Et je ne t'aimerai plus.

— Oh ! ça, ma bonne, dit la petite en souriant, vous me trompez ; on ne peut pas aimer quand on veut, et désaimer quand on ne veut plus. Moi qui ne voudrais plus aimer mon pauvre petit frère, parce que ça me fait de la peine de l'aimer, eh bien, je ne le peux pas.

La fruitière ne s'était pas attendue à une aussi grande résistance de la part de Marie, et elle allait presque renoncer à son dessein, lorsque les dernières paroles de cette enfant lui révélèrent un moyen de la soumettre.

— Tu aimes donc toujours ton frère ? lui demanda-t-elle.

— Plus que ma vie ! dit l'enfant avec passion.

— Ton frère a été emmené par un homme... bien loin... il travaille pour cet homme ; mais si tu avais une somme d'argent, tu pourrais racheter ton frère et l'avoir avec toi.

— Vrai ? s'écria Marie toute saisie ; vrai ? Oh ! ma chère bonne, donne-moi de l'argent pour le racheter ?

— Je n'en ai pas, dit la fruitière froidement.

— Et comment faut-il faire pour s'en procurer ?... dis vite... ma bonne.

— Il faut travailler, répondit la fruitière sans s'émouvoir, et en gagner.

— Vite ! attache-moi la corbeille, ma bonne ; vite ! mets-y des fruits et des fleurs ; vite, vite ! ma chère bonne. Oh ! je serai marchande, oui ; je dirai aux passants : Achetez les fleurs et les fruits de la petite Vendéenne qui veut racheter son frère. Oui, ajouta-t-elle en pleurant, oui, je travaillerai pour mon frère, je vendrai pour mon frère, je serai marchande pour mon frère... Oh ! mon Dieu !

IV

LA PETITE MARCHANDE VENDÉENNE.

Enchantée de voir que sa ruse avait si bien réussi, la fruitière arrangea la petite demoiselle en petite marchande, et voilà Marie, courant les rues de Nantes, offrant à chacun sa fraîche marchandise et criant :

— Achetez des fleurs et des fruits à la petite Vendéenne qui veut racheter son frère !

Marie était si gentille, ses manières si polies et si avenantes, et puis il y avait tant de sentiment dans la dernière période de sa phrase, que personne n'avait le cœur de refuser cette charmante enfant : bien mieux, le marché conclu, on glissait toujours quelques petites monnaies en sus dans la poche du tablier de la petite marchande. Celle-ci, qu'un aussi noble motif guidait, ne rendait point ce supplément à sa mère adoptive ; aussitôt rentrée au logis, après avoir remis l'argent de la marchandise confiée, elle courait dans un coin obscur du grenier cacher son petit trésor à elle, qui grossissait tous les jours.

Dans le quartier où Marie demeurait et allait vendre ses fruits, on ne l'appelait que la petite Vendéenne ; ne connaissant pas sa famille, on la disait orpheline, et la jeune enfant elle-même, ignorant si son père vivait encore, confirmait par ses paroles cette assertion.

Elle grandissait ainsi, continuant son petit commerce, demandant de temps en temps à la marchande si elle avait découvert l'endroit où était caché son frère ; et celle-ci répondant non, Marie soupirait. Elle voyait, le cœur gros, son petit trésor remplir inutilement un grand trou creusé dans le mur, au lieu de servir à racheter son frère ; et elle se demandait souvent, l'innocente et bonne petite fille, à quoi cet argent servirait si son frère ne reparaisait pas.

V

LE BOUQUET DE LA VIERGE MARIE.

En 1800, la tranquillité renaissait en France ; les proscrits osaient déjà reparaître dans leurs foyers, cherchant, les malheureux ! les débris encore existants de leurs familles, lorsque, le 15 août au matin, un jeune enfant, tout au plus âgé de dix ans, se présenta dans la boutique de la mère adoptive de Marie demandant à acheter un bouquet.

Comme c'était la fête de celle-ci, elle avait obtenu de ne pas courir par la ville ce jour-là seulement, et elle avait consenti à rester à la boutique pour servir les chalands.

L'enfance est causeuse. Tout en arrangeant le bouquet et en choisissant les fleurs que le petit garçon commandait, Marie disait :

— Voyez, mon petit citoyen, comme il devient joli ! encore une rose, puis cet œillet, et puis... Oh ! voyez donc le beau brin d'héliotrope ; je vais mettre ce beau brin d'héliotrope, n'est-ce pas, monsieur ?

— C'est que je ne voudrais pas que le bouquet fût trop cher, dit le petit garçon avec embarras.

— Bah ! ça ne le renchérira pas ; c'est pour votre mère, n'est-ce pas ? un bouquet n'est jamais trop beau pour sa mère.

— Non, ce n'est pas pour ma mère, dit le jeune garçon en soupirant.

— Tant pis ! dit Marie soupirant aussi.

Puis, voyant un étranger d'un certain âge entrer dans la boutique, elle reprit soudain sa mine riante :

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ?

— Quelques fruits tout de suite, répondit cet homme qui paraissait épuisé de fatigue et de soif.

— Choisissez, monsieur, répondit Marie ; prenez ce qui vous plaira le plus... Pas de ceux-là... attendez... les plus beaux sont cachés ; ici, bien... Comment trouvez-vous ces pêches, monsieur ?

— Excellentes ! mon enfant.

— Donnez-vous la peine de vous asseoir, monsieur, vous mangerez plus à votre aise.

Et Marie, se retournant vers le petit garçon qui attendait son bouquet, ajouta :

— C'est pour votre marraine, peut-être, monsieur ?

— Je ne la connais pas, mademoiselle.

— Tiens, c'est drôle ! alors, je ne devine pas pour qui...

— C'est pour ma sœur, dit l'enfant inconnu avec une grande émotion.

— Ah ! vous avez une sœur ? répliqua Marie le regardant avec intérêt.

— Je l'espère, du moins.

— Comment ! est-ce que vous n'en êtes pas sur ?

— Hélas ! je ne sais si elle vit encore.

— Pauvre enfant ! dit Marie. Et alors, comment lui donnerez-vous ce bouquet ?

— Ma sœur s'appelle Marie, reprit le petit garçon en s'animant ; j'ai dans ma chambre l'image de la sainte Vierge, qui s'appelle aussi Marie : j'attacherai ce bouquet à cette image.

— Ah ! votre sœur s'appelle Marie ? dit la petite bouquetière... c'est comme moi.

— Vous vous nommez Marie ! s'écria le petit garçon tout joyeux.
— Et vous ?
— Moi, on m'appelle Charles.
— C'est singulier, dit Marie en pâissant : mon frère aussi s'appelle Charles.
— Et vit-il ? demanda Charles.
— Hélas ! je l'ignore, répondit Marie dont une larme vint mouiller la paupière : il m'a été enlevé un jour... un jour où on allait jeter tous les enfants à l'eau.
— J'ai perdu aussi ma sœur ce jour-là.
Oubliant le bouquet qu'elle faisait, Marie répliqua :
— Je lui avais si vivement recommandé de ne pas me quitter, de ne pas s'éloigner pendant que je dormirais !...
— Ma sœur aussi m'avait fait cette recommandation.
— Mon Dieu ! s'écria Marie pâle et tremblante.
Le petit garçon continua :
— Je n'avais pas quatre ans à cette époque, et je me souviens de tout cela comme de ce qui m'est arrivé hier. Ma mère, assassinée dans un bois ; moi et ma sœur sur une charrette de foin, un morceau de pain noir, une place remplie d'enfants ; ma sœur qui me disait de ne pas la quitter. Je me suis endormi la tête sur ses pieds, et je me suis réveillé chez un vieux monsieur, bien bon, où je suis encore.
— Et le nom de ton père ?... s'écria Marie respirant à peine et tutoyant déjà cet enfant qu'elle croit être son frère.
— Paire, dit Charles.
— Paire !... répéta Marie haletante ; paire... pas autre chose ?
— Pardonnez-moi, mademoiselle, il y avait un autre mot avant celui-là, un mot que ma pauvre petite sœur voulait toujours me faire prononcer ; je l'ai oublié... ou en partie, il y avait Beau, je crois.
Marie tomba sans connaissance au milieu de ses fruits. L'étranger, qui depuis un moment avait cessé de manger pour écouter ces intéressants enfants, se précipita sur la petite bouquetière pour lui porter secours, sans toutefois comprendre la cause de son évanouissement.

VI

CE QU'ÉTAIT LE MONSIEUR QUI MANGEAIT DES PÊCHES.

Aux cris de l'étranger et de Charles, la marchande, occupée dans l'arrière-boutique, accourut aussitôt, et les plus tendres soins furent prodigués à Marie.

En reprenant connaissance, elle regarda autour d'elle comme étonnée, vit Charles, fit un cri, et, sans répondre à aucune question, elle s'échappa des bras de sa mère adoptive et s'élança hors de la boutique.

Comme la marchande questionnait l'étranger et l'enfant pour connaître le motif de l'état de Marie, on vit revenir celle-ci toujours courant : elle tenait une longue bourse à la main.

— Tiens, dit-elle à Charles en lui sautant au cou, tiens, mon frère, voilà de l'argent ; va te racheter.

— Ton frère ? son frère ? répétèrent les trois autres personnages surpris.

— Oui, mon frère ! dit-elle avec orgueil, le bras passé autour de la jolie tête de Charles, et le regardant avec amour. Mon frère ! le baron Charles de Beaurepaire.

— Mes enfants ! cria à son tour l'étranger en leur tendant les bras ; mes enfants !... Oh ! ne m'abusez pas ; êtes-vous bien mes enfants ? vous appelez-vous réellement Beaurepaire ?

Et sans la fruitière qui le retint dans ses bras, il serait tombé à la renverse.

— Maman s'appelait madame de Beaurepaire, répondit Marie dont la surprise faisait trembler la voix.

— Je me souviens maintenant, ajouta Charles, que Beaurepaire était aussi le nom que ma sœur m'enseignait à prononcer.

— Nous habitions Thouars, continua Marie.

— Et c'est en venant ici que maman a été assassinée, dit Charles.

— Oh ! c'est bien vous, c'est bien vous, mes enfants ! s'écria M. de Beaurepaire les serrant dans ses bras et baignant leurs joues de ses larmes. Votre mère, votre mère, pauvres enfants, ne s'appelait-elle pas...

— Jeanne, interrompit vivement Marie.

— Oh ! mon Dieu, je te remercie, dit M. de Beaurepaire levant les yeux au ciel ; je te bénis, je n'ai pas tout perdu, j'ai retrouvé mes enfants !

Quand le premier moment d'émotion fut calmé, M. de Beaurepaire, tenant toujours ses enfants embrassés, tourna pour la première fois ses regards vers la fruitière qui pleurait en silence dans un coin.

— Oh ! pardonnez-moi, madame, dit-il en pleurant, lui aussi, à chaudes larmes ; pardonnez à un père qui se croyait seul au monde, et qui, par un miracle de la Providence, retrouve ses enfants, retrouve sa famille, retrouve le bonheur qu'il croyait perdu à jamais. C'est à vous que je dois mes enfants ; parlez : comment vous récompenser d'un tel bienfait, madame ? comment vous payer tout ce bonheur que je vous dois ?

— Quand j'ai sauvé cette chère enfant de la mort, dit la fruitière en sanglotant, ce n'était pas dans l'espoir d'être payée, monsieur.

— Je le sais, je le sais, un plus noble intérêt vous guidait.

— On allait les noyer, monsieur.

— Pauvres et chers enfants ! reprit le père, les serrant plus étroitement contre son sein à l'idée du péril auquel ils avaient échappé.

— Ils étaient si jeunes, si intéressants ! ils voulaient mourir ensemble ou être sauvés ensemble. Qui n'aurait pas fait comme moi, monsieur ? qui ne les aurait pas adoptés ? Ah ! je n'eus qu'un regret, ce fut de ne plus retrouver le petit garçon... Et maintenant, Marie, tu vas me quitter, dit la fruitière redoublant ses larmes et ses sanglots.

— Mais jamais je ne t'oublierai, ma mère ! s'écria Marie s'élançant au cou de la fruitière, tu seras toujours. ma mère, et, dans le fait, ne te dois-je pas la vie comme à elle ?

— J'en mourrai, c'est sûr, répétait la pauvre femme dont les caresses de Marie augmentaient la douleur.

M. de Beaurepaire comprit bien que ce n'était pas une offre d'argent qui pourrait adoucir le désespoir de cette digne femme ; il l'engagea à venir passer quelques jours chez lui, pour habituer Marie à la maison de son père. Il leur apprit qu'arrivé à Nantes depuis quelques jours, et bien qu'il crût ses enfants morts avec leur mère, il avait fait beaucoup de démarches et de sacrifices pour se procurer de leurs nouvelles ; que ce jour-là encore il courait depuis le matin, lorsque la chaleur et la soif l'avaient forcé de s'arrêter un instant dans la boutique de la petite bouquetière vendéenne. Oh ! combien il remercia Dieu de cette inspiration ! combien il bénit Charles, pour avoir eu la pensée d'offrir un bouquet à la sainte patronne de sa sœur !

— C'est une pensée qui me venait tous les ans, répondit Charles.

— Et qui nous a porté à tous bonheur aujourd'hui, répliqua Marie.

Puis, se tournant vers son père, elle ajouta :

— Permettez-moi d'achever ce bouquet, mon père ; permettez-moi de l'emporter, ma mère, ajouta-t-elle en s'adressant à la fruitière, je veux le garder toute ma vie.

— Oh ! ma sœur, offrons tous les ans un bouquet à la sainte Vierge : c'est à elle que nous devons de nous être retrouvés et d'avoir retrouvé notre père.

M. de Beaurepaire, accompagné de Charles, alla aussitôt témoigner sa reconnaissance à l'homme généreux qui lui avait conservé son fils ; il reconnut un de ses camarades de collège, et celui-ci se consola de la perte de son enfant adoptif en jouissant de son bonheur.

La fruitière se rendit à l'invitation de M. de Beaurepaire. Elle séjourna quelque temps dans un château qu'il avait près de vantes ; et quand elle retourna chez elle, chargée des présents de Marie et de ceux de son père, elle passa trois fois devant sa boutique sans la reconnaître : de petite, chétive et sombre, elle était devenue grande, spacieuse et claire. Un bel assortiment de poterie garnissait les murs, ce qui, joint aux fruits et aux légumes, formait un établissement des plus avantageux.

Marie n'oublia point sa mère adoptive ; et la petite bouquetière vendéenne est devenue une grande et belle dame. Peut-être cette histoire tombera-t-elle dans ses mains, comme elle est arrivée jusqu'à moi, au milieu d'un salon, dans un cercle d'amis. J'ai versé des larmes en l'écoutant ; les siennes couleront sans doute en me lisant... Puissent-elles me faire pardonner mon indiscretion !

Il neut que le tems délever son âme à Dieu, la corde cassa.



LES FRÈRES CAPTIFS

DEUX ORLÉANS

LE CAPITAINE DE LA COLOMBE.

Par un de ces temps froids et brumeux du temps équinoxial (on était au 18 novembre 1795), une chaloupe, venant d'un bâtiment ancré dans le golfe que la mer creuse dans Marseille, déposait un voyageur sur le port. C'était un homme de trente ans environ, aux traits fins et rusés, et dont le teint, fortement hâlé, indiquait un marin. C'en était un, et qui plus est, c'était le capitaine du navire auquel la chaloupe appartenait.

Au moment où il posait le pied à terre, son attention fut attirée par la vue d'un tout jeune homme, d'un enfant. presque, qui s'avavançait vers lui, mais qui s'avavançait lentement, en hésitant, et comme avec crainte. Cette rencontre, à une heure matinale, l'extérieur de cet enfant, qui semblait appartenir à une bonne famille, et cet excès de précaution dans un âge où ordinairement on agita l'étourdie, lui il intrigua le marin. Au lieu d'aller à ses affaires, ce qu'indiquait l'air préoccupé avec lequel il avait débarqué, il s'arrêta, et, sans aucune idée précise, il se mit à regarder la seule personne qui, avec lui et ses matelots, se trouvait sur le port.

Ce jeune homme tournait le dos au fort Saint-Jean, où, à l'époque dont nous parlons, étaient renfermés un grand nombre de prisonniers. Quant à l'endroit où il allait, c'était ce qu'on ne pouvait guère deviner, car tantôt il se dirigeait vers une rue, en sortait précipitamment, et comme effrayé par un objet qu'il aurait aperçu au loin ; tantôt il entra dans une autre, en ressortait encore avec la même précipitation, et tantôt marchait au hasard sur le port. Puis on le voyait s'arrêter sombre, désolé, on aurait même dit

découragé, devant la mer belle et bleue qui s'ouvrait et s'étendait à l'horizon. Les vêtements de ce jeune homme étaient propres, larges, et, bien que l'étoffe en fut grossière, il les portait avec une aisance si noble, si distinguée, qu'on était tenté de supposer qu'il avait jadis été habitué à en porter de plus beaux. Quant à sa figure, blonde, blanche, un peu longue, et portant sur chacun de ses traits charmants ce cachet indéfinissable de malheur et de mort, que Dieu souvent grave au front de ceux qu'il doit bientôt appeler à lui, on n'aurait su dire au juste si elle appartenait à un jeune homme ou à une jeune fille : c'était un mélange de douceur et de fermeté, de timidité et d'audace, une expression si craintive et si déterminée en même temps, qu'on ne pouvait, je l'assure, passer devant cet étrange enfant sans s'intéresser à lui.

Non-seulement le capitaine ne resta pas indifférent spectateur du manège de l'inconnu, mais, au lieu d'attendre patiemment que l'enfant vînt de son côté, il alla à lui, et, cherchant un prétexte pour nouer la conversation, le marin ne trouva rien de mieux que d'ouvrir son étui à cigares en l'abordant :

— En usez-vous ? lui dit-il brusquement.

Le jeune inconnu se recula effrayé.

— Je ne fume jamais, répondit-il.

Puis, se reprochant ce sentiment qui l'avait forcé de s'éloigner, il se rapprocha vivement et ajouta en hésitant :

— Je ne dis pas... que dans la suite... si je faisais un voyage sur mer... peut-être...

— Vous fumeriez, et vous feriez bien, répliqua le marin.

— Oui, mais il faudrait pour cela... faire... le voyage sur mer... insinua le jeune enfant d'un air qu'il essaya de rendre bien naturel.

— Eh bien, qui vous empêche ? demanda le capitaine ; est-ce papa ? maman ?... un frère aîné ? un tuteur quelconque ?

Un ruisseau de larmes jaillit des yeux de l'enfant, qui les essuya avec précipitation.

— Non, dit-il, je suis mon maître...

— Alors, mon garçon, répliqua le capitaine que ces larmes frappèrent, et qui se mit alors à examiner avec une curiosité attentive le jeune étranger, en cherchant un indice sur ce front si pur, dans ces yeux si beaux, dans tout cet ensemble, enfin, rempli de fierté superbe et de grâces particulières ; alors, mon garçon ?...

— Vous avez un navire ?... demanda l'enfant dont les yeux bleus étincelèrent au milieu de ses larmes comme un rayon du soleil un jour de pluie.

— Là-bas... voyez-vous... ce petit brick dont le pont est chargé de marchandises et de matelots qui emballent ? dit le capitaine, c'est le brick la Colombe, capitaine Marigni, votre serviteur ; nous partons demain matin, à l'aube du jour, pour Livourne... mais ce n'est peut-être pas là où vous voulez aller ?...

— Le pays ne fait rien, pourvu que je sorte de celui-ci, répondit, étourdiment l'enfant, qui se reprit en rougissant... C'est-à-dire...

Le capitaine réprima un sourire sous une bouffée de fumée.

— Pouah !... que ce tabac est mauvais ! dit-il en toussant comme pour en cracher une parcelle qui semblait lui tenir à la gorge ; et vous partez seul ? demanda-t-il, levant insouciamment les yeux au ciel.

— Avec mon frère, dit l'enfant.

— Plus jeune que vous ? demanda le capitaine.

— Non, plus Agé, dit l'enfant.

— Ah !... ah !... dit le capitaine, et vous avez de quoi payer votre voyage ?

— Ce n'est pas l'argent qui nous manque, dit l'enfant.

— Ah ! ah !... fit encore le capitaine ; et que vous manque-t-il donc alors ?...

Cette réflexion si simple, et qui répondait si juste à la dernière phrase de l'enfant, fit encore rougir celui-ci jusqu'au blanc des yeux.

— Rien, dit-il.

— Pas même un passe-port ? fit observer le capitaine en prenant un second cigare dans son étui, le premier étan presque brûlé.

— En faut-il absolument un ? demanda l'enfant sans déguiser l'inquiétude que ce dernier mot venait d'élever dans son âme.

— Pas un, mais deux, répondit le capitaine refermant son étui.

— Deux ?... répéta l'enfant d'un air atterré.

— Certes, deux, mon jeune ami, répliqua le capitaine ; aucun capitaine ne vous prendra à son bord sans cela. Mais ce n'est pas plus difficile d'avoir deux passe-ports qu'un : vous allez à la commune ; ici, ce grand bâtiment que vous voyez à droite, vous prenez deux témoins qui affirment que vous êtes bien vous... vous dites vos noms, vos prénoms, votre âge, le lieu d'où vous venez, celui où vous allez ; vous signez, vos témoins signent, oh ! mon

Dieu, ce n'est pas plus malin que cela, et vous venez me trouver, moi ou un autre capitaine, à votre choix, vous montrez ce chiffon de papier, vous faites prix, vous êtes reçu à bord, on lève l'ancre, on hisse les voiles, et, à la grâce de Dieu, vous filez pour votre destination.

Pendant que le capitaine parlait, le visage de celui qui voulait partir se rembrunissait de plus en plus ; ses larmes, séchées un moment, reparaissaient sur le bord de ses paupières et recommençaient à couler sans qu'il songeât cette fois à les essuyer. Le capitaine regarda à sa montre et dit :

— Sept heures ! pour quelqu'un qui part demain, je n'ai pas une minute à perdre... Sans adieu, mon jeune ami, vous savez mon nom, le nom de mon navire, ce qu'il vous faut pour partir, et où il faut aller chercher vos passe-ports. Ah ! si vous étiez de ces gens qui se cachent, de ces anciens nobles dont la République a peur, qu'elle ne veut pas faire mourir, parce qu'ils n'ont rien fait qui mérite la mort, qu'elle ne peut pas proscrire, parce qu'ils pourraient recruter des forces chez les étrangers et revenir en France fomentier des troubles, reprendre leurs droits, que sais-je, moi ?... Si vous étiez de ces gens-là, je vous tiendrais un autre discours ; je vous dirais : — Approchez donc, je ne peux pas crier cela au vent et aux vagues pour que quelque ci-devant l'entende et en profite ; — je vous dirais : Il y a, non loin d'ici, dans la rue de la Vieille-Callade, au n° 50, je crois, ou 31, non 30, un nommé Serry, un écrivain de la commune, qui a des passe-ports tout prêts, avec le signalement en blanc... les noms des témoins en blanc, le nom du voyageur en blanc... tout ce qu'il faut, enfin, en blanc, et qui, moyennant deux ou trois louis, pas en blanc, par exemple, mais bien en or, vous délivre un, deux, trois passe-ports, tant que vous en voulez. Ce coquin se fera pendre un jour, mais cela ne vous regarde pas, ni moi non plus... Allons, sans adieu, mon jeune ami, vous me retrouverez ce soir ici, à la même place.

Disant ces mots, le marin, qui avait allumé son second cigare à son premier, s'éloigna.

Après avoir offert mentalement une action de grâce au ciel, le jeune homme se dirigea vers la partie vieille de Marseille où était située la rue désignée par le capitaine de la Colombe.

II

L'ÉCRIVAIN DE LA COMMUNE.

Le jeune inconnu ne tarda pas à trouver la maison désignée. C'était une petite maison à un étage, et si étroite, si basse, qu'à coup sûr elle ne pouvait être habitée que par une seule personne. Il tira une ficelle qui pendait à droite de la porte, et qui mit en jeu une sonnette au son fêlé. A ce son, auquel, longtemps après, succéda un bruit de vieilles pantoufles claquant sur des dalles de pierre, la porte s'ouvrit, et un vieillard, vêtu d'une redingote en bouracan, avec des lunettes vertes sur le nez et une vieille casquette sur la tête, demanda assez brusquement au visiteur ce qu'il désirait.

— Entrer d'abord, répondit le jeune inconnu, avec cette modeste assurance que donne la conscience de ce que l'on est ; vous saurez le reste.

Et, sans autre permission, il franchit le seuil de la porte, que le propriétaire s'empressa de refermer en murmurant :

— Entrer... d'abord ! entrer d'abord ! on dit son nom d'abord.

— Vous ne le connaissez pas, répondit l'enfant, suivant son hôte dans une salle basse qui donnait sur un petit jardinet, et s'asseyant sans façon sur une des quatre chaises de paille qui, avec un bureau de vieux bois sculpté, composaient l'ameublement de cette pièce.

— Quand vous l'aurez dit, je le connaîtrai, murmura encore le vieillard.

— Alors vous ne le connaîtrez jamais, car je ne vous le dirai pas, répondit résolument l'inconnu. Je ne suis pas venu ici pour dire mon nom, mais, bien au contraire, pour que vous m'aidiez à le cacher ; vous vendez des passe-ports en blanc : il m'en faut deux, combien me les ferez-vous payer ?

— Chut ! chut ! mon bon Seigneur Dieu ! dit le vieillard secouant ses deux vieilles mains crochues devant la bouche fraîche de l'enfant, comme pour affaiblir les sons qui sortaient de ses lèvres... chut !... Si on vous entendait, je serais pendu et vous avec moi.

— Parlez pour vous, citoyen. On ne pend pas les gens de ma race, répliqua le jeune inconnu, dont l'œil avait brillé d'indignation à l'accolement de sa personne avec celle de l'écrivain de la commune.

— Vous dites, interrompit ce dernier, sans s'offenser de la réplique un peu verte de l'inconnu, que vous désirez un passe-port en blanc ?

— Deux, dit l'inconnu.

— Et vous venez chez moi en chercher, répliqua cet homme avec un sourire mielleux, dont l'enfant ne comprit pas la finesse rusée ; chez moi ?

Antoine Serry, vous vous trompez ; je n'en tiens pas.

— Je suis fâché alors de vous avoir dérangé, dit l'inconnu en se levant.

Au moment où, désappointé, il allait repasser la porte, le vieillard l'arrêta par ces mots :

— Antoine Serry, Antoine Serry, tout le monde fait courir le bruit qu'Antoine Serry, écrivain de la commune, vend des passe-ports en blanc, et on entre chez lui ni plus ni moins que chez le boulanger, et on lui dit : Combien un passe-port ? comme on dit au boulanger : combien ce pain ? En vérité, c'est d'une imprudence !... Pourriez-vous me dire, jeune homme, quel est le malavisé, le mal renseigné qui vous a envoyé chez moi ?...

— Le capitaine de la Colombe, le citoyen Marigni, répondit l'enfant.

A ce nom, la figure de l'écrivain se dérida.

— Donnez-vous donc la peine de vous asseoir, dit-il en avançant une chaise et en baissant la voix ; c'est, différent, j'ai ce qu'il vous faut... Deux, ne m'avez-vous pas dit ; deux ? ajouta le vieillard en ôtant successivement plusieurs tiroirs de son bureau, et allant chercher au fond du dernier un petit carton qu'il ouvrit.

— Deux, dit l'inconnu, combien ?

— Trois louis, jeune homme ; c'est ce que m'a payé l'autre jour un membre de la famille des Bourbons, je l'ai reconnu à son nez et à son accent parisien.

— Les voici, dit l'enfant, posant trois louis en or sur le bureau, et tendant la main pour prendre les passe-ports.

— Trois louis chaque, cela fait six louis, dit, sans lâcher les papiers, le vieillard dont les petits yeux gris brillèrent de plaisir à la vue de l'or.

— C'est trop cher, dit l'inconnu à qui la mauvaise foi de l'écrivain servit de leçon ; on m'a enseigné un de vos confrères qui fait le même métier que vous...

— Que vous nommez ?... interrompit Serry.

— Je ne le nommerai pas plus devant vous que je ne vous nommerais devant lui, répondit l'inconnu.

— Cette discrétion me charme, répondit le vieillard, et me fait vous faire une concession : je vous donnerai les deux passe-ports pour quatre louis.

— Pour trois, dit l'inconnu, ou je vais ailleurs.

— Tenez, méchant, les voici, mais c'est bien parce que c'est vous ; car si c'était un autre... dit le vieillard, auquel l'enfant enleva les papiers en s'échappant sans en écouter davantage.

— Oh ! mon frère ! mon frère, dit-il en reprenant le chemin du fort Saint-Jean, nous allons donc être libres, libres enfin !...

III

PREMIÈRE ÉVASION.

Le jeune inconnu reprit la route du fort Saint-Jean. Comme il approchait de l'entrée principale, un homme vêtu en bourgeois vint à lui chapeau bas.

— Mon frère ? demanda-t-il à cet homme sans le regarder, sans lui rendre son salut.

— Il est d'une impatience extrême, et m'a déjà envoyé vingt fois à la rencontre de Monseigneur.

Celui qu'on venait d'appeler monseigneur passa devant, et, suivi du second individu, qui marchait sans avoir remis son chapeau, il traversa successivement plusieurs cours et se dirigea vers un bâtiment dont l'entrée était gardée par des factionnaires. Puis, avec la légèreté de ses quatorze ans, il s'élança sur un petit escalier tortueux, construit en colimaçon, monta sans s'arrêter et sans les compter cent vingt marches qui aboutissaient à un corridor étroit et sombre, et se précipita, haletant, dans une petite chambre dont la porte avait été entr'ouverte au bruit de ses pas.

Il y fut reçu par ces mots :

— Enfin ! enfin ! que tu as tardé !

Puis deux bras s'ouvrirent pour l'embrasser.

Celui qui recevait le jeune inconnu avec ces marques d'affection extrême était un tout jeune homme aussi, âgé de trois ans de plus que le premier ; grand et mince, blond et pâle, il portait comme l'autre sur ses traits ce même cachet de malheur et de mort.

— Tout a réussi au gré de nos désirs, dit le nouvel arrivé ; un navire, qui part demain au point du jour, nous recevra à son bord, et voici des passe-ports en blanc, qu'il faut vite nous hâter de revêtir de notre signalement et de noms...

— Quels noms ? demanda le plus âgé des jeunes gens.

— Pas les nôtres, bien entendu, répliqua l'enfant gaiement. Nous sommes deux frères, les antiques rejetons de la race un peu roturière de notre bon et

fidèle serviteur, Louis Vidal (celui qu'on venait de nommer Louis Vidal s'inclina respectueusement) ; tu te nommes Antoine Vidal, et moi... moi...

— Toi, Joseph Vidal, dit Antoine avec un sentiment de tristesse et de tendre mélancolie ; laisse-moi te donner un des noms de notre malheureux père.

Une larme vint à ce souvenir humecter la paupière des deux jeunes gens ; mais l'aîné, secouant son beau front comme pour en écarter cette image, reprit vivement :

— Pensons à rejoindre notre chef maintenant, notre frère aîné. Louis, ajouta-t-il en s'adressant à son domestique, viens ici, et écris notre signalement.

Ce premier soin rempli, Joseph (nous appellerons les deux frères des noms qu'ils s'étaient donnés), Joseph dit :

— C'est très-bien, mais comment sortirons-nous de notre chambre ?

— Par la porte donc... dit Antoine ; grâce au système militaire que Cartaux a établi dans Marseille, nous sommes à peine surveillés. A la chute du jour, en nous enveloppant bien de nos manteaux, nous passerons sans être reconnus.

— Mais si nous le sommes, si on nous arrête ? dit encore le jeune et timide Joseph,

— N'avons-nous pas la croisée, répondit Antoine en tournant les yeux vers la croisée, à travers laquelle on aperçoit la mer aussi loin que la vue pouvait s'étendre.

— Et soixante pieds d'élévation ? merci ! dit Joseph peu résolu à tenter l'entreprise.

— Les difficultés n'arrêtent que les hommes ordinaires, dit Antoine avec un de ces superbes regards qui révèlent toute la noblesse d'une origine. Les hommes supérieurs les bravent et les surmontent.

Ensuite, ayant réfléchi un moment, il dit :

— Louis, qui peut sortir d'ici à volonté, nous procurera avant ce soir une corde à nœuds d'une longueur suffisante. J'y pense encore ; si nous sortons ensemble, cela pourra donner des soupçons ; nous ne sortirons que l'un après l'autre. Le premier sorti prendra Louis avec lui, et se rendra sur le port, devant la boutique de Mangin le barbier. Il y attendra l'autre ; c'est dit, c'est convenu... Réunissons notre argent, partageons-le... bien... chacun son passe-port, bien encore. Maintenant, mon frère, prions Dieu.

Cela dit, les deux frères se prirent par la main, s'agenouillèrent au milieu de la chambre, et, à la rougeur un peu vive qui vint animer la pommette de leurs joues, on pouvait juger de la ferveur avec laquelle ils invoquaient le Tout-Puissant.

On était, je l'ai dit, au 18 novembre : à cette époque de l'année, les jours sont courts ; à cinq heures, il fait presque nuit ; les deux frères fixèrent le départ à cette heure-là ; mais une fois qu'elle fut venue, ce fut un débat interminable entre eux : aucun ne voulait sortir le premier.

— Va, disait le plus jeune au plus âgé, il y a plus de chances de bonheur pour celui qui sortira le premier : tu es l'aîné, c'est toi d'abord qu'il faut sauver.

— Tu es le plus jeune, disait l'aîné, presque un enfant, s'il n'y en a qu'un qui doive être sauvé, il faut que ce soit toi.

— Jamais, jamais je ne partirai sans toi, disait le plus jeune à son tour ; ô mon frère, sortons ensemble.

— Non, dit Antoine avec un ton de ferme autorité qui coupait court à toute discussion ; je suis l'aîné ; comme l'aîné, comme ton chef, je t'ordonne de partir ; puis, adoucissant sa voix, rendue sévère malgré lui, il ajouta : Mon frère, si le sort, si un de ces hasards malheureux qui traversent quelquefois les plus belles vies m'empêchait de te suivre, pars toujours, je le veux ; va rejoindre notre frère, notre chef véritable, et dis-lui que du fond de la prison, même des cachots où j'ai gémi si longtemps, j'ai toujours pensé à lui, aux beaux jours heureux de notre enfance, j'ai toujours prié pour lui... Va embrasser notre mère, notre chère sœur Adélaïde... Va, Beau... va, Joseph, habituons-nous à ces noms que nous venons de nous donner... va... pars donc... Je le veux, obéis.

— J'obéis, dit le pauvre enfant dont les larmes baignaient le visage, j'obéis, mais tu es bien cruel, Antoine, plus cruel que nos cruels geôliers, qui n'ont jamais osé nous séparer... N'oublie pas le nom du navire, la Colombe, capitaine Marigni. Voyons, ne te fâche pas... un baiser... encore un... je pars.

Mais, tout en disant « pars, » tout en répondant « j'obéis, » ni l'un ni l'autre de ces deux frères ne pouvait se décider à détacher leurs bras qui les liaient étroitement l'un à l'autre ; ce fut l'aîné qui eut encore ce courage. Il poussa son frère dans le corridor et appela Louis.

— Quelle que chose qui arrive, lui dit-il à l'oreille et pendant que Joseph se tenait à l'écart, si je ne suis pas chez Mangin à l'heure dite, conduisez

mon frère au navire et venez me retrouver.

Le domestique ayant dit oui, Antoine rentra dans sa chambre et écouta dans l'anxiété la plus grande le bruit des pas de son frère qui s'éloignait ; le son se perdit bientôt dans le dédale profond des corridors, ce qui n'empêchait pas le jeune homme d'écouter encore, car, à chaque instant, au moindre bruit, au plus léger mouvement intérieur ou extérieur, il pensait que son frère revenait. Quelquefois même il lui semblait entendre sa voix, et alors, pendant qu'un poids brûlant se portait à son cœur, une sueur froide glaçait ses tempes... Dix minutes se passèrent ainsi, dix longues et cruelles minutes ! Cet espace de temps écoulé, il respira ; puisque son frère n'était pas revenu, il était sauvé ; il s'enveloppa donc dans son manteau, et, lui aussi, à son tour, songea à s'éloigner ; toutefois, malgré sa précipitation, ses angoisses, ses terreurs, il ne négligea aucune précaution, il prit même celle de fermer la porte de sa chambre à double tour et d'en emporter la clef, afin qu'on ne s'aperçût pas tout de suite de son évasion. Enfin, le voici longeant le corridor. La nuit était tout à fait venue.

IV

SECONDE ÉVASION.

Il fallait passer devant quatre sentinelles pour arriver au pont-levis ; la première avait le dos tourné et ne vit pas le fugitif, la seconde le regarda sans interrompre sa promenade, la troisième ne dit rien et pensa ce qu'elle voulut, la quatrième le prit pour un officier et lui présenta les armes ; le jeune captif posa le pied sur le pont-levis en adressant au ciel mille actions de grâces pour sa délivrance.

Ce fut ainsi, le cœur plein de joie et d'espoir, qu'il atteignit le rempart ; il l'avait dépassé et se dirigeait déjà vers le port, lorsqu'il aperçut de loin, au clair de la lune, le manteau blanc du commandant du fort, M. Grippe, qui venait à sa rencontre. Que faire ? reculer et rentrer dans le fort, plutôt mourir ! continuer la route et faire bonne contenance, c'était le seul parti convenable. Le pauvre jeune homme tâcha de modérer sa marche et de la rendre aussi naturelle que possible ; un moment il espéra que le commandant ne ferait pas attention à lui ; mais, vain espoir, comme ils passaient l'un près de l'autre, l'officier s'arrêta.

— Où allez-vous ? cria-t-il au prisonnier.

— Peu vous importe ! je ne vous connais pas, répondit Antoine avec un courage qui tenait du désespoir.

— Je suis commandant du fort, et je viens de vous en voir sortir.

— Cela est vrai, commandant, j'y ai dîné avec un canonnier de mes amis, et je vous l'aurais dit sur-le-champ, si je vous avais reconnu.

— Non, vous êtes un prisonnier, et, morbleu ! vous aurez la bonté de rentrer, car je réponds de vous, s'écria le commandant.

On n'a pas d'idée de tout ce qu'il fallut de modération au pauvre jeune homme pour répondre :

— Vous vous trompez beaucoup, je vous assure, et vous me prenez pour un autre.

— Allons donc, les gens de votre race ne se déguisent pas aisément, riposta le commandant regardant son prisonnier en face, et vous allez rentrer de bonne grâce, ou j'appelle la garde pour vous saisir.

— Cette violence serait inutile, répondit Antoine la mort dans l'âme, mais n'en souriant pas moins à celui qui le désespérait. Je n'ai pas envie de faire de résistance ; j'allais à la comédie, comme je l'ai fait plusieurs fois à votre insu. Puisque j'ai eu le malheur de vous rencontrer ce soir, je serai privé de ce plaisir, voilà tout.

— Oh ! je vous en réponds que vous en serez privé, dit le commandant sans aucune pitié pour son jeune et intéressant prisonnier, et j'y mettrai bon ordre, car je vais de ce pas vous enfermer dans votre chambre et placer une sentinelle à votre porte.

— Je vous remercie de cet aimable soin, dit le captif dont le courage se ranimait au souvenir de l'échelle de corde laissée dans sa chambre.

Le commandant appela un caporal et deux fusiliers, leur remit le prisonnier, ordonna de le ramener dans sa chambre, de l'y enfermer à clef, de poser à la porte un factionnaire, et disant :

— A demain, mon beau coureur de nuit.

Il rentra dans le corps de logis qu'il occupait.

Le captif suivit ses guides d'assez bonne grâce, en riant même avec eux de la peur du commandant qui avait cru perdre son prisonnier ; il leur recommanda de bien fermer la porte, de ne pas oublier le l'actionnaire, et pendant qu'il leur criait ces dernières instructions, à travers la porte bien fermée, il déroulait son échelle et la fixait au fer de la fenêtre ; puis, fermant les yeux pour ne pas voir le vide affreux qui le séparait du sol baigné par la

mer, il s'abandonna en aveugle, en désespéré, à son unique espoir de salut, et se laissa glisser le long de la corde.

Arrivé à peu près à la moitié de son trajet, il sentit la corde fléchir, craquer, il regarda au-dessous de lui, l'abîme était encore immense, la corde fléchissait de plus en plus, un moment encore elle allait se briser ; le pauvre enfant sentit alors qu'il était perdu ; il n'eut que le temps d'élever son âme à Dieu, la corde se cassa, il tomba : la secousse fut horrible et le fit évanouir.

La fraîcheur de l'eau, dans laquelle son corps plongeait à demi, le lit assez vite revenir à lui ; il ouvrit les yeux, la mer lui ouvrait un large chemin ; il était libre ! libre ! il voulut se lever, un cri de douleur le fit retomber sur le sable qui l'avait reçu. Ses reins étaient brisés, son pied droit cassé, sa liberté n'était qu'une vaine dérision ; vainement il avait pu briser les liens qui le retenaient au fort Saint-Jean, la souffrance l'enchaînait à deux pas même de son cachot ; son courage naquit de ces souffrances mêmes.

— Mourir, c'est toujours la liberté ! se dit-il ; et, domptant son mal, forçant ses reins à se redresser, son pied à agir, il se jeta à la nage pour gagner le port ; mais de même que la corde avait trahi son espoir, de même ses forces trahirent sa volonté ; à peine eut-il fait quelques brasses, et atteint la chaîne que l'on tendait tous les soirs du fort Saint-Jean à la Tourette, deux forteresses, situées aux deux extrémités du port et qui le fermaient, qu'il resta suspendu à la chaîne dans l'impossibilité de faire un mouvement de plus.

Alors il n'eut plus qu'un espoir, c'est que cette chaîne n'étant pas encore tendue, le port n'était pas fermé ; il devait y avoir encore quelques bateaux attardés. Antoine possédait une assez forte somme en or, trente louis ; c'était une fortune au prix de laquelle il pensait se faire conduire au navire la Colombe, où son frère devait être rendu à cette heure, d'après les instructions données au domestique. Il ne désespérait donc pas encore, et forçait ses yeux à percer l'obscurité de la nuit pour découvrir un bateau sur la mer.

Pendant deux heures, deux longues et mortelles heures !... le pauvre évadé vit successivement passer devant lui sept bateaux ; il les appela les uns après les autres, tous firent à peu près les mêmes demandes et les mêmes réponses.

— Qui es-tu ?

— Un malheureux qui se meurt, répondait le pauvre enfant d'une voix défaillante ; de grâce, prenez-moi à votre bord, vous ne regretterez pas votre peine.

— Bah ! disaient ceux qui passaient, quel conte ! Nous n'avons pas le temps, disaient les autres. Allons donc ! ajoutaient-ils tous, ce ne peut-être que quelque malveillant. Qu'est-ce qu'un honnête homme ferait là à l'heure qu'il est ?

— Oh ! mon Dieu ! disait le pauvre jeune homme, dont l'espoir faiblissait et dont les forces n'étaient soutenues que par la fièvre qui faisait trembler ses membres et claquer ses dents. Mon Dieu ! quelqu'un n'aura-t-il donc pas pitié de moi !

Un huitième bateau vint à passer ; presque sans espoir cette-fois, le prince n'en recueillit pas moins toutes ses forces pour crier :

— Oh ! qui que vous soyez, sauvez-moi ! venez m'arracher à une mort certaine.

Cette fois on ne lui demanda pas qui il était ni ce qu'il faisait à cette heure dans l'eau, on lui répondit seulement :

— Nous ne pouvons pas à présent, car il faut que nous allions chez nous ; mais prenez patience, nous ne serons pas longtemps, nous reviendrons aussitôt.

— Oh ! mes amis, hâtez-vous, cria le blessé, car sans cela vous arriveriez trop tard, je me meurs !..

Effectivement, le bateau était à peine disparu, qu'Antoine perdit tout à fait connaissance ; il ne la retrouva qu'un quart d'heure après, au moment où il se sentit soulever hors de l'eau : c'étaient les bateliers du huitième bateau revenus à son secours.

Ces hommes le posèrent doucement à fond de cale ; puis l'un d'eux, qui paraissait être le patron, lui demanda qui il était.

Le captif évadé resta un moment sans répondre ; il ne le pouvait pas ; quand il le put, ce fut d'une voix éteinte et fiévreuse.

— Ne me faites pas de questions, leur dit-il, je ne puis ni ne veux vous répondre ; mais soyez humains jusqu'au bout. Il y a là, près du port, un perruquier nommé Mangin, portez-moi chez lui.

Malgré son triste état, Antoine avait eu encore assez de présence d'esprit pour penser à ce perruquier dont l'honnêteté et la fidélité lui étaient connues.

— C'est inutile de faire le mystérieux, je sais qui vous êtes, mon prince, dit le patron. Je vous reconnais maintenant, je vous ai vu au fort, lorsque la garde nationale faisait le service ; mais, rassurez-vous, ce n'est pas moi qui vous trahirai. Je vais vous porter chez Mangin, qui est mon ami.

Et le bateau entra dans le port.

V

UN NOYÉ.

Depuis deux heures environ, deux personnes se promenaient sur le port de Marseille en face d'une boutique peinte en bleu, devant laquelle se balançait un plat à barbe, et, malgré la nuit, l'impatience de ces deux personnes, de la plus jeune surtout, était visible.

— Il ne vient pas ! mon Dieu ! mon Dieu ! il ne vient pas, disait cette seconde personne en marchant avec agitation du côté du fort Saint-Jean.

— Monseigneur devrait suivre le conseil du prince, et se rendre à bord de la Colombe, fit observer la première personne.

— Sans mon frère ! allons donc ! Louis, vous êtes fou ! répliqua l'enfant avec indignation.

— Puisqu'il n'est pas ici, monseigneur, répliqua Louis, c'est qu'il n'a pu réussir à se sauver...

— Alors, retournons, nous aussi, au fort.

Et Joseph en prenait le chemin, lorsque Louis lui barra respectueusement le passage.

— J'ai des ordres du prince, monseigneur, lui dit-il ; qu'il y en ait au moins un de vous deux de sauvé, suivez-moi à bord de la Colombe.

Mais, avec un geste impératif, le jeune prince éloigna le domestique et doubla le pas.

— Mais c'est vous remettre sous les verrous, disait Louis en insistant.

— Si mon frère y est, répondit le prince en se hâtant de plus en plus.

— Monseigneur !...

— Chut !

Tout en marchant, le prince passa devant plusieurs personnes assemblées sur le port, un mot le fit arrêter net : C'est un noyé, disait-on ; et l'enfant

pensa à son frère balancé au-dessus de la mer, à une corde brisée ; son cœur eut comme un sinistre pressentiment ; il s'approcha de la foule.

— Qu'est-ce ? demanda-t-il à la première personne qu'il rencontra.

— On disait un noyé, mais c'est tout bonnement un homme blessé qu'un batelier transporte à terre.

En se haussant sur la pointe des pieds, le prince put voir la tête du batelier qui portait le blessé, mais sa taille n'était pas assez élevée pour voir au-dessous. Alors il entendit ce batelier dire avec humeur :

— Ce n'est ni un blessé ni un noyé, c'est un homme ivre, voilà tout.

Et le prince s'éloignait du groupe, lorsque ces mots, dits en provençal, le clouèrent au sol.

— Hé !... es oun des Orleans, lou connoisie ben, faut qu'aygest vougu l'escapa⁶,

Ce mot fit révolution dans la foule ; le nom d'Orléans à la bouche, les uns coururent au fort, les autres au comité, le prince resta seul à l'écart.

— Fuyons ! fuyons ! monseigneur, dit Louis à Joseph, il en est encore temps.

Sans lui répondre autrement que par une expression de désespoir, l'enfant lui montra son frère qu'on emportait vers la boutique du perruquier.

— Ah ! si j'osais, dit-il, comme j'irais l'embrasser ! mais il se fâcherait de ce que je ne suis pas sauvé.

Et malgré Louis qui voulait l'entraîner du côté du bâtiment, il suivit les hommes qui portaient son frère dans la boutique du barbier, il le vit déposer sur un lit, autour de ce lit une espèce de tribunal s'établir, et un homme revêtu de l'écharpe tricolore adresser ces mots au blessé :

— Qui es-tu ?

— Vous le savez aussi bien que moi.

— N'importe, il faut répondre à mes questions, c'est au nom de la loi que nous t'interrogeons. Qui es-tu ?

— Antoine-Philippe d'Orléans !

— Que faisais-tu au pied de la muraille du fort Saint-Jean, lorsqu'on t'y trouva ?

Le prince répondit avec l'audace de l'ennui et du désespoir :

— J'y étais tombé en voulant m'échapper.

— Pourquoi cherchais-tu à t'échapper ?

— Pour me soustraire à l'atroce tyrannie sous laquelle je gémissais depuis plus de deux ans et demi, et pour recouvrer ma liberté, dont on n'avait pas

le droit de me priver.

— Qu'est devenu ton frère ?

— Je l'ignore ; j'espère que, plus heureux que moi, il s'est tiré de vos mains, et que vous ne le reverrez plus.

— Quel est ce passe-port qu'on a trouvé dans ta poche, et comment te l'es-tu procuré ?

— C'est ce que je suis déterminé à ne point vous dire. Je sais fort bien que je suis en votre pouvoir, et que vous ne m'épargnerez pas, mais je sais aussi que je n'ai plus rien à perdre, et je vous déclare que, me trouvant assez tourmenté par la douleur qui me suffoque, je ne veux plus répondre à vos fatigantes questions.

Et effectivement, il opposa un silence absolu à leurs nouvelles questions ; les commissaires de la commune allaient se retirer lorsque le commandant du fort parut dans la boutique.

— Eh bien, dit-il en entrant, c'est comme cela, n'est-ce pas, que vous alliez à la comédie ? vous vouliez me faire guillotiner, car vous saviez que je répondais de vous ; mais, Dieu merci, vous n'avez pas pu échapper, et nous allons avoir soin que vous ne recommenciez pas ce tour-là !

— Il est absurde de dire que je voulais vous faire guillotiner, répondit le jeune d'Orléans. Vous savez mieux que personne que vous ne répondez pas de moi, et que ma fuite ne vous exposait à aucun danger. Au surplus, si vous croyez avoir à vous plaindre de moi, vous êtes bien vengé, car je souffre tout ce qu'il est possible de souffrir, et vous pouvez, sans regret, vous dispenser de vos reproches.

Mais ce que le jeune prince ne demandait pas, et ce qui cependant lui tenait le plus au cœur, c'était des nouvelles de son frère, du comte de Beaujolais. Il espérait cependant qu'il était en sûreté, et cette idée calmait ses maux. Soudain, en tournant la tête vers un coin de la chambre, il l'aperçut qui se cachait le visage en pleurant.

— Mon frère ! Beaujolais ! cria le blessé d'un accent terrible de joie et d'angoisse.

— Ah ! Montpensier ! mon pauvre Montpensier ! que tu dois souffrir, s'écria celui-ci en courant se jeter sur le lit de son frère.

— Mon frère ! mon frère, pourquoi, toi qui étais libre, ne t'es-tu pas sauvé ? lui demanda le duc de Montpensier le regard empreint d'un douloureux reproche.

— Est-ce que sans toi j'aurais pu jouir de ma liberté ! répondit le comte de Beaujolais avec une naïveté adorable.

Ce trait charmant d'amitié fraternelle, fait et dit avec une simplicité sublime, émut jusqu'au commandant Grippe, qui se leva brusquement.

— Au revoir, dit-il aux deux frères.

Puis, posant des sentinelles à la porte de la boutique du barbier, il laissa les prisonniers causer ensemble.

— Avoir tant souffert ! avoir vu la liberté d'aussi près ! et la perdre, disaient les deux princes se tenant embrassés.

Puis, comme si leurs cœurs, trop pleins de leurs infortunes, avaient besoin de se soulager en se les racontant, l'un et l'autre à tour de rôle, ils disaient à Mangin, qui pleurait en les écoutant :

— Les premiers jours d'avril 1793, je fus arrêté à Nice, conduit à Marseille et mis dans un affreux cachot, dit le duc de Montpensier.

— A cette époque aussi, j'ai été arrêté avec mon père, disait le comte de Beaujolais.

— Douze jours après on me réunit à mon père et à toi, Beaujolais ; mais quelle réunion mêlée d'angoisses ! A la merci de ceux qui nous gardaient, nous étions réunis ou séparés suivant leur bon plaisir.

— Puis on nous arracha notre père, dit Beaujolais, et le plus affreux des malheurs nous frappa au cœur. La lettre de notre chère mère, qui nous l'apprit en une seule et terrible ligne, ne m'a jamais quitté depuis.

Disant ces mots, le comte sortit une lettre de son sein, l'ouvrit et lut en sanglotant :

« Vivez, malheureux enfants ! pour votre si malheureuse mère !

« ADÉLAÏDE DE BOURBON-PENTHIÈVRE »

— Alors seulement on ne nous sépara plus, ajouta le duc de Montpensier.

— C'est cependant, méchant Montpensier, ce que tu voulais faire aujourd'hui, dit le comte.

— Oui, dit le duc, oui, Beaujolais, à ton âge, la prison doit être si affreuse !

— Et au tien ? Montpensier, dit le comte.

— Moi !... et le duc se tut, et il leva au ciel ses yeux bleus et touchants dans lesquels le regard le plus désespéré se lisait.

A ce moment, le jour se levait, et Mangin, qui regardait par la croisée de la boutique, s'écria :

— Voici un bâtiment qui part

— Quel pavillon ? demandèrent les deux frères.

— Toscan, dit Mangin.

Un long et douloureux regard fut échangé entre les deux frères. C'était le bâtiment qui devait les rendre à la liberté.

Ce jour même ils retournèrent au fort Saint-Jean, et furent placés dans deux petites chambres qui n'avaient plus vue sur la mer, et dont les croisées étaient grillées. Le duc de Montpensier resta quarante jours au lit des suites de sa chute, et le commandant du fort étant congédié, le général Mariancourt, qui lui succéda, ému de l'infortune si grande de ces deux princes, ne voulut les garder prisonniers que sur parole.

Quelque temps après, les princes apprirent que le Directoire allait les rendre à la liberté aussitôt que leur frère aîné, le duc d'Orléans, aurait quitté le territoire français. A cet effet, la duchesse d'Orléans avait écrit à son fils :

« — Que la perspective de soulager les maux de ta
« pauvre mère, de rendre la situation des tiens moins
« pénible, de contribuer à rendre le calme à ton pays,
« exalte ta générosité. »

Le duc d'Orléans lui avait répondu :

« Quand ma tendre mère recevra cette lettre, je serai parti
« pour l'Amérique !... Je crois rêver quand je pense que
« dans peu j'embrasserai mes frères, et que je serai réuni
« à eux ; j'ai peine à le croire, moi qui n'imaginai pas
« autrefois que notre séparation fut possible. Ce n'est pas
« cependant que je cherche à me plaindre de ma destinée ;
« je n'ai que trop senti qu'elle pouvait être encore plus
« affreuse. Je ne la croirai pas même malheureuse si, après
« avoir retrouvé mes frères, j'apprenais que notre mère
« chérie fût aussi bien qu'elle peut être : et si j'ai pu encore
« une fois servir ma patrie, en contribuant à sa tranquillité,
« et par conséquent à son bonheur ! Il n'y a pas de sacrifices

« qui m’ait coûté pour elle et, tant que je vivrai, il
« n’y en a pas que je ne sois prêt à lui faire. »

Enfin un jour, le 4 novembre 1796, après quarante-trois mois de la plus cruelle captivité, les deux princes reçurent la visite du général Willot.

— Etes-vous préparés à quelque bonne nouvelle ? dit-il en saluant les princes.

— Il n’en est qu’une, après l’honneur que vous nous faites, répondit le duc de Montpensier.

— Je viens vous tirer de ce triste fort ! dit le général.

— Oh ! c’est impossible ! s’écrièrent les deux frères, n’osant croire à une si grande félicité.

— Non, ce n’est pas impossible, car cela est, dit le général, et j’ai voulu moi-même vous en porter la nouvelle. Vous allez quitter cette prison que vous avez tant de droits de haïr.

— Quoi ! pour n’y plus rentrer ? dirent les deux frères la voix coupée par l’émotion.

— Non, à moins que vous n’en ayez le désir, répondit le général en souriant.

A ces mots, les deux princes tombèrent dans les bras l’un de l’autre ; leur joie tenait du délire, ils riaient, ils pleuraient, et en les voyant ainsi tous les deux heureux jusqu’à l’exaltation, le bon général se sentait pris du désir de rire et de pleurer comme eux. Après le dîner, le commissaire du gouvernement arriva.

Il venait pour achever l’œuvre commencée par le général ; il fit appeler les concierges, et les princes virent avec la plus profonde émotion rayer leurs noms du livre d’écrou ; on enregistra l’acte de délivrance, puis le commissaire, se tournant vers les deux frères, leur dit :

— Vous êtes libres, vous pouvez sortir. Et, d’un geste, il leur indiqua le chemin de la porte en se reculant pour les laisser passer.

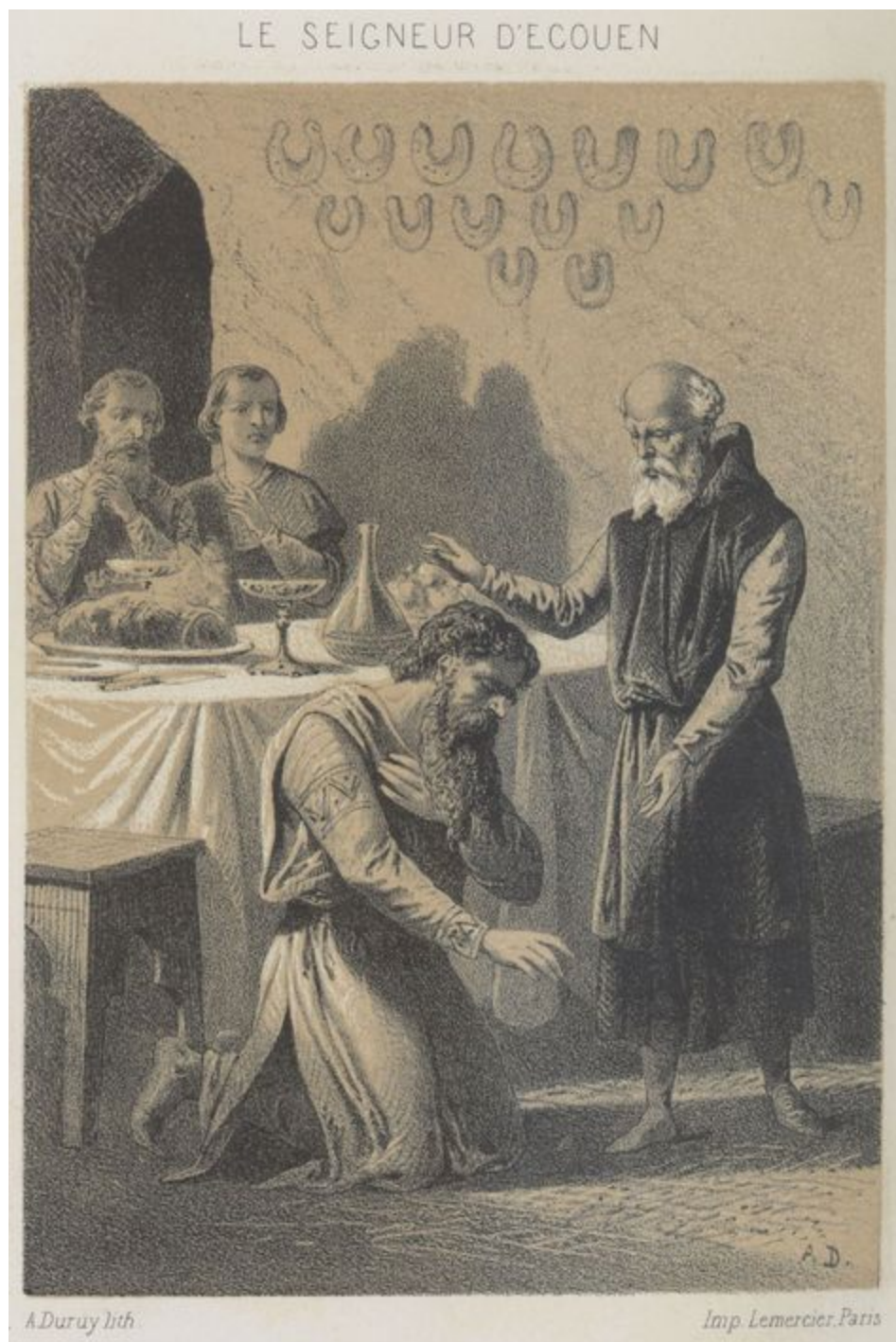
Le duc de Montpensier prit la main de son frère, et s’avança vers le pont-levis ; de quelle émotion ne fut-il pas saisi en posant le pied sur la première planche ; déjà trois fois il l’avait traversé : la première fois prisonnier, la seconde en fugitif, et la troisième blessé, et de nouveau prisonnier. Cette quatrième, il croyait rêver en voyant le chemin libre ; et, malgré lui, il tremblait et redoutait le réveil.

Mais non, il était vrai, et le lendemain, 5 novembre, les deux princes montèrent sur le vaisseau qui devait les conduire dans les bras de leur troisième frère, de leur frère bien-aimé.

Après une assez longue traversée, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais touchèrent enfin le sol du Nouveau-Monde, où ils furent réunis au duc d'Orléans. Ensemble tous les trois, eux qui avaient été si longtemps séparés, ils se trouvaient heureux, et résolurent de voyager. Ils parcoururent successivement les États-Unis, Baltimore, Virginie, Montvernion, où ils rendirent une visite au général Washington. Puis ils allèrent visiter les Chérakis, nation sauvage, et se rendirent de là à Philadelphie, d'où la fièvre jaune les chassa.

En 1800, ils arrivèrent en Angleterre. Dans l'année 1807, le duc de Montpensier mourut, son frère, le comte de Beaujolais, le suivit au tombeau l'année suivante.

Je vous promets de vivre désormais en chrétien.



LES DEUX SŒURS D'ÉCOLES

MADAME CAMPAN

I

L'HEURE DE LA RÉCRÉATION.

Parées, selon la division de leur classe, de ceintures vertes, aurores, bleues et nacarat, quatre cents jeunes filles, dont la plus âgée ne dépassait pas dix-sept ans, venaient de s'élancer joyeuses sur la plate-forme de la maison impériale d'Écouen ; le ciel était pur, l'air embrasé, la soirée belle ; on était au milieu de l'été 1800.

Là elles se récréaient, divisées par groupes selon leur âge, leur goût, leur pays ; — car Napoléon, dont les armées étaient composées de soldats de tous les peuples, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Amérique, de l'Égypte, des Indes même, accordait à tous ces braves la même faveur pour leurs enfants.

Ces jeunes têtes, blondes, brunes, mais à coup sûr toutes charmantes de jeunesse et d'animation, formaient le plus ravissant tableau. Les plus jeunes couraient, se défiaient à la course, s'appelant de leurs noms de baptême, et remplissant l'air de leurs cris empreints d'une joie naïve et enfantine, tandis que d'autres, plus réservées, assises en cercle sur la pelouse, racontaient quelques légendes de leurs contrées, ou chantaient une chanson nationale... Mais, ce soir-là, il faut l'avouer, légendes et chansons avaient cédé le pas à un sujet qui les occupait spécialement : la distribution des prix qui devait avoir lieu bientôt ; ce premier prix donné par le grand chancelier de la Légion d'honneur et accompagné de la couronne de laurier qui devait être posée sur leurs fronts radieux, par les mains de la nouvelle impératrice des

Français, la jeune et belle Marie-Louise. Plus loin, les plus âgées des pensionnaires ne s'occupant, elles, ni de légendes, ni de chansons, ni de prix, se promenaient à l'écart, deux à deux, silencieuses, et blasées sur les plaisirs du couvent, elles regardaient en soupirant et d'un œil inquiet les fossés pleins d'eau et ces grilles qui les séparaient d'un monde où elles étaient près d'entrer, et écoutaient, avides et émues, les bruits divers et confus qui résonnaient au loin, et que dominaient parfois un cor de chasse par delà le Ménil-Aubray, ou le cornet à bouquin des forêts d'Andilly, ou bien la sonnette de fer du roulier et le roulement sourd de la lourde diligence qui ébranle le pavé du chemin.

Vers la tombée de la nuit, et une demi-heure environ avant que la cloche sonnât la fin de la récréation, trois jeunes filles qui se promenaient à l'écart, après avoir rodé un instant au milieu des arbres, s'être approchées des grilles énormes pour en mesurer la solidité et des fossés comme pour en sonder la profondeur, se rapprochèrent d'un groupe d'élèves assises. La plus grande des promeneuses était depuis deux jours sous-maîtresse, une de ces jeunes sous-maîtresses que leur état force à être sévères et froides toute la journée, qui, déposant à l'entrée de la classe et leur jeunesse et leur gaieté, ne gardent de leurs dix-huit ans que les traits charmants qu'elles ne peuvent vieillir, et le regard doux qu'elles cherchent en vain à rendre sévère, en essayant vainement d'emprunter à l'âge avancé et son front austère et sa voix grondeuse. On la nommait mademoiselle Eulalie Devink : les deux autres étaient sœurs et nouvelles pensionnaires à Écouen. Au moment où les trois jeunes filles passèrent près du groupe, une voix s'écria :

— Mademoiselle Eulalie, je vous en prie, vous qui savez de jolies histoires, dites-nous-en donc une, s'il vous plaît.

Un regard inquiet s'échangea entre les deux compagnes d'Eulalie, et Eulalie elle-même ; puis, cette dernière rassurant par un serrement de main significatif ses jeunes amies, s'assit tout d'un coup au milieu du groupe.

— Je le veux bien, dit-elle.

Et elle ajouta aussitôt :

— Je parie, mesdemoiselles, que de vous toutes, qui habitez Écouen depuis longtemps, il n'y en a pas une qui sache que l'origine de ce château vient des Montmorency, et que vous ignorez l'histoire du premier personnage de cette race illustre, du noble Bouchard, appelé Bouchard le

Barbu ou Bouchard à la barbe torte, appelé même plus communément et plus simplement Barbe-Torte.

— Barbe-Torte ! oh ! contez-nous cela, s'écria tout ce groupe joyeux.

— Eulalie ! dirent à demi-voix et avec inquiétude les deux sœurs, qui étaient restées debout.

— Augustine, Rosalie... dit Eulalie sur le même ton, écoutez l'histoire de Barbe-Torte... Vous en avez le temps, ajouta-t-elle plus bas... Attention ! cria-t-elle tout haut.

Ce peu de mots ayant commandé le silence, chacune se rapprocha pour mieux écouter. Dans la confusion de ce mouvement, les deux amies d'Eulalie, que vous savez, se tinrent un moment debout à l'écart, puis glissèrent derrière le sycomore au pied duquel le groupe s'était formé, et un moment après disparurent sans que personne songeât à faire attention à elles.

Eulalie commença ainsi :

II

BARBE-TORTE.

Il y avait une fois, il y a bien longtemps, bien longtemps de cela, en 998, je crois, sous le règne du roi Robert, un homme, la terreur des contrées qu'il habitait ; cet homme s'appelait Bouchard, quelques-uns ajoutaient le Barbu, et le plus grand nombre disait seulement Barbe-Torte, à cause de sa barbe, mais je vais vous faire d'abord le portrait de cet affreux personnage.

Imaginez-vous, mesdemoiselles, un homme d'une grandeur prodigieuse, gros en proportion, et d'une force telle que d'un seul poignet il arrêta un taureau à la course, le couchait par terre pendant que de l'autre main fermée il l'assommait. Sa figure était affreuse à voir. On prétendait dans le pays qu'il avait le museau d'un sanglier ; quant à ses yeux, personne ne les avait jamais vus, cachés qu'ils étaient par une forêt de sourcils et de cils noirs et épais, qui les dérobaient presque entièrement ; et sa barbe était tellement mêlée, souillée, tordue et fournie en même temps, que de là lui était venu ce nom de Barbe-Torte dont il était si fier, que pour tout l'or du monde il n'aurait voulu passer un peigne dans sa barbe, la démêler ni seulement la laver !...

Ce Bouchard avait l'âme aussi mal faite que le corps, ne craignant ni Dieu, ni diable ; il passait sa vie à attaquer et voler les passants, et avait choisi pour théâtre de ses monstrueux exploits le pays circonscrit entre Saint-Denis et Montmorency, où sont aujourd'hui bâtis les jolis villages de Pierrefitte, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Épinay, Saunois, Eaubonne, y compris Enghien et Montmorency, mais qui, dans ce temps-là, n'étaient que montagnes et vallées couronnées de bois et coupées de lacs.

Le moment de jubilation pour ce mécréant, comme on disait alors, était la foire de Saint-Denis, si célèbre dans le monde entier à cette époque, que les marchands s'y rendaient, non-seulement de toutes les provinces de France, mais encore des pays étrangers, de Saxe, de Hongrie, de Lombardie, d'Angleterre, d'Espagne et des autres royaumes. Bouchard Barbe-Torte se mettait en embuscade, tantôt ici, tantôt là, et avec tant de vitesse quelquefois que souvent cela faisait croire qu'il possédait une compagnie entière de voleurs et découpe-jarrets, ce qui n'était pas ; Barbe-Torte n'ayant pas plus besoin d'être aidé dans ses rapines, qu'il n'était envieux de partager ses richesses, et de nuit comme de jour, il arrêtait à lui seul un convoi, le dépouillait et renvoyait les gens nus comme la main, car en cela, il faut lui rendre justice, il ne se souillait jamais de sang humain.

On racontait de ses trésors, que personne n'avait vus, des histoires merveilleuses, comme de tout ce qu'on ne connaît pas, et que l'imagination invente. Ce n'était que chambres pleines d'or monnayé, que salons tapissés de lampas et autres soieries précieuses, que coffres-forts remplis de diamants et de perles fines qu'on remuait à pelletées ; mais ce dont on parlait avec le plus d'admiration, c'était d'une galerie immense, dont les murs étaient couverts en entier de fers des chevaux et des mules dont Bouchard Barbe-Torte aimait à enlever aux montures des gens qu'il dépouillait... Et voyez un peu, mesdemoiselles, si l'effroi qu'il inspirait était grand : on n'aurait trouvé ni noble, ni vilain à la ronde, qui voulût se charger à son tour d'arrêter ce monstre acharné après tous.

L'abbé de Saint-Denis se dévoua ; il voulut essayer si, avec les armes que Dieu lui avait données, une parole persuasive et insinuante, il ne pourrait pas ramener cette brebis égarée, et délivrer son pays de cette espèce de bête féroce. Mais comment pénétrer jusqu'à lui, comment surtout s'en faire écouter ?... Après de mûres réflexions, il quitte sa chasuble, revêt le costume d'un marchand de bestiaux, et, monté sur sa mule, il se met en route, chassant devant lui un troupeau de bœufs.

Le voilà parti, c'était par une nuit d'hiver, froide, rude, et si noire, qu'on n'y voyait pas à deux pas devant soi. L'abbé n'avancait qu'avec précaution, retenant à tout moment sa mule qui faisait de nombreux faux pas, et priant tout bas Dieu, Jésus et la sainte Vierge de lui pardonner son déguisement en faveur du motif, de lui permettre de conduire à bonne fin cette aventure, et de ramener un pécheur au giron de l'Église. Il marchait toujours, minuit venait de sonner à son église, le vent lui avait apporté les douze coups de la cloche distincts et clairs. Il venait d'atteindre Andilly, lorsque tout d'un coup, au moment où il s'y attendait le moins, il reçoit sur la tête un coup qu'il prit d'abord pour un coup de massue, mais qui plus tard lui fut démontré n'avoir été qu'un coup de poing ; ce coup l'étourdit, le renversa et le jeta en bas de sa mule. En se relevant, l'abbé vit devant lui un homme qu'à sa taille, et surtout à sa barbe mêlée et touffue, il reconnut pour Barbe-Torte.

— Suis-moi ! lui dit ce dernier, d'un ton qui n'aurait pas permis de réplique, l'abbé n'eût-il pas été décidé à le suivre.

En entrant dans la caverne de Bouchard, le saint homme ferma les yeux pour ne pas voir cette longue galerie ornée de fers à cheval, mais Barbe-Torte, le secouant violemment par les bras, le força bien à ouvrir les paupières.

— Regarde, je le veux, lui dit-il : avant demain, les quatre fers de ta mule seront cloués à côté de ceux-là, ta selle sera hissée là-haut... Et toi... j'ignore encore ce que je déciderai sur ton sort.

Mais aucune menace n'eut l'air d'émouvoir le faux marchand de bœufs, ce qui étonna un peu le brigand.

C'était l'heure de son souper ; on le lui servit. Il y avait des viandes en abondance, toutes préparées sur d'énormes plats d'argent. Les gens qui faisaient le service paraissaient tristes, humiliés, et surtout peu propres à leur emploi.

— La guerre est une belle chose, dit-il en s'asseyant à table et fixant à travers ses sourcils épais de gros yeux bleus et brillants sur son hôte, qui se tenait debout devant lui, dans une attitude réfléchie.

Comme cette phrase avait fait relever la tête à l'abbé, Barbe-Torte reprit :

— La guerre est une belle chose, ordinairement elle ne se fait que de peuple à peuple, de puissance à puissance, à moi seul je forme un peuple et une puissance ; j'ai déclaré la guerre au monde entier et je la lui fais. Ces viandes sont de bonnes prises, ces plats sont de bonnes prises, ces hommes

sont de bonnes prises. Mais je te parle une langue que tu ne comprends pas, ajouta-t-il après un moment de silence employé à engloutir une prodigieuse quantité de mets et à avaler quelques verres de vin, peu cependant (l'histoire dit qu'il buvait peu). Comment va le commerce des bestiaux, cette année ?

A cette demande, à laquelle il était loin de s'attendre, le pauvre abbé, qui cherchait un autre moyen d'entrer en conversation, resta court...

— Parle, n'aie crainte, répliqua Barbe-Torte, prenant le silence de l'abbé pour de la peur ; je ne suis pas si noir que j'en ai l'air... voyons, rassure-toi et dis-moi si la foire de Saint-Denis promet d'être meilleure cette année que la précédente ?

L'abbé ne trouva rien de meilleur à répondre que de tousser ; cette toux parut suspecte au méchant homme.

— Tu n'es pas un marchand de bœufs, dit-il, le regardant en face ; tu me trompes... Si tu étais un voleur ? ajouta-t-il comme par une réflexion soudaine.

Demandant intérieurement pardon à Dieu du mensonge qu'il allait faire, le faux marchand de bœufs répondit avec simplicité :

— Oui, je suis un voleur.

Barbe-Torte fit un cri et pâlit. Étonné de l'effroi qu'il opérait à son tour, lui, si bon, si inoffensif, le saint homme se hâta de dire avec une naïveté digne de son âme candide :

— Mais n'aie pas peur, Bouchard, je ne te ferai pas de mal.

— Hélas ! dit Bouchard sans répondre à une crainte qui n'approchait pas de son cœur, c'est que j'ai fait un vœu, et que mon vœu est peut-être près de s'accomplir.

— Quel vœu ? demanda l'abbé.

— J'ai promis, dit Bouchard, de renoncer à la vie que je mène le jour où, par la même porte de ma caverne, il passera deux voleurs, dont un saint.

Et le brigand ajouta aussi naïvement que l'abbé l'avait fait un moment auparavant, mais pour un motif différent :

— Tu es un voleur, mais es-tu un saint ?

L'âme simple du bon prêtre recula devant ce second mensonge.

— Non, dit-il, d'un ton triste, je ne suis pas un saint.

Une joie vive se manifesta sur la figure de Bouchard à cette réponse ; se levant avec empressement, il alla au faux voleur, et lui prit les mains qu'il serra dans les siennes.

— Mon camarade, mon ami, lui dit-il, sois béni pour n'être pas un saint ; si tu l'avais été, juge donc !... obligé de renoncer à une vie dont aussi bien que moi tu reconnais tous les charmes, je serais mort de chagrin... Bois, bois au succès de nos nouvelles rapines, car je ne te quitte plus ; ensemble nous ferons une guerre encore plus active, encore plus exterminatrice ; nous partagerons les dépouilles des vaincus. Bois, bois ! fêtons l'heureux événement qui me donne un compagnon ; mais attends, je veux que tu boives du meilleur vin : je vais à la cave en chercher ; assieds-toi là, mange en m'attendant, je suis à toi dans un instant.

— Mon Dieu ! dit, après le départ de Bouchard, le pauvre abbé, qui n'avait pu s'empêcher de frémir chaque fois que le brigand l'appelait son camarade et son ami ; mon Dieu, inspirez-moi !

Et quittant la table où Bouchard l'avait fait asseoir malgré lui, il se mit à genoux, et pria avec ferveur jusqu'au moment où il entendit les pas du bandit qui revenait. Il se leva subitement. Ce ne fut qu'en tremblant qu'il jeta les yeux sur son hôte et sur ce vin qu'il allait être obligé de boire en pareille compagnie ; mais de ce vin, Bouchard n'en apportait point. Pale, pleurant, hors de lui, il se précipita aux pieds de l'abbé en les baignant de larmes.

— Oh ! pardon ! pardon, mon père, lui dit-il, vous n'êtes pas un marchand de bœufs, encore moins un voleur, vous êtes l'abbé de Saint-Denis : votre mule avait un fer d'argent à un de ses sabots, ce dont les abbés de Saint-Denis ont seuls le droit d'orner leur monture ; vous êtes un saint, mon vœu est accompli... je me repens de mes crimes passés ; oh ! aidez-moi à entrer en grâce auprès du Seigneur, je suis un pécheur, mais un pécheur repentant ; je vous reconnais, abbé de Saint-Denis ! et je vous promets de vivre désormais en chrétien et de faire mes pâques.

Attendri jusqu'aux larmes, l'abbé releva son pénitent, et l'embrassant, il lui dit :

— Et moi, mon fils, je vous reconnais à mon tour pour seigneur de Montmorency et d'Écouen.

Et le pays fut désormais en paix, et ce fut ainsi que Bouchard, noble du reste, et aussi bon gentilhomme que le roi de France, devint la souche d'un des premiers barons chrétiens.

Telle est, mesdemoiselles, à ce que dit cette chronique, que j'ai lue dans un gros manuscrit trouvé dans la bibliothèque de mon oncle, ancien abbé de Saint-Denis avant la Révolution, l'origine des Montmorency.

L'heure qui sonnait la prière ayant terminé le récit d'Eulalie, toutes les pensionnaires se réunirent en un seul groupe et, se rangeant deux à deux, prirent le chemin qui conduisait au château. En passant sous l'arcade qui menait à la chapelle, une des principales surveillantes comptait les couples ; tout à coup elle s'étonne, pâlit ; elle a cependant bien compté ; toutes les jeunes filles sont rentrées, il en manque deux ; les deux sœurs Simonet.

III

CATASTROPHE.

Sans être précisément belle, madame Campan avait une figure distinguée et fort agréable. Directrice de l'institution de la Légion d'honneur, fondée à Écouen le lendemain de la bataille de Friedland, ayant auparavant dirigé à Saint-Germain-en-Laye, une maison d'éducation presque entièrement composée des débris d'anciennes familles, elle avait pris de ces importantes fonctions, un air de gravité douce qui imposait et n'était cependant pas sans charme ; un parler lent, sonore, et quelque chose d'un peu méthodique. Habillée de noir comme elle l'était habituellement, elle causait ce soir-là, assise contre une croisée ouverte, en compagnie de madame de Mongelas, sous-intendante, de madame Vincent, sous-maîtresse, de madame Mélanie Beau-lieu, qui a fait un abrégé de l'histoire de France, et de madame la comtesse d'Hautpoul, à qui l'on doit un cours de littérature à l'usage des jeunes élèves d'Écouen, lorsque la surveillante, vint, tout effarée, annoncer qu'il manquait deux élèves.

Avec ce sang-froid qui distingue les fortes âmes, madame Campan ordonne aussitôt les recherches les plus exactes et veille elle-même à ce qu'elles soient exécutées. On parcourt la plate-forme ; chaque bosquet, chaque arbre est pour ainsi dire interrogé. On descend dans la cour d'honneur, on monte dans les dortoirs, où cependant il est défendu d'entrer pendant le jour, on visite la lingerie, l'infirmerie ; on ne voit rien, rien, aucun indice ne fait présumer ce que ces jeunes filles sont devenues. Les domestiques de la maison sont appelés, aucun ne les a vues ; on leur fait subir à tous, même à Georges le jardinier dont la fidélité n'est mise en doute, ni par les maîtresses, ni par les élèves, un interrogatoire sévère : aucun ne les a vues.

Sur ces entrefaites les prières commencées s'achèvent, mais pas avec assez de recueillement toutefois pour que le trouble des sous-maîtresses puisse échapper aux élèves ; l'office en est presque interrompu ; chaque jeune fille au lieu de suivre sur le livre la voix du prêtre, interroge des yeux sa compagne : Qu'y a-t-il ?... Que se passe-t-il ?... Les mots d'absence, d'enlèvement, de disparition circulent dans les masses. On cherche des yeux, on se compte... et les noms des deux sœurs, Augustine et Rosalie Simonet, viennent sur toutes les lèvres, sont dans toutes les bouches, ces deux noms réunis résonnent bientôt dans les profondeurs des corridors et des salles d'étude, répétés par toutes les élèves qui, sortant en tumulte de l'office, se répandent partout où il leur est permis d'aller.

Pendant qu'elles s'agitent ainsi, avec toute l'ardeur et l'imprévoyance de leur âge, de nouvelles recherches ont lieu dans les autres parties de l'établissement ; on sonde les fossés, les puits, on secoue les grilles, on visite les caves, les gardes-chasse vont fouiller les bois ; tout à coup, tout cesse, un bruit de cloche appelle toute la maison dans la salle de réception : on s'y rend en foule ; madame Campan y est entourée de ses dames.

Elle est pâle, mais sa voix est grave et calme.

— Mesdemoiselles, leur dit-elle, rassurez-vous, et ne cherchez plus : les demoiselles Simonet sont retrouvées, ou plutôt elles n'ont jamais été absentes. Aussitôt après souper la plus jeune, Rosalie, s'est trouvée incommodée pour avoir mangé trop précipitamment ; elle a été conduite à l'infirmerie, où sa sœur l'a suivie pour veiller auprès de son lit ; c'est ce que vient de m'apprendre une des dames surveillantes.

Puis madame Campan se retira, les sous-maîtresses l'accompagnèrent, et les élèves demeurées entre elles, se regardèrent un moment en silence.

IV

COMMENTAIRES DE JEUNES FILLES.

— Eh bien ? commencèrent à dire les plus intelligentes, l'histoire n'est pas mal trouvée !

— Rosalie malade et Augustine veillant auprès de son lit. C'est assez joli, fit observer une des pensionnaires, seulement il faudrait, pour que l'histoire

fût vraisemblable, ne pas les avoir vues toutes les deux sur la plate-forme, au moment de la récréation.

— Tiens, mais c'est vrai ! s'exclama une autre élève... Maintenant je me le rappelle, lorsque Eulalie a commencé à raconter son histoire de Barbe-Torte, les deux sœurs Simonet étaient assises près d'elle.

— C'est-à-dire, lui répondit sa voisine, qu'elles étaient debout et qu'elles ne se sont pas même assises au moment où Eulalie a commencé à parler.

Et aussitôt plusieurs interpellèrent Eulalie :

— Eulalie, tu ne dis rien, est-ce que tu saurais où sont ces deux élèves ?

— Moi, mesdemoiselles, répondit Eulalie en tressaillant à cette question, et devenant rouge comme une cerise ; moi, mesdemoiselles !... mais permettez-moi de vous dire que vos soupçons...

— Elle est charmante avec ses soupçons !... dit une quatrième en riant ; qui te soupçonne, et de quoi te soupçonne-t-on ? les as-tu enlevées ? voyons parle... Mais, répondit cette jeune fille en cessant de rire, il ne s'agit pas de plaisanter ici, te souviens-tu, Eulalie, que lorsque tu as commencé à parler, les demoiselles Simonet étaient près de toi ?

— Oui... non... dit Eulalie évidemment troublée ; il me semble que... je ne m'en souviens pas.. Antoinette.

— Est-elle drôle !... est-elle singulière !... dirent à la fois plusieurs élèves...

— Je ne suis ni drôle, ni singulière, répliqua Eulalie avec assez d'aigreur, mais c'est qu'en vérité... mesdemoiselles... vous m'interrogez... comme... si... on dirait... est-ce que vous m'avez donné ces demoiselles à garder ?...

— Réponse de Caïn à Dieu, dit une jeune pensionnaire, la voix grave, le visage sérieux, et élevant un doigt accusateur sur le front d'Eulalie.

— Ce qui prouve évidemment que, ainsi que Caïn, Eulalie est coupable, dit une nouvelle pensionnaire qui n'avait pas encore parlé...

— Pas, j'espère, de les avoir assassinées, répliqua une autre.

— Il ne manquerait plus que cela, dit Eulalie fondant en larmes, et permettez-moi de vous dire, mesdemoiselles, qu'il est injuste, incroyable, cruel même...

— Bien, bien, voilà la dispute qui s'échauffe, cria-t-on de plusieurs points de la salle...

— Ksi ! ksi ! silence ! faisait-on à l'entour des dissidentes.

Dieu sait jusqu'à quel point les esprits montés allaient se porter, lorsqu'une jeune sous-maîtresse entra pâle et tout effarée :

— Mesdemoiselles... mesdemoiselles... quelle nouvelle... juste ciel !... quelle nouvelle !... Je viens de quitter madame Vincent ; madame Campan vient d'écrire au grand chancelier de la Légion d'honneur pour donner sa démission d'intendante de l'établissement d'Écouen....

— Et pourquoi ? demandèrent des voix aussi curieuses qu'affligées.

— Pourquoi ? répéta la sous-maîtresse avec emphase, vous ne comprenez pas que l'intendante d'une maison comme celle-ci est responsable de tout ce qui s'y passe... et que deux jeunes filles enlevées....

— Enlevées ! Rosalie et Augustine ont donc été enlevées ! dirent quelques-unes

— Eh bien, je m'en doutais, dirent quelques autres.

— Enlevées ! mais par qui ?... car enfin elle ne se sont pas enlevées toutes seules.

— Quel événement ! quel événement ! disait-on en chœur.

— Peut-être n'ont-elles cherché qu'à s'évader, dit la sous-maîtresse.

— C'est que cela n'est pas facile, cependant, firent observer quelques-unes.

— Une maison comme celle-ci, des murs d'une élévation colossale, des fossés d'une profondeur effrayante ! des grilles en fer dont les barreaux sont rapprochés à ne pas pouvoir y passer le bras ! Et puis tant de portes ! de doubles portes ! Et les gardiens, de vrais cerbères ! Et tant de domestiques ! on peut bien en séduire un... deux... trois, mais cinquante !... Et les maîtresses, les sous-maîtresses, qui errent toujours partout comme des âmes en peine, qu'on rencontre à chaque angle des corridors, et qui semblent sortir de terre au moment où on les croit à une lieue de soi ! Non, les demoiselles Simonet ne se sont pas évadées, on les aura enlevées !

— Dans les airs, donc, dit Eulalie, qui avait fini par sécher ses larmes et par prendre le parti de rire des attaques qu'on lui avait jusqu'alors portées. Par quelques dragons ailés, quelque griffon de feu ? ajouta-t-elle.

— Dame ! je m'y perds, dirent-elles presque toutes à la fois...

— Hélas ! dit une jeune blonde à l'air très-sentimental, ces pauvres petites... qui sait ?... entrées ici depuis peu... elles n'ont pu se faire aux règlements sévères de la maison... elles auront voulu s'évader, et, victimes de leur imprudence... elles reposent, peut-être, les infortunées ! au fond de quelque puits... dans le fond de quelque fossé...

— Veux-tu te taire, Cécile, interrompit une petite brune à l'œil vif et pénétrant... et ne pas nous faire des peurs comme cela. Pauvre Rosalie !

pauvre Augustine !..

— Pauvres nous-mêmes ! plutôt, mesdemoiselles, reprit la sous-maîtresse d'un air contristé ; elles sont cause de la démission de madame Campan, et Dieu sait sous quelle fêrule nous allons tomber !...

— Pourvu, mademoiselle de Saint-Céran, que ce ne soit pas sous celle de madame de Mongelas, dit la petite brune qui avait parlé avant la sous-maîtresse.

— Sous celle-là ou sous une autre, qu'importe ! dit mademoiselle de Saint-Céran.

— Cela m'importe beaucoup, et je suis de l'avis de Marie, dirent un grand nombre de pensionnaires ; je ne voudrais pas que madame de Mongelas passât de son rôle de sous-intendante à celui d'intendante ; cette femme n'est pas méchante, non, certes, on ne peut pas dire qu'elle soit méchante, et cependant, mesdemoiselles, là, la main sur la conscience, vous avouez qu'il n'y en a pas une de vous qui ne la craigne comme le feu.

— Moi ! son pas seulement m'imprime la terreur ! dit Eulalie.

— Et puis elle est si grande ! dit une autre.

— Si sérieuse ! dit une seconde.

— Je parie qu'elle ne rit jamais, dit une troisième.

— C'est une femme qui n'a jamais dû être jeune, dit une quatrième.

— Qui, à coup sûr, n'a jamais été enfant, ajoute une cinquième.

— Je croirais que, comme Minerve, elle est née toute grande, tout habillée et coiffée à la grecque avec des camées dans ses cheveux, répliqua Marie.

Cette boutade ayant excité une hilarité générale, la cloche, qui appelait les élèves dans les dortoirs, sonna longtemps avant de parvenir à leurs oreilles ; mais l'entrée des sous-maîtresses venant chacune réunir sa division mit un terme à cette gaieté si mobile. Dans un instant tous les visages furent sérieux, chaque élève se souhaita le bonsoir, les ceintures vertes, aurores, bleues, nacarat et blanches, mêlées l'instant d'auparavant, se séparèrent simultanément, chacune se réunit à sa couleur, puis, défilant deux par deux, les élèves, ayant en tête leurs maîtresses, prirent le chemin des dortoirs. Une heure après, le calme le plus parfait régnait dans ce vaste établissement ; toutes les lumières étaient éteintes, excepté une qui brillait dans une chambre plus que simplement décorée d'un papier bleu pâle, d'une cheminée façon granit, surmontée d'une mauvaise glace et ornée d'une pendule et de deux vases d'albâtre, dans une chambre où on n'arrivait

qu'après avoir traversé d'autres chambres inhabitées, qui avaient conservé les noms de leurs royaux locataires : chambre de François I^{er}, de Henri II, de François II, d'Anne de Bretagne ; de madame Claude, femme de François I^{er}, et de Diane de Poitiers. Cette chambre si simple était celle de madame Campan ; une seule personne veillait aussi et ne s'était pas couchée, c'était elle !

V

LES DEUX FUGITIVES.

A la pointe du jour, une femme d'un extérieur noble et décent, sortant d'une auberge du bourg d'Écouen, donnait le bras à deux jeunes filles dont les ceintures vertes attestaient qu'elles étaient élèves de la maison impériale de la Légion d'honneur, et indiquaient en même temps la division de leur classe. Toutes les trois, tristes et rêveuses, suivaient lentement, et comme à regret, le sentier qui serpentait autour du roc au-dessus duquel s'élève le château d'Écouen. Arrivées devant la porte principale, qui s'ouvrit à leur approche, elles franchirent toutes trois en hésitant, et en regardant, inquiètes le seuil de cette première porte ; puis, gravissant l'escalier en spirale qui conduisait au premier étage, elles entrèrent dans la salle des gardes ; la tristesse lugubre de cette salle déserte semblait être à l'unisson de celle qui serrait leurs cœurs. Elles ne séjournèrent que peu de temps dans cette salle. Le domestique qui était allé les annoncer à madame Campan revint leur dire que madame l'intendante était prête à les recevoir, et, les invitant à le suivre, il marcha devant elles pour leur indiquer le chemin.

La dame âgée et les deux jeunes filles paraissaient toutes trois fort tremblantes, et certes le chemin par où on les conduisait n'était guère fait pour les rassurer. C'était une suite de pièces aussi lugubres et aussi solitaires que la première où on les avait fait attendre. Le grandiose glacial de leur architecture, la nudité des murs, blanchis seulement à la chaux, la hauteur démesurée des croisées grillées à réseaux serrés comme des soupiraux de prison, le parquet noirci et criard sous les pieds, les cheminées de marbre rouge, où dans l'âtre immense une voie de bois pouvait brûler à l'aise, tout cela, joint à la fraîcheur humide des voûtes et à l'odeur du voisinage des caves, imprimait à l'âme un effroi involontaire. L'intendante

de la maison d'Écouen était dans la dernière de ces pièces... Son front était sévère, son œil sec, son abord glacial. D'un geste impérieux, imposant silence à la dame âgée qui allait prendre la parole, elle fit signe au domestique de sortir, puis, s'adressant à l'aînée des jeunes filles, qui sanglotait à fendre le cœur, elle dit froidement :

— Je désire que mademoiselle Augustine me raconte elle-même le motif d'un pareil scandale, le seul, Dieu merci, qui soit jamais arrivé dans cette maison confiée à mes soins.

Essayant de raffermir sa voix qui se brisait en sanglots, la jeune fille répondit :

— Nous sommes bien coupables... hélas !... plus que nous ne le pensions.... Madame... daignez nous excuser, je vous prie... ma sœur et moi, nous pensions n'accomplir qu'un devoir de piété filiale... ne nous punissez pas trop sévèrement, de grâce... Voici la vérité : Hier matin, après la prière... vous nous fîtes appeler, ma sœur et moi... vous aviez reçu une lettre de notre mère... arrivée depuis trois semaines à Paris... logée dans une auberge d'Écouen, à deux pas de nous... de notre mère que nous n'avions pas vue depuis deux ans !... que nous n'avions, pendant son séjour ici, embrassée qu'une fois, et qui devait partir demain !... Nous vous demandâmes la permission de la voir une seconde fois, vous refusâtes... Les règlements de la maison s'y opposaient, je le sais, se hâta d'ajouter la jeune élève... je le sais... mais c'était si affreux de laisser partir notre mère sans la revoir, l'embrasser, lui dire adieu, c'était si affreux, si douloureux pour nos cœurs... que nous avisâmes au moyen de vous désobéir, pardon, madame ; quelque punition que vous imposiez, nous la subirons sans murmurer... elle ne peut être plus forte que le bonheur que nous nous sommes procuré.

— La punition, interrompit madame Campan, déguisant l'émotion que lui avait inspirée le récit touchant de cette jeune fille, prononcé d'une voix plus touchante encore, la punition, c'est à l'Empereur, à qui j'ai écrit pour lui apprendre votre fuite, qu'il appartient de l'infliger... Mais continuez, comment êtes-vous sorties d'ici ? quels sont les complices de votre faute ?

— Personne, madame, répondit Augustine, les deux seules coupables sont devant vos yeux. Quant à la manière dont nous nous sommes échappées, elle est bien simple : nous avons souvent remarqué qu'après le souper des élèves, et pendant qu'elles étaient en récréation, soit sur la plateforme, soit dans les jardins, tous les gens de la maison, réunis dans les réfectoires, laissaient sans surveillance toutes les avenues qui conduisaient

au dehors. La seule difficulté était de quitter la plate-forme ; un mal de dent prétexté par Rosalie, et la demande d'aller consulter l'infirmière sur ce mal, nous a fait rentrer au château... une fois cette barrière franchie, grâce à l'obscurité, nous avons, de cour en cour, atteint une grille qui donne sur les champs... nous l'avons franchie !...

— Au risque de vous tuer ! s'écria madame Campan, pleine d'épouvante.

— Nous n'y avons pas pensé, madame, répondit naïvement Augustine ; nous n'avions plus qu'une peur, celle d'être vues par quelques paysans passant aux environs... il n'en fut rien... Mais, la grille franchie, nous nous trouvâmes, ma sœur et moi, dans un grand embarras. Nous étions en plein champ, ne sachant de quel côté tourner nos pas pour trouver le village, et n'osant demander à personne notre route, dans la crainte d'être reconnues, trahies et ramenées au château avant d'avoir embrassé notre mère... Nous marchâmes longtemps, très-longtemps ; il était minuit quand nous frappâmes à l'auberge d'Écouen... Ma mère ne comptait pas nous voir, surtout à une pareille heure de la nuit ; jugez de sa surprise... de son effroi !... de sa douleur quand nous lui eûmes tout dit !... Elle voulut nous ramener tout de suite, mais nous avons payé assez cher l'heure que nous voulions passer près d'elle, puis, notre fuite devait être connue, le mal irréparable, c'est ce que nous fîmes comprendre à maman...

— Et maintenant, madame, ajouta madame Simonet, maintenant je vous les ramène coupables, mais repentantes...

— Repentantes !... oh ! non, s'écrièrent en même temps les deux élèves, prenant chacune une main de leur mère et la portant à leurs lèvres... repentantes, non, coupables, oui, et prêtes à recevoir, sans murmurer, telle punition qu'on voudra nous infliger.

— De la part de l'Empereur, dit un domestique entrant subitement dans la salle et remettant à l'intendante une lettre aux armes impériales :

— Voici votre punition et la mienne, dit gravement madame Campan brisant le cachet.

— La vôtre ! madame, répétèrent les élèves surprises.

Madame Campan répondit avec douceur, en dépliant la missive impériale :

— Je suis responsable de tout ce qui se passe ici, mesdemoiselles, et aussitôt après votre fuite, j'ai dû donner ma démission de l'emploi honorable que, d'après l'inconséquence de votre conduite, je n'étais plus digne de remplir.

— Oh ! s'écrièrent les deux jeunes filles couvrant leur visage de leurs mains ; oh ! nous avons prévu toutes les punitions, excepté celle-là.

Les pauvres enfants étaient anéanties, et madame Simonet examinait, anxieuse, la figure de l'intendante, à mesure qu'elle lisait la lettre impériale... Quand madame Campan l'eut achevée, elle la replia lentement, et, se levant, elle dit aux demoiselles Simonet :

— Voici le moment d'entrer en classe, allez vous asseoir à vos bancs ; l'Empereur m'écrit de vous mettre aux arrêts pendant une heure, ce sera celle de la récréation. Embrassez votre mère avant de la quitter, ajouta-t-elle vivement émue, vous avez gagné encore ce baiser-là.

Les deux élèves se précipitèrent dans les bras de leur mère, qui les tint un moment pressées sur son sein, puis, ayant salué respectueusement l'intendante, elles se rendirent aux classes.

VI

UN RÈGLEMENT MODIFIÉ.

— Tiens ! se disaient les élèves en jetant des regards étonnés sur les deux places occupées par les sœurs Simonet ; tiens ! et les voilà, elles n'étaient donc pas enlevées ? chuchotaient les unes.

— Elles ne s'étaient donc pas évadées ? répétaient les autres.

Puis, ces paroles circulaient de bancs en bancs :

— C'est dommage ! voilà une histoire qui a fait un four complet, ça commençait si bien ! Deux jeune filles disparues, enlevées on ne sait par qui !... la nuit se passe en conjectures de toutes les manières, le jour arrive, la classe s'ouvre ; les élèves se réunissent... aucune ne manque à l'appel ; les deux enlevées sont à leurs places... comme si de rien n'était... c'est dommage !...

— Du reste, ajoutaient d'autres élèves, il y a toujours un mystère là-dessous qui n'a pas été éclairci, car enfin, il est clair et avéré que les deux sœurs Simonet manquaient hier au soir à l'établissement ; où étaient-elles allées ?...

— Elles étaient allées, avec ma permission, embrasser leur mère, dit madame de Mongelas en entrant.

— Mais c'était une contravention aux règlements de cette maison, firent observer quelques-unes.

— Ce règlement a été modifié par ordre de l'Empereur, mes chères enfants, répondit madame de Mongelas. Désormais, chaque élève sera libre d'aller embrasser sa mère quand elle le demandera.

— Ainsi ce n'était pas même un événement ! dirent celles qui, la veille au soir, avaient le plus fait travailler leur imagination.

— Pas même un événement ! c'est dommage, dirent quelques-unes.



ENFANCE DE PERSONNAGES ILLUSTRES CONTES HISTORIQUES PAR FEU M^{me} EUGÉNIE FOA

— 12 VOL. —

LES ENFANTS ILLUSTRES

2^e édition

VERTUS ET TALENTS

MODÈLES DE JEUNES FILLES

2^e édition

LES PETITS ARTISTES

PEINTRES ET MUSICIENS

2^e édition

LES PETITS POÈTES ET LITTÉRATEURS

PETITS PRINCES

ET

PETITES PRINCESSES

2^e édition

- | | |
|--|-----------------------------------|
| La Paysanne de Domremy. | Jeanne d'Arc. |
| Fiat Lux. | Guttemberg. |
| L'Otage prisonnier. | Gustave Wasa. |
| Le petit Porcher. | Sixte-Quint. |
| Le petit Page. | Rubens. |
| Les Revenants. | Gassendi. |
| La petite Livonienne. | Catherine I ^{re} . |
| Le petit Maestro. | Mozart. |
| La grande Duchesse de Russie. | Olga. |
| La Prière du soir. | Louise de Marillac. |
| L'Enfant mystérieux. | M ^{lle} de Lussan. |
| Le premier Livre d'une femme auteur. | M ^{me} Cottin. |
| Le Bassa-Joan. | M ^{me} Campan. |
| Le Cadeau de jour de l'an. | M ^{me} Élisabeth. |
| L'Artiste royale. | Marie d'Orléans. |
| La Laitière de Kinsington. | La reine Victoria. |
| L'Enfant volé. | Guido. |
| Maria Tintorella. | Le Tintoret. |
| Une scène d'atelier. | Van Dick. |
| Les Caravanes pour devenir peintre. | Jacques Callot. |
| La Vocation. | Salvator Rosa. |
| Le Zombi de l'Atelier. | Sébastien Gomez. |
| Le petit Galopin. | Lulli. |
| Que dix-huit sous! | Boieldieu. |
| La reine qui ne rit jamais. | Le roi René. |
| La Rue des Marmouzets. | Christine de Pisan. |
| Le petit Clere. | Clément Marot. |
| La petite Maman. | M ^{me} de Sévigné. |
| Le premier Sermon. | Fénelon. |
| L'auteur de Crusoé. | Daniel Foë. |
| Le Robinson du Havre. | Bernardin de St-Pierre. |
| La Lettre importante. | M ^{me} de Staël. |
| Les trois Marguerites. | Marguerite de Provence. |
| La Reine enfantine. | Isabelle de France. |
| La petite Fée. | Anne de Bretagne. |
| La Fiancée de Henri III. | Louise de Lorraine. |
| Une Soirée au palais Cardinal. | Louis XIV enfant. |
| La Conspiration. | Marie Leczinska. |
| Le Chaudron des Carmélites. | M ^{me} Louise de France. |
| Le petit Roi captif. | Louis XVII. |

LES
PETITS GUERRIERS

2^e édition

LIVRE
DE
LA JEUNESSE

2^e édition

LES
PETITS SAVANTS

GRANDEUR
ET ADVERSITÉ

TRAVAIL
ET CÉLÉBRITÉ

LES VOCATIONS
OU
LES ÉLUS DES BEAUX-ARTS

COURAGE
ET RÉSIGNATION

Un Affût pour oreiller.	Turenne.
Le Contre-Maitre du Pilote royal.	Jean Bart.
Le petit Riotteux.	Duguay-Trouin.
Le petit Terrassier.	Kléber.
Le petit Général des chiens de Louis XV.	Hoche.
Les mille et une Merveilles.	Napoléon.
La Queue au pain.	Eugène Beauharnais.
L'Ecclésiastique fugitif.	Général Foy.
Une Chrétienne au troisième siècle.	Sainte Victoire.
La première Rosière.	Saint Médard.
Le petit saint.	Élie de Bourdeille.
Le petit dindonnier.	Valentin Duval.
La princesse Laidronnette.	M ^{me} Lep. de Beaumont.
La petite comtesse de Lancy.	M ^{me} de Genlis.
Le jeune Muet.	L'abbé de l'Épée.
Le reste du Gigot.	Berquin.
Le Fils du foulon.	Cujas.
Le petit Paysan de la Brède.	Montesquieu.
Une Scène au café Procope.	Pothier.
L'Automate.	Vaucanson.
Le petit Imprimeur de Boston.	Franklin.
Le petit Canut.	Jacquart.
La Dette de l'Étudiant.	Dupuytren.
L'Aveugle de Clermont.	
L'Épouse du premier Roi chrétien.	Clotilde de France.
La Reine qui filait.	Bertrade.
La petite Créole.	M ^{me} de Maintenon.
La Vallée aux Loups.	M ^{lle} de Penthièvre.
Le Naufrage.	M ^{lle} du Bourk.
La Sorcière des Hets.	Joséphine.
Une Scène de la Révolution.	Pauline de Tourzel.
La seule Couronne indestructible.	La reine Hortense.
Le petit Marchand Drapier.	Colbert.
Le Noyer de la Terrasse.	J. J. Rousseau.
Le Schelling marqué.	Capitaine Cook.
Les Récits de Sauret le Véridique.	Le Fils de Jean Bart.
La Voix mystérieuse.	Métastase.
Le petit Tailleur de pierres.	Sedaine.
La Conspiration des Prunes reine-claude.	Favart.
Le petit Picard.	Galland.
Le Zingaro.	Solario.
Le petit Dessinateur.	Adrien Brauer.
Le Portrait.	Sophie Chéron.
Le petit Pâtissier.	Claude le Lorrain.
La Punition inévitable.	Bosio.
La Brioche.	Canova.
La Chambre de Madeleine.	Greuze.
Le petit Maçon.	Soufflot.
Les deux billets de César.	Vercingétorix.
Les deux warrants de condamnation.	Grisel Raleigh.
Un Procès mystérieux.	M ^{lle} de la Fayette.
Le petit Pasteur du Ban-de-la-Roche.	Oberlin.
La petite bouquetière vendéenne.	Marie de Beaurepaire.
Les Frères captifs.	Deux Orléans.
Les deux Sœurs d'Ennon.	M ^{me} Campan.

1 Animal qu'on trouvait autrefois dans la Gaule et surtout dans la forêt Noire, et qui paraît être de l'espèce de l'élan.

2 Boisson que les Gaulois composaient avec de l'orge et de l'eau dans laquelle on avait lavé le marc des ruches à miel.

3 Plante aromatique dont l'odeur est très-forte.

4 Le vin — que les Phocéens firent connaître aux Gaulois.

5 Alise (Alesia), située sur le mont Auxois, était la plus forte place des Gaules.

6 Eh, c'est un des Orléans ; je le connais bien, il faut qu'il ait voulu s'échapper.

*Courage et résignation, contes historiques, par
feu Mme Eugénie Foa. Vercingétorix, Grisel
Raleigh, Mlle de La Fayette, Oberlin, Marie de
Beaurepaire, Deux princes d'Orléans, Mme
Campan*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65135559>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou

OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr